100
2996

LE JOUR

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année – No 124 | 14 pages | 25 cents | 1975

le mercredi 30 juillet

ensoleillé
risques d'orages
aperçu pour jeudi:
peu de changements

Celsius (°C)

minimum 15
maximum 30

Ne manquez pas demain dans le JOUR le cahier spécial sur l'agro-alimentation

Deux députés libéraux accusés de corruption

Bourassa suspend Gérard Shanks du Parti libéral et du caucus

(LE JOUR) – Le premier ministre Bourassa a annoncé hier que Gérard Shanks, député de Saint-Henri, est suspendu du Parti libéral et du caucus des députés, par suite des accusations d'abus de confiance et de trafic d'influence qui ont été portées contre lui le même jour.

M. Shanks a émis un communiqué précisant qu'il acceptait les suspensions dont il est l'objet de la part des autorités du Parti libéral et qu'il comprend qu'il doit renoncer à ses droits de membre de cette formation politique jusqu'à ce que son innocence soit définitivement établie par le tribunal compétent. Il s'est dit assuré que son innocence sera pleinement reconnue.

Antonio Yannakis, député de Berthier aux Communes

Le député de Saint-Henri réintégrera le parti avec tous ses droits si les accusations portées contre lui sont rejetées par les tribunaux. Mais la suspension deviendra définitive s'il est trouvé coupable, précisait un communiqué du bureau du premier ministre.

M. Shanks a été sommé de comparaître à la mi-septembre afin de faire face à diverses accusations relatives au scandale de la corruption municipale. Des accusations ont été portées en même temps contre le député libéral fédéral de Berthier, M. Antonio Yannakis, contre le maire Alphonse Godbout d'East Angus, le maire Cloutier, de Pointe-Gatineau, et les conseillers Osborne et Villeneuve, le secrétaire Leblanc et le greffier Lamarche de la même municipalité.

Si la suspension de M. Shanks du Parti libéral découle de l'application rigide du code d'éthique du parti, il n'en va pas de même pour la suspension du caucus. Le code d'éthique ne prévoit pas la suspension du caucus dans le cas d'un député accusé d'un acte criminel. La suspension du caucus semble bien avoir été décidée par le premier ministre lui-même, le caucus ne s'étant pas réuni hier.

Un précédent

Le président du parti, Me Claude Desrosiers, note qu'il s'agit du premier cas où le code d'éthique du parti s'applique. Il s'est donc agi d'interpréter le texte. En fait, il semble bien que la direction en ait fait une application rigide et stricte.

Une autre interprétation, plus souple, aurait sans doute pu permettre de suspendre le député Shanks de ses "fonctions" dans le parti, tout en laissant intact son statut de simple membre. Me Desrochers insiste également sur le précédent qui réside dans le fait que le député soit aussi suspendu du caucus: désormais, en cas d'incidents semblables, le précédent voudra que le député accusé soit non seulement suspendu du parti mais également, et quasi de façon automatique, du caucus.

Gérard Shanks, député de Saint-Henri à l'Assemblée nationale

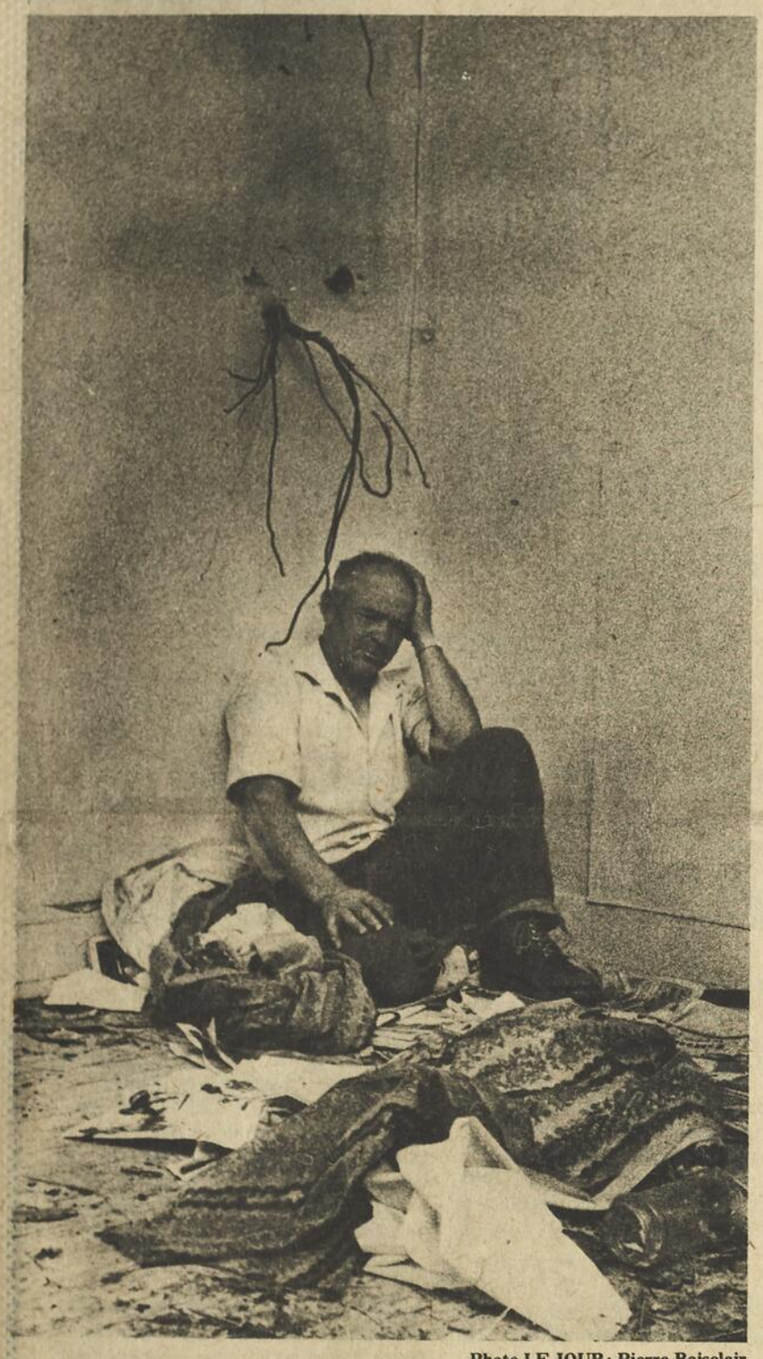

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

M. Alcide Hamel, un des sinistrés de Saint-Bonaventure, déménageait hier ses meubles et revivait en pensée les bons moments qu'il aura connus dans cette maison, condamnée à la suite de la tornade; elle doit en effet être démolie.

Nouveau droit d'appel aux Affaires sociales

QUEBEC (LE JOUR) – Votée l'an dernier, amendée à la fin de la dernière session, sanctionnée le 18 juin, la loi "modifiant la loi de la Commission des affaires sociales" offrira à compter du 1er août un nouveau droit d'appel aux diverses catégories de personnes appelées à traiter avec le ministère des Affaires sociales. La nouvelle commission, en effet, entendra les requêtes portant, premièrement, sur l'aide et les allocations familiales; deuxièmement, sur la protection du malade mental; troisièmement, sur la santé et les services sociaux; et quatrièmement, sur le régime de rentes.

L'an dernier, la loi de la Commission des Affaires sociales avait déjà prévu que le nouvel organisme comprendrait quatre divisions appelées à surveiller ces quatre secteurs. Les amendements apportés cette année accordent à différentes catégories de professionnels des responsabilités différentes et mieux définies. L'an dernier, on avait prévu une commission composée de pas moins de cinq membres et de pas plus de onze, mais l'on s'était borné à prévoir qu'au moins trois des membres seraient obligatoirement avocats et que deux autres seraient médecins et l'un d'eux un psychiatre. Cette année, on réduit à huit le nombre de commissaires et on réserve ce poste aux seuls avocats. Par contre, on crée douze postes d'assesseurs et l'on stipule qu'"au moins six assesseurs doivent être médecins, dont quatre psychiatres et au moins deux autres doivent être des travailleurs sociaux professionnels".

Elément important, le ministre Claude Forget a fait savoir hier, en annonçant la nomination des principaux membres de la nouvelle commission, que "les décisions de la Commission seront désormais publiées – avec omission de nom des personnes concernées – ce qui permettra d'établir une jurisprudence assurant l'information des bénéficiaires et réduisant progressivement la part de l'arbitraire et de l'imprévisible dans les décisions administratives".

autres informations page 4

Nigeria: un coup d'Etat renverse le général Gowon

(D'après l'AFP et Reuter) – L'Afrique a connu une fois de plus un coup d'Etat militaire selon un scénario désormais bien établi avec le renversement, hier, du général Yakubu Gowon au pouvoir au Nigeria depui 9 ans. Profitant de l'absence du chef de l'Etat nigérian en Ouganda pour le sommet de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), les officiers, colonels et commandants ont proclamé, dans leur majorité, sa destitution en justifiant leur action par les "événements survenus dans le pays depuis plusieurs mois". Le général Murtala Roufai Mohamed a alors aussitôt été nommé chef de l'Etat du Nigeria et commandant en chef des forces armées. Il est encore trop tôt pour dire où mènera ce vingt-neuvième coup d'Etat militaire dans le continent africain déjà secoué par le conflit angolais. Le coup d'Etat sans effusion de sang, a été annoncé sur les ondes de Radio-Lagos hier matin. Le couvre-feu a été décrété du crépuscule à l'aube, un appel à l'ordre a été lancé à la population et tous les aéroports voisins des frontières ont été fermés.

Autres informations, page 8

Une campagne est lancée

$3 millions pour reconstruire St-Bonaventure

par Paule Beaugrand-Champagne

N'ayant pu obtenir du gouvernement du Québec l'assurance qu'une aide financière spéciale serait apportée aux sinistrés de Saint-Bonaventure, les habitants de cette municipalité ont mis sur pied une campagne de secours dans le but d'obtenir des citoyens du Québec une aide de $3 millions. Cet argent servira à la reconstruction du village.

Même si les quelques fonctionnaires du gouvernement du Québec, sur place à Saint-Bonaventure, tentaient hier matin de convaincre les journalistes que le premier ministre Bourassa n'a pas rejeté l'idée d'une aide spéciale aux sinistrés, il était évident que le maire Jean-Paul Pépin, lui, était plutôt sceptique quant à cette aide éventuelle.

C'est pourquoi il a lancé cette campagne de dons hier, sur le site de l'église qu'on achevait de démolir complètement. Un premier chèque, au montant de $10,000, a été versé par une communauté religieuse de Nicolet. "Le premier ministre nous a dit que nous pourrions nous servir des lois d'aide sociale et d'aide aux agriculteurs. La première ne peut qu'aider temporairement sur le plan de la nourriture, du logement et des vêtements. Et la seconde prévoit des prêts sans intérêt", nous expliquait le maire Pépin.

"Comment voulez-vous qu'un agriculteur, qui a perdu maison et bâtiments, envisage sérieusement d'emprunter $50,000 pour se remettre sur pied? Il n'aura peut-être pas d'intérêts à payer, mais il aura toujours $50,000 à remettre, a ajouté le maire. On nous dit qu'il y aura "peut-être une aide gouvernementale" quand on aura fait l'étude du dossier de chacun des 355 sinistrés, mais quand cela arrivera-t-il et combien recevrons-nous? C'est imprévisible. Nous sommes obligés de faire appel aux citoyens du Québec".

Autres informations, page 3

L'OEA lève les sanctions contre Cuba

SAN JOSE, Costa Rica (AP) – Par 16 voix contre 3 et deux abstentions, l'Organisation des Etats américains a approuvé, mardi soir, une résolution qui lève les sanctions économiques et politiques qui avaient été imposées, il y a onze ans, au régime castriste. Chaque pays américain aura la faculté de décider s'il lève les sanctions qui frappent Cuba. Le Chili, l'Uruguay et le Paraguay se sont opposés à la résolution.

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

Comment épargner sur les pièces de rechange

Parallèlement aux augmentations sur le prix des voitures neuves, le prix pour les pièces de rechange d'auto a augmenté sensiblement depuis les 6 derniers mois. Toutefois, les automobilistes bien renseignés et prudents, peuvent épargner plusieurs centaines de dollars en achetant des pièces de rechange eux-mêmes.

Notre chronique, page 2

le point du jour

Mort à l'olympisme

A mon avis, on n'a pas dit encore assez de mal du spectacle olympique que projettent Montréal et ses "partenaires forcés" de Québec et d'Ottawa. Non seulement le spectacle est voué à un déficit énorme dont nous ferons tous, à des degrés divers, les frais, mais, même si le spectacle devait ne déboucher sur aucune séquelle économique malheureuse, il n'est pas certain qu'on doive se réjouir de sa présentation.

1. N'en déplaise au défunt baron de Coubertin et à son digne successeur Jean Drapeau, les jeux Olympiques n'ont été jusqu'à maintenant que la réunion spectaculaire des monstres les plus impressionnants qu'aient produits les plus riches pays industrialisés. Les quelques médailles arrachées au cours des ans par des Noirs, par le Tiers-Monde, peu à peu par les pays socialistes démontrent tout simplement que les discriminations les plus tenaces en arrivent elles-mêmes à s'effriter.

2. Même le choix des disciplines, surtout quand on songe au canot-kayak ou à l'équitation, à l'escrime ou au bobsleigh, témoigne du souci constant des "esprits olympiques" de réserver la participation à une élite.

3. Même si la loterie olympique tient ses promesses, même si elle fournit plus que prévu, ce n'est pas la preuve qu'il fallait utiliser l'argent de ces paris à glorifier ceux qui respectent assez le "prochain centième de seconde" pour lui sacrifier leur vie ou pour lui immoler l'équilibre physique et psychologique de leurs enfants. Le même $300 millions aurait été plus utile s'il avait servi à éliminer des taudis, ou, plus "olympiquement", à construire une douzaine de stades partout en province au lieu d'un éléphant blanc à Montréal.

4. Ainsi que le soulignait George Radwanski dans le "Financial Times", il est tragique de constater que "pendant quatre ans toute l'attention et toutes les énergies créatrices du gouvernement municipal de Montréal ont été dirigées vers une quinzaine de festivités au lieu de porter sur les problèmes quotidiens d'une métropole".

5. Par suite d'une connivence constante entre une administration municipale qui ne fonctionne que pour les grands événements et une certaine presse qui ne croit qu'aux gros titres, l'olympisme occupe et occupera suffisamment les esprits pour qu'on oublie les lacunes dont nous affligent nos gouvernants. De record en record, de déconfiture québécoise en déconfiture canadienne, de nouvel "espoir" en nouvel "espoir", on gardera l'attention du citoyen sur des futilités au lieu de lui livrer, sous des titres moins conquérants, assez d'informations pour qu'il puisse surveiller ses gouvernants. A force de jeux, on pourra même réduire son besoin de pain.

L'olympisme, qu'est-ce que ce fut jusqu'à maintenant sinon des lauriers pour des êtres d'exception, sinon du prestige pour les castes les plus riches, sinon une surenchère entre les villes et les pays les plus gavés, sinon une polarisation de l'attention sur le clinquant et l'accessoire? L'olympisme qu'on nous impose ne vaut guère mieux que le professionnalisme et il coûte désormais aussi cher.

Laurent Laplante

les régions

Godbout, le ramoneur, marche pour les expropriés de Mirabel

(M.G.) — Luc-André Godbout, le ramoneur du quartier Saint-Sauveur à Québec, entreprend ce matin une autre marche d'appui aux "victimes du système", cette fois les expropriés de Sainte-Scholastique.

En compagnie de Paul-Yvon Blanchet, un copain de Saint-Sauveur qui l'accompagne à bicyclette depuis quelque temps, Godbout partira de Montréal pour se rendre à Mirabel.

Cette marche symbolique, en poussant sa voiture de ramoneur, signifie pour lui qu'une fois de plus il lui sera possible d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation faite à un groupe de la société par des dirigeants politiques ou par des puissants intérêts économiques.

Ainsi, le 18 juillet, dernier, il prenait la route de Québec à Montréal, par la rive nord, pour arriver le 27 juillet au bureau central de Montréal des Travailleurs agricoles unis. Par cette marche, il voulait être solidaire des travailleurs agricoles de Californie qui luttent depuis plusieurs années pour des conditions de travail plus humaines.

Les travailleurs de la Californie traversent présentement une période cruciale, puisque le renouvellement des conventions collectives doit se faire d'ici l'automne. Entre-temps, une nouvelle loi de l'Etat de Californis permettra' au cours du mois d'août de prendre des votes d'affiliation en faveur de syndicats autonomes plus respectueux des droits des travailleurs que l'actuel syndicat des Teamsters.

César Chavez, président des TAU, a déclaré récemment que les Teamsters tentaient de justifier les nouveaux contrats qu'ils ont réussi à signer avec les employeurs en organisant de "fausses grèves".

"Les producteurs disent aux ouvriers de ne pas venir travailler, les Teamsters battent et menacent les travailleurs qui se présentent à l'ouvrage, et ensuite les producteurs se déclarent victimes de dommages par suite de grève", a-t-il déclaré dans un communiqué publié le 18 juillet dernier.

Selon des chiffres produits hier par le bureau des TAU à Montréal, la campagne de boycottage des raisins et de la laitue de la Californie a connu un franc succès depuis deux ans, puisque la production entrant à Montréal cet été est cinq fois moins importante que celle de l'année dernière à pareille date.

La quatrième semaine de la récolte, présentement en cours, revêt cependant une très grande importance au plan quantitatif et les TAU espèrent donner un coup fatal aux producteurs au cours de la présente saison.

César Chavez a d'ailleurs entrepris lui aussi une marche, longue de 800 milles, depuis la frontière du Mexique jusqu'à Fresno, où se tiendra prochainement un grand congrès des TAU en vue de préparer la ronde des votes d'affipiation. L'organisation matérielle de cette votation, où 300,000 travailleurs sont impliqués, coûte beaucoup d'argent et le leader syndical convoque à des réunions tous les syndicats de travailleurs qu'il rencontre sur sa route.

Plus modeste quant à lui, Luc-André Godbout explique que le long des villages qu'il traverse il lui arrive de parler à jusqu'à 60 personnes par jour pour leur expliquer le sens de sa marche et pour distribuer des tratc. Dans le cas des raisins de la Californie, il entre dans les épiceries et parle aux marchands. Il affirme que la plupart de ses interlocuteurs comprennent et approuvent très vite ses propos.

Godbout tire ses revenus de l'assistance sociale, n'acceptant que le gîte et les repas mais refusant tout argent. "Je ne suis pas le rallye Tiers-Monde' dit-il".

Aujourd'hui une équipe de l'Office national du Film le suivra dans les rues de Montréal pour filmer quelques séquences.

Au début de juin, Godbout avait marché 75 milles de Québec à Thetford Mines pour appuyer les mineurs de l'amiante, du 23 juin au 16 juillet, il a marché 280 milles de Québec à Matane pour être solidaires expropriés de Forillon.

Sursis pour les locataires de la rue Saint-Norbert?

Le logement est un droit et on va le prendre disent les locataires de la rue St-Norbert menacés d'expulsion par la ville qui veut construire à cet endroit une cour de voirie.

(par G.R.) — Les locataires de la rue St-Norbert connaîtront peut-être, aujourd'hui, un sursis dans le différend qui les oppose à la ville de Montréal. La Cour supérieure doit en effet entendre aujourd'hui la demande d'injonction déposée par le groupe Sauvons Montréal pour qu'aucun changement ne soit apporté à l'environnement du Couvent du Bon-Pasteur tant que le ministère des Affaires culturelles ne se sera pas prononcé sur la demande de classification historique de cet édifice.

Si la Cour supérieure accède à cette demande du groupe Sauvons Montréal, la ville devra attendre avant de procéder à l'exécution de son projet d'établissement d'une cour de voirie dans ce secteur. Il en est ainsi parce que, au terme de la loi sur la conservation du patrimoine, il deviendrait impossible de procéder à la démolition des propriétés touchées par l'expropriation. En conséquence, l'avis d'expulsion signifié à une cinquantaine de locataires de la rue St-Norbert ne pourrait être exécutable, comme prévu, le 31 juillet.

Bien que les locataires de la rue St-Norbert et le Comité logement St-Louis considèrent cette solution comme un pis-aller, ils attendent avec impatience la décision de la Cour supérieure. Quoi qu'il en soit une grande réunion est prévue pour jeudi, 17 heures, rue St-Norbert. Les locataires entendent y mettre au point leur stratégie d'occupation des logements si jamais la ville veut mettre à exécution les avis d'expulsion. Chose certaine, l'occupation se fera dans la joie puisque divers spectacles sont prévus pour ce jour-là.

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl **$3.95**

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous y trouverez:

- Une liste des garages et concessionnaires compétents à travers le Canada.
- Une liste des concessionnaires condamnés pour pratiques frauduleuses.
- La critique complète des modèles 1970-1974.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1974.
- La jurisprudence pour combattre les sept rackets les plus fréquents.
- Les modèles qui bénéficient de prolongements "secrets" de garantie (Astre, Cortina, Mustang, Vega).
- La manière de produire une réclamation efficace.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.

Édition 1975
$3.95

ARRÊT

Roulez sans vous faire rouler

par Philippe Edmonston

Un guide recommandé par l'Association pour la Protection des Automobilistes pour l'achat d'une voiture neuve ou usagée

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

LES GARANTIES "SECRETES" D'AUTO

Les fabricants d'automobiles tiennent secrètes des prolongations de garantie, allant, dans certains cas, jusqu'à cinq ans ou 50,000 milles pour diverses pièces d'équipement.

Dans l'ignorance de cette politique, des propriétaires de voiture, risquent de défrayer le coût des réparations, alors qu'ils n'auraient rien à débourser en se présentant chez un concessionnaire.

Interrogés à ce sujet, les différents fabricants d'automobiles, ont refusé d'admettre l'existence de telles prolongations de garantie, en déclarant qu'il s'agissait plutôt de "politiques de bonne entente" ou "goodwill", touchant un nombre limité d'automobilistes et accordées seulement après étude de leur dossier.

Les prolongations "secrètes" de garantie Ford

Les modèles Pinto, Capri et Cortina de la compagnie Ford ont fait l'objet de certaines directives de cette compagnie en raison de problèmes particuliers qui avaient été identifiés. Ces prolongations "secrètes" de garantie s'applique surtout à une consommation excessive d'huile du moteur.

Les prolongations "secrètes" de garantie GM

La société General Motors a de sérieux problèmes avec les moteurs des modèles Vega et Astre de 1971 à 1974. Les moteurs de ces voitures étaient portés à chauffer et la compagnie a offert aux propriétaires une couche protectrice spéciale appliquée gratuitement. Après cette opération, si les problèmes persistaient, General Motors offrait de payer les réparations qui s'imposaient.

La société GM a aussi fait une entente avec ses concessionnaires pour réparer gratuitement les ailes rongées par la rouille sur les modèles Véga et Astre 1971 à 1974. General Motors n'a jamais divulgué cette prolongation "secrète" de garantie.

La compagnie a également prolongé secrètement la garantie sur les transmissions automatiques T-350 et T-400 sur les modèles 1973 à 1975. Cette prolongation s'échelonnait jusqu'à 50,000 milles.

Les prolongations "secrètes" de garantie Chrysler

La société Chrysler à cause de la mauvaise qualité de la peinture sur les modèles 1972 et 1973 a prolongé la garantie sur ces modèles pour 2 ans ou 24,000 milles. Chrysler a confirmé verbalement que cette prolongation de garantie était en vigueur mais se refuse de le faire par écrit.

COMPARAISON DES PRIX DES PIECES D'AUTOS

	Neuves	Reconstruites	Usagées
Moteur: (bloc ass.t culasse)			
350 G.M. 1974	$1012.00	$550.00	$450.00 complet
302 Ford 1974	$1255.00	$450.00 (concess.)	$350.00 complet
318 Duster 1974	$1031.00	$674.00	$400.00 complet
Transmission:			
350 G.M. 1974	$ 710.00	$310.00	$125.00
C 4 Ford 1974 V8	$ 800.00	$257.00	$125.00
Duster 1974 V8	$ 495.00	$240.00	$125.00
Alternateur:			
G.M. 1974	$ 145.20	$ 46.95 (Can. Tire)	$ 20.00
Ford 1974	$ 164.90	$ 30.00	$ 20.00
Chrysl. '74	$ 105.00		$ 20.00
Démarreur:			
G.M. 1974	$ 149.55	$ 36.40	$ 20.00
Ford 1974	$ 100.00	$ 33.75	$ 20.00
Duster '74	$ 95.00	$ 47.75	$ 20.00
Moteur d'essuie-glace avec pompe			
G.M. '74	$ 104.05	$ 30.00 (sans pompe)	$ 20.00 (complet)
Ford '74	$ 76.45		$ 20.00
Duster '74	$ 71.00		$ 20.00
Porte:			
Chev. 1974 (2P. H.T.)			$125.00
Fairlane 74 (2P. H.T.)	$ 206.25		$125.00 (ass.)
Duster	$ 150.00		$125.00
Valise:			
Chev. 1974			
Fairlane '74	$ 200.00		$ 80.00
Duster '74	$ 144.70		$ 60.00
Pare-choc avant:			
Duster 1973	$ 68.60		$ 50.00 (complet)
Fairlane '74	$ 115.65		$ 35.00
Drive-Shaft:			
Fairlane '74	$ 103.65		$ 60.00
Chev. 1974	$ 162.10		$ 65.00

Les prolongations "secrètes" de garantie Toyota

Les bulletins de service CONFIDENTIELS intitulés "Toyota extended policy bulletins" portent la date du 15 novembre 1974. Ils sont accompagnés d'une note qui ce lit comme suit: "Instructions: Veuillez insérer ces feuillets dans le cahier de garantie Toyota. Ces feuillets, traitant de la politique de prolongation de garantie de Toyota et datés du 15 novembre 1974, remplacent ceux, portant la date du 28 juin 1974, qui devront être retirés du cahier et détruits".

Les bulletins de service mentionnent la possibilité de défectuosités dans un certain nombre de véhicules de modèles Corona 2000, Célica, Célica-ST, Corolla 1600, Land Cruiser, Mark II et Hi-Lux. Toyota s'engage à défrayer entièrement les coûts des pièces et de la main-d'oeuvre pour la réparation de ces défectuosités et ce, jusqu'au 30 juin 1975. (Voir lettre confidentielle reproduite dans ce reportage).

QUOI FAIRE?

Si vous croyez posséder une voiture bénéficiant d'une prolongation "secrète" de garantie, faites parvenir une lettre enregistrée à votre fabricant, parce que c'est surtout lui qui prolonge la garantie souvent sans en aviser ses concessionnaires. Envoyez votre lettre à votre fabricant même si la garantie prolongée est expirée parce que les prolongations de garantie sont instituées pour dédommager l'automobiliste aux prises avec une voiture contenant des vices cachés. Etant donné qu'il s'agit de vices cachés, le concessionnaire et le fabricant peuvent être tenus légalement responsables des dommages causés par ces "vices cachés" n'importe quand et à n'importe quel millage. La Cour des petites créances a déjà rendu plusieurs jugements le confirmant.

EXEMPLE TYPE DE LETTRE DE RECLAMATION

M. Jean Sansregret,
La Société Caporal Motors du Canada
Route rurale,
Crookville. P.Q.
Monsieur,

J'ai acheté chez votre concessionnaire . . . . . une voiture de marque . . . . . le . . . . . 197 . . . .

Depuis ce jour, j'ai découvert que ma voiture avait les défauts suivants:

1 . . . . . .
2 . . . . . .
3. . . . . .
4. . . . . .
5. . . . . .

Je vous ai demandé à plusieurs reprises de vous conformer à la garantie et d'exécuter les réparations requises sans frais de ma part. Vous avez jusqu'ici refusé ou négligé de le faire, donc, j'ai dû payer pour ces réparations. Je vous réclame le montant total des factures ci-jointes afin de pouvoir bénéficier de la prolongation "secrète" de garantie qui s'applique à ma voiture. S'il vous plaît ne me répondez pas que cette garantie n'a pas été prolongée car la compagnie a confirmé l'existence d'une telle prolongation.

Vous êtes sans doute au courant que la loi vous tient légalement responsable pour les défauts dû à votre négligence sans égard au millage ni du temps écoulé.

Dans l'attente d'une prompte réponse, c'est à dire dans les cinq jours qui suivent, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Euphrasie Laconsommation.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Jean-Noël Bilodeau, Henri Jalbert.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Maurice Giroux, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char.

Informations générales: Paule Beaugrand-Champagne. Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné
Roland Legault

Publicité:
Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay,

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Saint-Bonaventure: on reconstruit

Photo Pierre Boisclair

On s'affaire à réparer au plus tôt les maisons encore habitables.

Photo Pierre Boisclair

L'église de Saint-Bonaventure (dont on voit les restes au fond) sera peut-être reconstruite. Ce sont le curé et les marguilliers qui feront, d'ici quelque temps, une recommandation à l'évêque de Joliette.

par Paule Beaugrand-Champagne

Les responsables de la Protection civile, qui assistent le maire et son équipe dans leur oeuvre de remise sur pied du village, estiment que la période dite d'urgence aura pris fin la semaine prochaine et qu'ils pourront se retirer des lieux.

Les maisons qu'il faut démolir l'auront été, celles qui sont habitables auront été réparées et les services communautaires de base (épicerie, école, etc) auront repris vie. La re-construction pourra conmmencer. D'ici là, les villageois ont eux-mêmes demandé à la Sûreté du Québec de maintenir les barrages sur les routes donnant accès à leur village: ils veulent travailler en paix à ramasser les débris de ce qui était leur.

On ignore encore quels montants les compagnies d'assurance paieront, mais le fonds de secours doit servir à combler la différence entre ces montants et les pertes réelles encourues. Le comité du fonds de secours, présidé par M. Laurent Lavoie, est composé de quatre citoyens non-sinistrés de la municipalité, qui compte 960 personnes au total.

Il fallait bien trouver une solution au problème financier auquel les sinistrés vont devoir faire face, la la création du fonds de secours a été évidemment nécessaire. Mais le maire nous faisait remarquer qu'on aurait pu prendre cet argent dans les impôts des Québécois plutôt que de les solliciter encore d'une autre façon, si le gouvernement s'était montré plus empressé à aider les gens de Saint-Bonaventure. De toute façon, le Conseil municipal s'est quand même réuni lundi et a adopté des résolutions demandant une aide financière spéciale à l'Etat, sans fixer de montant précis: "Nous avons demandé des dollars!" a dit le maire.

Des mécontents

Si le maire et d'autres responsables du village sont déçus de l'attitude gouvernementale, des organismes bénévoles qui sont allés dès jeudi soir dernier donner un coup de main aux sinistrés sont assez mécontents. Le maire Pépin et les fonctionnaires du gouvernement ont demandé au Club Amcesse, de Drummondville, et à l'Association des contribuables du Montréal métropolitain, de se retirer de Saint-Bonaventure.

Profondément choqués, des représentants de ces deux organismes ont rencontré des journalistes lundi soir pour dénoncer le manque de coordination des services gouvernementaux en même temps que leur main-mise sur toutes les actions post-tornade. Selon M. Léonce Descheneaux, président du club de bénévoles Amcesse, "les paroissiens de Saint-Bonaventure sont pris à l'intérieur d'une clôture de fer gouvernementale."

Photo Pierre Boisclair

Les villageois s'occupent maintenant eux-mêmes de leur ravitaillement.

Les protestataires estiment que les fonctionnaires ont une trop grande influence sur le maire et ses conseillers qui ont refusé qu'ils apportent les dons en objets et nourriture qu'ils ont obtenus; on leur a plutôt demandé de garder tous ces dons en réserve et que, selon les besoins, on fera appel à eux. Le Club Amcesse craint ainsi de perdre la confiance de ses donateurs qui pourraient croire qu'il accumule des biens à d'autres fins que celle de venir en aide aux sinistrés. Il demande d'avoir le droit de laisser deux de ses membres au village.

Le maire Pépin et un porte-parole de la Protection civile ont déclaré qu'on avait demandé le départ de ces groupements par simple réalisme. On ne peut accepter de recevoir de pleins camions de dons alors que les entrepôts n'existent même pas. Il vaut mieux, ont-ils dit, "tenir un entrepôt sur papier quitte à communiquer avec les donateurs au fur et à mesure que le besoin se fait sentir".

Le maire Pépin s'est fait le porte-parole de la population de St-Bonaventure, pour remercier tous ceux qui sont venus en aide à sa municipalité et qui le feront à l'avenir.

les échos du jour

On parle beaucoup du prochain remaniement ministériel, mais Bourassa n'a pas encore laissé filtrer beaucoup d'indications sur sa composition. Le JOUR aurait quelques petites suggestions à lui faire: Louis-Philippe Lacroix à la Chasse et à la Pêche (pour la chasse aux sorcières); Robert Bourassa aux Affaires sociales (pour les allocations familiales de toutes sortes); Gilles Massé au Travail (car il faut s'assurer d'avoir un ministre qui ne connaisse pas le secteur); Jean Cournoyer aux Sports (pour son habilité dans le patinage de fantaisie); François Cloutier, aux Terres, Forêts et Domaines (à cause de ses qualités de châtelain); et la cerise sur le sundae, on réclame le retour de Claire Kirkland-Casgrain à n'importe quel poste.

Le téléphone ne répond plus

Les techniciens de Télébec s'offrent la semaine de 3 jours... à leurs frais

par Gisèle Tremblay

Quelque 1856 requêtes de service auprès du réseau téléphonique Télébec s'accumulent sans être satisfaites à La Tuque, à Contrecoeur, aux Iles-de-la-Madelaine et dans les localités sises au sud de Trois-Rivières, depuis que les 85 employés de métier se sont accordés, à leurs frais, la semaine de quatre jours, puis la semaine de trois jours.

Ces employés, qui négocient le renouvellement de leur convention collective, ont opté en effet pour un ralentissement de travail au lieu de la grève totale. Ils ont réduit leur semaine normale de 40 heures à 32 heures à la mi-juin, puis à 24 heures il y a deux semaines. Et si cette pression ne suffit pas, ils réduiront encore.

Le conflit est d'abord salarial, mais il offre des complications aussi bizarres que le territoire en peau de léopord que dessert Télébec. Ce territoire est divisé en trois zones sans lien géographique: 1- La Tuque, Contrecoeur et Arthabaska; 2- Localités au sud de Trois-Rivières; 3- Iles-de-la-Madeleine et Shawville (au nord d'Ottawa).

Salaires de Zone

Or, les techniciens du réseau reçoivent jusqu'ici, pour le même travail, un niveau de salaire différent selon la zone où ils sont affectés. Ceux de la zone 1 gagnent de $2.81 à $5.21 l'heure; ceux de la zone 2, de $2.79 à $5.13; ceux de la zone 3, de $2.67 à $4.96.

Le syndicat, affilié à la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ) réclame la compression des salaires aux deux premières zones seulement. La compagnie, une filiale de Belle Canada, accepte le principe des deux zones, mais sans offrir les salaires correspondants.

Le syndicat demande en outre, bien sûr, une hausse des échelles de salaire. C'est ainsi que pour la zone 1, ils visent la parité avec les salaires que paie Bell Canada à Trois-Rivières depuis décembre dernier ($230 par semaine), soit $6.30 au maximum de l'échelle dès le 23 décembre (pour un contrat d'un an). La dernière offre de la compagnie, le 8 juillet, fixe cet échelon à $6.12.

Les syndiqués se disent aussi spécialisés qu'un électricien de chantier ($7.09 l'heure). Ils n'exigent pas la parité avec eux, mais réclament l'abolition des contrats aux sous-traitants pour tout travail sur l'équipement déjà en service.

Négociations rompues

Selon le syndicat, en effet, la compagnie a souvent recours, et de plus en plus, à des entrepreneurs de l'extérieur, notamment pour l'installation des poteaux. Les employés de ces sous-traitants sont payés selon les taux en vigueur dans la construction, de sorte que le moindre manoeuvre, affecté au même travail, gagne plus ($6.59) qu'un employé spécialisé de Télébec avec cinq années d'ancienneté.

Les grévistes voulaient aussi la semaine de 39 heures, comme les employés de Bell à Trois-Rivières, mais leurs négociateurs ont abandonné cette exigence en cours de route. La dernière offre patronale, le 8 juillet, a été rejetée à 85% et il n'y a pas eu de négociation véritable depuis lors, sauf une contre-proposition syndicale (le 18 juillet) que la compagnie a écartée.

Depuis le ralentissement de travail, les requêtes pour des installations ou des réparations téléphoniques subissent du retard. De nouvelles usines, dans le parc Bécancour, ne sont pas encore desservies. Le syndicat a offert de maintenir les services essentiels en filtrant les requêtes (le service à domicile ayant priorité sur le service commercial). Mais la compagnie aurait refusé pour ne pas avoir à payer des syndiqués en disponibilité.

L'affaire Guay: ça continue encore

(LE JOUR) — La décision du directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, d'"exiler" à Verdun son directeur-adjoint, M. André Guay, respecte-t-elle intégralement le verdict de la Commission de police du Québec et les recommandations du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce sont les questions que se posent présentement M. Guay et son avocat Me Philippe Gélinas. Ni l'un ni l'autre ne le croient vraiment. Il reste toutefois qu'ils ne peuvent, eux-mêmes, trancher le débat. Quant au recours possible à l'un ou l'autre de ces organismes, voire même aux deux, pour trancher le débat, M. Guay et Me Gélinas affirment qu'il est trop tôt pour en préjuger.

L'affaire Guay n'est donc pas close comme on aurait pû le croire à la suite du jugement de la Commission de police qui recommandait la réinstallation dans ses fonctions du directeur-adjoint. La décision du directeur Daigneault d'éloigner le numéro deux de la police de la CUM du feu de l'action en l'affectant "aux applications possibles des innovations scientifiques et technologiques, particulièrement dans le domaine de la circulation, repose le problème soulevé par la suspension de M. Guay.

Accusé d'avoir manqué de loyauté envers ses supérieurs, en les soumettant à l'écoute électronique, M. Guay était suspendu de ses fonctions il y a 6 mois. En défense, M. Guay invoquait que son recours à l'espionnage électronique se trouvait parfaitement justifié parce qu'il avait toutes les raisons de croire que certaines personnes au sein de l'état-major de la police voulaient mettre un frein à la lutte menée contre le crime organisé et particulièrement à l'enquête portant sur "la comptabilité du monde interlope". Au terme de son enquête, la Commission de police devait conclure qu'il n'y avait pas là matière à suspendre M. Guay de ses fonctions.

Comme le dit Me Gélinas, "André Guay est un policier d'expérience, habitué à mener des enquêtes et à diriger des hommes, ce n'est pas un gratte-papier. Est-ce que ses nouvelles fonctions servent les meilleurs intérêts de la police et des contribuables?"

CHEZ
FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES
ET TU TAPISSES
À MEILLEUR MARCHÉ
QU'AILLEURS
• MOBIL
• CANADA PAINT
• CROWN DIAMOND
• SHERWIN-WILLIAMS
Rég. $8.95 à $13.95 gal.
3 GALLONS POUR $12.00 SURPLUS DE STOCK
GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE PAPIER TENTURE ENCOLLÉ (en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
272-9743
SPÉCIAL GRIS À PLANCHER 3 GALLONS $10
ROULEAUX 75¢ CH.
GRATUIT 1 GALLON DE PEINTURE AVEC CHAQUE ACHAT DE $20.00 et plus
PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES
EXTRA SPÉCIAL 3 GALLONS POUR $9.98
SPÉCIAL TOILE DE PEINTURE 9' x 12' Reg. $9.95 GRAND SPÉCIAL $4.50
FRENIÈRE ET FILS INC.
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418 CHARGEX
2 STATIONNEMENTS À VOTRE SERVICE
Livraison gratuite pour la ville et la banlieue

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

LAINE PAUL GRENIER ENRG.
5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466
2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Spécialité
Laines d'été

TÉL.: 669-4141
L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.
ANDRÉ BUJOLD SERVICE 24 HEURES

ACADÉMIE MICHEL MORIN
Maternelle - élémentaire - secondaire -
Programme du D.E.C. du Ministère.
Pensionnaires externes admission pour 1975-76
4553 Old Orchard
Montréal
Tél.: 482-9425

québec

Il sera plus facile de contester les décisions des Affaires sociales

La nouvelle Commission des affaires sociales aura des procédures très simplifiées

QUEBEC (PC) — La nouvelle Commission des affaires sociales, qui entrera en fonction le 1er août, sera caractérisée par la simplicité de la procédure des appels portés devant elle.

C'est ce qu'a souligné hier le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, au cours d'une conférence de presse où il a aussi annoncé la nomination du juge Gilles Poirier comme président du nouveau tribunal.

La CAS, dont la création était prévue dans le bill 37 adopté en juin dernier, recevra toutes les requêtes adressées jusqu'ici à la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales, à la Commission de révision en vertu de la Loi de la protection du malade mental et au Comité d'arbitrage des conflits entre médecins et établissements publics.

La commission comprendra quatre divisions: celle de l'aide et des allocations sociales, celle de la protection du malade mental, celle de la santé et des services sociaux et celle du régime de rentes.

Pas de complication

La nouvelle commission "facilitera aux bénéficiaires et aux usagers du réseau des affaires sociales l'exercice de leur droit d'appel, en assouplissant et en unifiant les procédures à remplir", a déclaré le ministre.

Toute personne en droit de loger un appel pourra le faire dans un délai de 90 jours à compter du moment où elle a appris la décision qu'elle veut contester. Elle pourra, à son gré, se faire représenter ou non par un avocat.

"Personne ne sera débouté pour ne pas avoir respecté à la lettre la façon de présenter une requête", a déclaré le ministre.

Les décisions de la commission seront exécutoires, finales et sans appel. Elles seront publiées — en omettant les noms des personnes concernées — de façon a établir une jurisprudence dans leur domaine.

M. Forget a souligné que la division du régime de rentes permettra de rapatrier les appels portés jusqu'ici devant la Commission fédérale d'appel des pensions.

Des délais considérables survenaient aux causes portées devant cette commission qui n'est qu'un tribunal à temps partiel et qui doit siéger partout au pays.

La nouvelle façon de procéder accélérera beaucoup les causes d'invalidité, a souligné le ministre.

Il n'est pas interdit de penser ni de souhaiter, a dit M. Forget, que le mandat de la commission soit éventuellement élargi de façon à lui permettre d'entendre les appels portés dans les causes d'accidents de travail.

"Je pense que la nouvelle commission est un bon candidat à cette fonction", a-t-il dit, ajoutant que le projet faisait l'objet de discussions avec le ministre du Travail.

Le juge Gilles Poirier présidera la Commission

QUEBEC (PC) — Le juge Gilles Poirier, de la Cour provinciale, siégeant actuellement au Tribunal du travail à Montréal, a été nommé président de la nouvelle Commission des affaires sociales, a annoncé hier le ministre Claude Forget.

Le ministre des Affaires sociales a rendu publique, hier, la composition de la nouvelle instance administrative habilitée à recevoir les plaintes des usagers du réseau des affaires sociales. Tous les membres de la commission doivent être des avocats.

Me Camille Blier, président de la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales, devient le vice-président de la nouvelle commission qui comprendra en outre Me Jacques Morency, actuellement président de la Commission de révision en vertu de la Loi de la protection du malade mental, ainsi que Mes Alphonse Desjardins, Daniel Harvey et Judith Gamache-Côté.

Les trois derniers membres mentionnés siégeaient jusqu'ici à la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales.

M. Forget a aussi annoncé la nomination de huit assesseurs à la nouvelle commission, dont un médecin et quatre psychiatres. Ce sont le Dr Gilbert Blain et les Drs Jean-Marc Bordeleau, Gaston De La Bossière, Jules Lambert et Louis Roy.

Les trois autres assesseurs sont Mmes Dolorès Landry, Gertrude Langlois et M. Gérard Sylvestre, tous membres de l'ex-Commission d'appel de l'aide et des allocations familiales.

Bourassa a créé un faux dilemme

Selon M. Marcel Léger, le premier ministre Bourassa veut enfermer les Québécois dans un faux dilemme en voulant les faire choisir entre la culture et le niveau de vie, comme si ces deux objectifs étaient impossibles à réaliser en même temps.

Commentant le nouveau slogan de M. Bourassa, le député péquiste de Lafontaine a comparé le premier ministre à ce fermier qui désirait savoir si, après avoir privé d'eau et de manger pendant cinq jours un mouton, ce dernier aurait plus faim que soif.

Une fois les cinq jours passés, raconte M. Léger, le fermier place un seau d'eau à un bout de son terrain, et une auge à l'autre bout. Résultat: le mouton est mort d'indécision.

Fonctionnaires

Semaine plus longue?

QUEBEC (PC) — Cinquante-cinq pour cent des 21,600 fonctionnaires provinciaux du Québec dont la semaine de travail est de 32.30 hrs, acceptent de prolonger cette semaine de 2.30 hrs pour obtenir la parité salariale avec les cols blancs fédéraux et des autres provinces qui, eux, travaillent en moyenne 35 heures par semaine.

C'est ce que révèle un sondage effectué au début de juillet par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec auprès de ses membres, dans le cadre des négociations en cours depuis janvier pour le renouvellement de la convention collective des 33,000 employés de l'Etat québécois. Le dernier contrat de travail est expiré depuis le 30 juin dernier.

La prolongation de la semaine de travail à 35 heures n'affecte pas les 12,000 travailleurs manuels du gouvernement, dont la semaine de travail est actuellement de 40 heures.

L'augmentation de la semaine de travail à 35 heures représenterait pour ces fonctionnaires une hausse automatique de 7.7 pour cent de leurs salaires, en plus de l'augmentation à être négociée dans le renouvellement de la convention collective.

"Toutefois, comme l'a précisé M. Jean-Louis Harguindeguy, le président du SFPQ, ce sondage ne nous donne pas un mandat officiel pour accepter le projet du gouvernement de prolonger la semaine de travail. Il faudra tenir une consultation ultérieure pour mandater le bureau de négociation, composé de 26 officiers régionaux.

LA PERTE DE LA RUE ST-NORBERT: LA FAUTE DE LA VILLE.

Les autorités municipales prétendent ne pouvoir empêcher la démolition dans notre ville.
Pourtant elles vont détruire la rue St-Norbert qui leur appartient.
Et Montréal en pleine crise de logement se retrouvera avec 49 unités d'habitation en moins et un terrain de stationnement de plus.
Protestez contre cet acte de vandalisme urbain. Envoyez ce coupon:

RÉUNION PUBLIQUE RUE ST NORBERT, LE JEUDI 31 JUILLET A 17 HEURES.

L'Association des citoyens de la rue St-Norbert

SAUVONS MONTREAL SAVE

M. Yvon Lamarre,
Vice Président,
Comité Exécutif,
Hôtel de Ville,
Montréal, P.Q.

Monsieur,
Je vous demande d'assurer la sauvegarde des maisons de la rue St-Norbert.

Nom . . . . .

Adresse . . . . .

Projet d'édifice de $35 millions

Le gouvernement se lie à l'Industrielle pour 30 ans

QUEBEC (J.K.) — Forte d'un contrat de location au gouvernement pendant trente ans, l'Industrielle, mutuelle d'assurances construira un édifice à bureaux de quelque $35 millions, dans Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

En conférence de presse, en fin d'après-midi hier, trois ministres québécois dont M. Raymond Mailloux, des Travaux publics, ainsi que les dirigeants de l'Industrielle, annonçaient qu'un bail de trente ans était signé, prévoyant la location des 700,000 pieds carrés d'espace à breaux, au gouvernement.

Développement

Le prix de location prévu — bien qu'il est sujet à modification une fois que les travaux seront terminés — est de $8.29 le pied carré, ce qui comprend des frais de $2.50 pour les services municipaux. Tout changement dans les taxes municipales entraînera une hausse équivalente dans le prix de location.

L'Industrielle, qui se voit ainsi devenir propriétaire d'un édifice dont le financement ne pose évidemment pas de problème, annonce du même coup qu'elle procédera, dans les alentours de l'édifice, à l'aménagement d'un vaste secteur résidentiel que seront susceptibles d'habiter des groupes d'employés parmi les quelque 4,000 fonctionnaires qui travailleront dans le nouvel immeuble.

Justification

Pourquoi l'Etat ne construit-il pas ses propres édifices? Les ministres Mailloux, Garneau et Harvey ont déclaré qu'en plus de dégager le gouvernement d'une série de problèmes et d'inquiétudes reliés au secteur de la construction, une société québécoise, une mutuelle d'assurance, est ainsi encouragée. Les profits que réalisera l'Industrielle, insiste M. Mailloux, seront redistribués, en fin de compte, à chacun des assurés de cette société. En outre, a-t-on expliqué, il appert désormais qu'un édifice de trente ans (âge qu'aura l'édifice à l'échéance du bail, en 2,008) ne vaut plus trente ans, dans cette perspective, possèdera un éléphant blanc ou un taudis... Ce qui libérera d'autant le gouvernement.

D'autres projets sont envisagés, avec d'autres sociétés d'assurance. On parle de la Laurentienne, nom mentionné par le ministre Mailloux. Mais, devait ajouter plus tard M. Garneau, rien ne dit que tous les projets seront conçus de la même façon. On a estimé que cette façon de procéder était la bonne actuellement. En un autre temps, peut-être parlera-t-on de contrat de bail-achat.

La carte de presse de la police

Le Conseil de sécurité reporte sa rencontre avec les journaux et reçoit le Conseil de presse

par Gisèle Tremblay

Devant l'opposition publique des deux institutions gardiennes de la presse québécoise à la "carte de presse de la police", le Conseil de sécurité publique a reporté à lundi prochain sa rencontre avec les directeurs d'information à ce sujet et recevra auparavant, ce vendredi, le président du Conseil de presse du Québec, M. Jean-Marie Martin.

La rencontre avec les directeurs d'information, d'abord prévue pour hier, a été conçue pour permettre aux représentants de la presse de choisic eux-mêmes deux des quatre membres du "Comité de presse" chargé d'émettre la carte de presse de la police à l'intention d'un certain nombre de journalistes dûment sélectionnés.

La Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) et le Conseil de presse ont réagi vivement à l'établissement de cette carte. La première, dans un communiqué officiel publié dimanche, a prié le Conseil de sécurité d'annuler sa décision. Le second, dans une lettre au Conseil de sécurité datée du 24 juillet, demandait à être reçu pour expliquer son point de vue, avant tout nouveau développement.

Entre-temps, les directeurs d'information de la presse montréalaise, écrite et parlée — ont communiqué entre eux et se concertent pour adopter éventuellement une attitude commune à la rencontre de lundo.

Un étrange jeu de cartes

Le Conseil de presse, où siègent à parts égales des représentants des entreprises de presse, des journalistes et du public, compte lui-même délivrer, à compter du premier septembre prochain, une carte d'identité professionnelle, facultative, qui établira que son détenteur est bien journaliste.

C'est pour expliquer les objectifs de cette carte de presse, destinée à se substituer aux nombreuses cartes particulières en circulation, que M. Martin réclamait une entrevue d'urgence avec M. Paul-Emile L'Ecuyer, président du Conseil de sécurité.

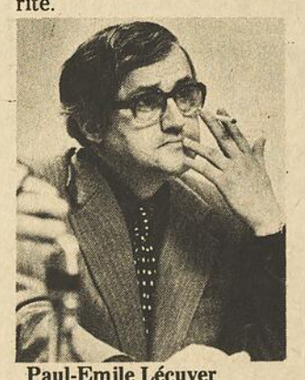

Paul-Emile Lécuyer

Le responsable des relations publiques au Conseil de sécurité, M. Bernard Morrier, indique qu'il entend lui aussi expliquer à M. Martin, la nature de la carte policière. La rencontre servira donc à cet échange.

M. Morrier s'étonne de cette levée de boucliers. Le Conseil de presse déclare-t-il n'a jamais communiqué avec la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour lui présenter son projet de carte de presse, pas plus qu'avec les deux autres corps policiers, la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale: "Nous avons vérifi".

Mais la Fédération des journalistes se plaint elle aussi de n'avoir pas été consultée pour la carte policière. M. Morrier reproche à la fédération de s'adresser au Conseil de sécurité par la voie des journaux: "Ils nous demandent d'annuler notre décision, mais on n'a rien reçu d'eux officiellement".

Une forme de contrôle

M. Morrier défend enfin la carte de la police contre ses accusateurs. Ce n'est ni un permis de travail, ni un mécanisme de contrôle, observe-t-il, mais une accréditation comme il en faut pour les Jeux olympiques ou tout autre événement d'envergure. Elle permettra notamment de circuler librement à l'intérieur du quartier général: "On ne peut tout de même pas recevoir 400 journalistes — en mettant les choses au pire — aucun organisme ne le pourrait."

L'un des objectifs recherchés, poursuit - il, est d'éliminer les curieux, ceux qui se présentent sans e9tre mandatés, par exemple sur les lieux d'une catastrophe ou d'un incident quelconque. La police ajoute-t-il, ne choisira pas elle-même les journalistes: l'accréditation confirmera le choix de l'entreprise de presse, qui désignera elle-même les journalistes.

Pour éviter toute décision arbitraire, si le Comité de presse refuse un journaliste candidat à l'accréditation, il devra en révéler les motifs, souligne M. Morrier. Et contestant que la carte de la police ne mène à un contrôle de l'information en période de crise, il rappelle que lors des événements d'octobre, il n'y avait pas de carte de police et il y eût quand même un contrôle de l'information.

Mais M. Morrier reconnai?t indirectement que cette carte sera une forme de contrôle puisque le Conseil de presse, dit-il en déplorant la chose, n'aura pas le pouvoir de retirer sa carte d'identité professionnelle à un journaliste coupable de "manquements professionnels". C'est dire que le Conseil

Jean-Marie Martin

de sécurité aura, lui, ce pouvoir sur les détenteurs de la carte policiè-e.

Enfin, concédant qu'il n'y a pas que les journalistes des faits divers qui aient affaire à la police, M. Morrier suggère que c'est aux entreprises de presse de prévoir leurs besoins en réclamant des cartes pour assez grand nombre de journalistes de diivers secteurs exposés aux interventions policières.

Samson, le défenseur des droits du foetus

QUEBEC (PC) — Une motion, devant être débattue à la reprise de la session, en octobre prochain, a été déposée hier au bureau du secrétaire de l'Assemblée nationale, par le chef du Ralliement créditiste Camil Samson.

La motion, qui sera inscrite au feuilleton et qui donnera lieu à un débat, demande que la Charte des droits et libertés de la personne soit amendée afin de reconnaître les droits du foetus face à l'avortement et les droits de la personne face à l'euthanasie.

Dans sa motion, M. Samson propose que "soient reconnus depuis sa conception"

— les droits de l'être humain à la vie,

— le droit au secours de tout être humain dont la vie est en péril,

— le droit de tout enfant à la protection par sa famille ou les personnes qui en tiennent lieu.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Samson a expliqué que sa motion avait pour but de sensibiliser les députés "aux graves problèmes que constituent l'avortement et l'euthanasie", et de leur permettre de prendre position sur la question du respect de la vie.

La Charte des droits et libertés de la personne a été adoptée au cours de la dernière journée de la session, avant l'ajournement des vacances.

Les droits énumérés dans la motion de M. Samson sont prévus dans la charte, mais le chef créditiste voudrait faire ajouter les mots "soient reconnus depuis sa conception", à chacun des articles concernés.

M. Samson a noté que sa motion reprend les recommandations faites la semaine dernière au ministre de la Justice Jérôme Choquette, par le Front commun pour le respect de la vie.

Seulement 5 pour cent des libre-service sont la propriété de particuliers, alors que le total des stations-service au Québec (du type de celle de la photo et de libre-service) sont en propriété privée à 66 pour cent, selon des données fournies hier par l'APQ.

Le libre-service ne menace pas l'avenir des postes d'essence

par Paule Beaugrand-Champagne

Les stations d'essence de libre-service ne représenteront, à la fin de 1975, qu'environ 3 p. 100 du nombre total de postes d'essence au Québec (10,000). L'avenir des stations-service traditionnelles n'est donc pas menacé, comme certains voudraient le laisser croire, affirmaient hier des représentants de l'Association pétrolière du Québec.

Cet organisme, créé en 1959 et incorporé en 1974, regroupe 15 compagnies de pétrole et d'huile dont les plus connues, à savoir Texaco, Imperial Oil, Shell, BP Canada, etc. Les journalistes étaient invités hier à une rencontre d'information avec cinq représentants de l'APQ; ceux-ci ont défendu l'idée des libre-service en s'appuyant notamment sur le fait qu'une enquête menée en 1974 a démontré que plus de 60 p. 100 des Québécois ont déclaré vouloir essayer ce nouveau service, dont 55 p. 100 ont dit qu'ils allaient continuer à s'en servir.

Ce système, relativement nouveau au Québec (les premières expériences ont été tentées à Montréal en 1970), est bien implanté en Europe où il est utilisé dans certains pays, pour 70 p. 100 de la consommation. Il a été établi la première fois en 1950 en Suède; le Canada s'y est intéressé en 1958 lorsque le premier libre-service s'est ouvert à Vancouver.

C'est d'ailleurs beaucoup sur l'expérience de cette ville que les compagnies pétrolières se basent pour défendre la valeur de ce système. S'il n'y avait là-bas, en 1958, que 44 stations spécialisées dans les divers services automobiles, ce nombre avait triplé en 1973 lorsqu'on en a relevé 133. La venue des libre-service a donc augmenté le service à l'automobiliste à d'autres points de vue que l'essence, par un recyclage nécessaire que les propriétaires ou locataires de stations-service conventionnelles ont décidé de faire pour rester dans le marché.

De plus, si le nombre d'employés à temps plein a baissé à Vancouver de 8 p. 100, le nombre d'employés à temps partiel a augmenté de 300 p. 100 (notamment parce que les libre-service fonctionnent de façon générale sur une base de 24 heures) et la main-d'oeuvre totale dans ce secteur d'activité a augmenté de 33 p. 100. Les compagnies pétrolières rejettent donc l'accusation selon laquelle la venue des libre-service a créé du chômage.

Quant à l'augmentation des coûts des travaux de mécanique dans les stations-service régulières, une recherche effectuée par le ministère des Richesses naturelles (dont relève la Loi sur le commerce des produits pétroliers) démontrerait qu'elle est due à l'inflation et non aux libre-service, comme les garagistes le prétendent.

Très sécuritaires

Enfin et surtout, l'APQ rejette toutes les critiques portant sur le fait que les libre-service ne seraient pas sécuritaires et présenteraient de graves dangers d'explosion. En fait, la Loi sur le commerce des produits pétroliers comporte des normes de sécurité beaucoup plus sévères pour les libre-service que pour les stations-service habituelles, et chaque compagnie pétrolière se donne des normes encore plus sévères que celles prévues par la loi.

Chaque préposé à un libre-service reçoit une formation sur les règlements découlant de la loi, sur le contrôle qu'il doit assurer du comportement des clients pendant qu'ils se servent, sur le maniement du module de contrôle électronique qui permet d'arrêter une pompe ou toutes les pompes à la fois en cas de danger et des extincteurs chimiques situés à proximité des pompes.

Des inspecteurs du gouvernement font régulièrement la visite des libre-service, ainsi que des agents identifiés des compagnies pétrolières et des "chauffeurs mystères" qui se comportent comme de mauvais clients (n'éteignent pas le moteur de leur voiture, fument en se servant, etc.), afin de constater si les préposés ont la réaction rapide et contrôlent bien l'ensemble des pompes dont ils ont la responsabilité.

Les règlements régissant ce système de vente d'essence sont actuellement en revision et pourraient devenir plus sévères encore. Ainsi, les compagnies pétrolières sont d'accord pour réduire de 12 à 8 le nombre possible de clients se servant en même temps, afin d'augmenter la qualité du contrôle des préposés. Jusqu'à présent, depuis 1958, on n'a eu qu'un seul accident à déplorer au Canada, soit à Terre-Neuve où un client a accroché la pompe avec une aile de sa voiture et provoqué un petit incendie vite maîtrisé; le préposé avait bloqué immédiatement toutes les pompes pour éviter tout danger d'explosion.

La zone des eaux nationales passerait de 12 à 200 milles

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre, hier, que l'interdiction d'accès des ports de la côte Est à la flotte de pêche soviétique n'est qu'un premier pas sur la voie d'une politique qui débouchera ultérieurement sur la déclaration d'une limite à 200 milles des côtes.

Le premier ministre a déclaré en effet, en réponse à une question de M. Lloyd Crouse (PC-South Shore), que la décision annoncée la semaine dernière par le gouvernement est fondée sur l'hypothèse d'une reconnaissance prochaine, dans le droit international, d'une zone de gestion économique côtière de 200 milles.

M. Trudeau a ajouté ne pas être en mesure de dire s'il aborderait la question des pêcheries lors des entretiens qu'il doit avoir cette semaine, à Helsinki, avec M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Parti communiste d'Union Soviétique disant simplement qu'il en parlerait "avec quelqu'un".

M. Grouse avait demandé au premier ministre si la fermeture des ports de l'Atlantique aux pêcheurs soviétiques, en vigueur depuis dimanche soir à minuit, et les conditions qui pourraient présider à sa levée seraient discutées, ce à quoi M. Trudeau a répondu qu'aucune rencontre n'avait été préparée définitivement avec M. Brejnev et qu'il serait prématuré de parler d'un quelconque ordre du jour.

M. Trudeau a souligné, d'autre part, qu'il importe que les flottes de pêche étrangères soupçonnées de prendre plus de poissons que ne le prévoient les contingentements de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest (ICNAF) prennent conscience du fait que les stocks de poissons baissent dangereusement.

De son côté' M. Fred McCain (PC-Carleton-Charlotte) a déclaré que les prises de la flotte soviétique — laquelle compte jusqu'à un millier de navires — dépassent les contingentements de pêche de l'Atlantique dans des proportions allant de 40 à 200 pour cent. Enfin, le Conseil des pêcheries du Canada a préconisé des initiatives gouvernementales en vue d'assurer un accord multilatéral, d'ici la fin de l'année, en ce qui concerne l'établissement d'une limite de pêche de 200 milles. La limite actuelle est de 12 milles.

Affaire Reid: la Gazette comparaîtra à la mi-août

OTTAWA (PC) — Le comité parlementaire des privilèges et élections, enquêtant sur de présumées fuites relatives à des propositions budgétaires du gouvernement, se réunira du 11 au 15 août prochains pour entendre, par ordre de comparution, le conseiller juridique des Communes, les représentants de la Gazette, le député John Reid, ainsi que les différents hommes d'affaires cités par le quotidien montréalais.

C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes le président du comité, M. Rod Blaker, qui a fait part de cette décision du sous-comité directeur devant rallier l'assentiment des représentants du gouvernement et de l'opposition au sein du comité.

Les Communes ont décidé à l'unanimité, vendredi dernier, de soumettre à l'étude du comité des privilèges et élections toute cette affaire.

M. Reid, qui fait office de secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, a catégoriquement nié avoir communiqué à l'avance quelque information que ce soit relative au budget de novembre 1974, comme le soutenait The Gazette, mais a admis avoir fait part d'une impression à un homme d'affaires de son comté quant à l'intention du gouvernement d'amender le budget, au mois de janvier suivant.

Dans une lettre à un certain Garth Nelson, M. Reid déclarait le 19 décembre 1974 qu'après avoir consulté le ministre des Finances et ses adjoints, il était vraisemblable que la taxe touchant les embarcations de plaisance soit supprimée.

Ce n'est toutefois que le 28 janvier suivant que le gouvernement déposait aux Communes un amendement à cet effet afin de modifier cette mesure prévue au budget de novembre.

Hier aux Communes, le ministre des finances a assuré la Chambre qu'aucune correspondance n'avait été échangée entre son bureau et le député Reid, tout en se disant d'accord à comparaître devant le comité s'il y est invité.

A ce jour, la Gazette a relevé les noms de cinq hommes d'affaires, intéressées au commerce des embarcations de plaisance, qui ont affirmé avoir obtenu à l'avance des informations, soit avant le budget de novembre sur l'imposition d'une taxe de 10 pour cent, soit après le budget sur la suppression de cette même taxe.

Au cours d'une conférence de presse, suite à l'annonce de la décision du sous-comité directeur, M. Blaker a expliqué que, bien que les comités parlementaires constituent les plus hautes cours du pays, la procédure demeure quelque peu différente, les témoins notamment n'étant pas représentés par des avocats.

Les Américains réexaminent le pacte de l'auto

WASHINGTON (PC) — Le pacte canado-américain de l'automobile ne constitue qu'une sorte de chantage canadien.

C'est du moins l'opinion émise par le sénateur Vance Hartke à l'ouverture de la commission du commerce international qui amorçait, mardi, une enquête sur le pacte vieux de dix ans.

Dans une déclaration au Sénat, le démocrate de l'Indiana et opposant de longue date au pacte de l'automobile a affirmé que l'accord n'était que le résultat du chantage auquel s'est livré le gouvernement canadien en ce qui a trait au commerce de l'automobile. Entre-temps, la Commission du commerce — organisme de recherche du gouvernement américain — a annoncé qu'elle avait commencé une enquête sur le commerce, l'investissement, l'emploi et autres effets découlant du pacte. La requête de révision du pacte a été demandée par le Comité des finances du Sénat à l'instigation de M. Hartke.

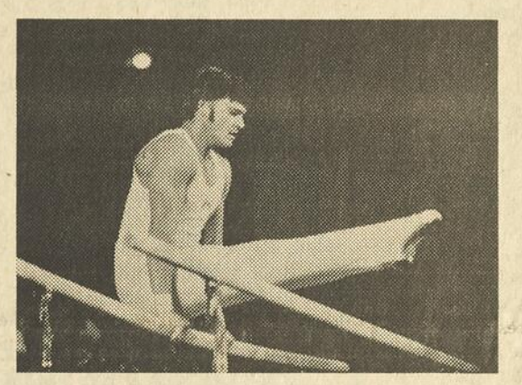

Compétitions Internationales Montréal 1975

75

Gymnastique

30-31 juillet
1er août

Forum
(air conditionné)

Mercredi, 30 juillet — Exercices imposés
12h00 Compétition Femmes Subdivision 1
15h00 Compétition Femmes Subdivision 2 (suite de 12h00)
20h00 Compétition Hommes

Jeudi, 31 juillet — Exercices à volonté
12h00 Compétition Femmes Subdivision 1
15h00 Compétition Femmes Subdivision 2 (suite de 12h00)
16h30 Danse gymnique présentée par le Club du Centre Immaculée-Conception
16h35 Cérémonies protocolaires
20h00 Compétition Hommes
22h30 Danse gymnique présentée par le Club du Centre Immaculée-Conception
22h35 Cérémonies protocolaires

Vendredi, 1er août — Finales
14h00 Compétition Hommes
16h30 Cérémonies protocolaires de remise des médailles
16h35 Danse gymnique présentée par les GYMNIX
20h00 Compétition Femmes
21h45 Cérémonies protocolaires de remise des médailles
21h50 Danse gymnique présentée par les GYMNIX

Prix des places
Mercredi, 30 juillet et jeudi, 31 juillet
Préliminaires hommes: $2.00 à $5.00
Préliminaires femmes: $2.00 à $5.00

Vendredi, 1er août
Finales hommes: $3.00 à $7.00
Finales femmes: $3.00 à $7.00

Vente des billets
T.R.S. et Forum

Des spectacles forts en émotion et en savoir-faire
Du sport pour tous et à bon prix

Avec la coopération de
Sport O'Keefe

Un avant-goût des Jeux olympiques dès maintenant!

Rendez-vous aux Compétitions internationales Montréal 1975

Les billets sont en vente à tous les comptoirs T.R.S. de Montréal, Ville Laval, West Island, Pont-Viau, Ville Lasalle, Lachine, Côte St-Luc, Pointe-Claire, Châteauguay, Longueuil, Québec, Sherbrooke, Sorel, St-Jérôme, Ottawa, Burlington, Plattsburgh et Glenn Falls (à tous les magasins Simpsons, Miracle Mart, et au Montréal Trust de la Place Ville-Marie à Montréal).

Renseignements: 286-1975

l'économie

En septembre, le Québec reprendra sa lutte contre la hausse du téléphone

–L'Allier

par Pierre Sormany

Dans son ordonnance concernant les hausses tarifaires accordées pour la seconde année consécutive à la Société Bell Canada, la Commission canadienne des transports (CCT) reconnaît que le manque d'informations explique en grande partie sa décision d'avoir "coupé la poire en deux", pour n'accorder que $14 millions de revenus additionnels à la société cette année.

"Nous ne croyons pas que nous serions justifiés d'autoriser des augmentations tarifaires d'urgence produisant jusqu'à $28 millions d'ici la fin de 1975, ce qui représente $65 millions annuels, sans un examen plus approfondi de toutes les données en audiences publiques", peut-on lire dans l'ordonnance.

Le ministre L'Allier a donc profité de cette déclaration hier pour défendre le geste de la délégation québécoise qui avait décidé, le mois dernier, de se retirer des audiences. "Lorsque le Québec s'est retiré, a déclaré le ministre, il a évoqué les mêmes raisons, soit le manque de temps pour étudier de façon sérieuse les demandes de majoration tarifaire."

Constatant toutefois que ce n'est que partie remise, le ministre a promis que le gouvernement du Québec serait présent devant la CCT quand la compagnie Bell présentera la seconde partie de sa requête, en septembre prochain.

Rappelons que la Société avait réclamé une hausse tarifaire d'urgence, sous la menace de ralentir ses opérations et projets de développement, si on la lui refusait. Les coupures ($100 millions cette année, sur un programme de $836 millions, et plus de $450 millions sur $925 millions pour 1976) auraient provoqué la mise à pied de 3,000 employés, sans compter les pertes d'emplois chez les fournisseurs d'équipement.

La hausse réclamée comportait deux phases. Une augmentation des tarifs interurbains (10 cents par minute sur les appels automatiques et entre 10 cents et 50 cents sur les appels personne-à-personne) et des tarifs sur les équipements spéciaux (équipement d'affaires et téléphones de luxe) qui devait rapporter $28 millions de plus cette année, suivie en octobre d'une majoration du tarif de base (installation et tarifs mensuels) qui devrait rapporter un $10 millions additionnels, dans les trois derniers mois de 1975 seulement (soit $40 millions par année). C'est uniquement sur la première partie que la CCT s'est prononcée, en accordant à la compagnie la moitié de ses demandes, tout en lui permettant de reviser sa seconde demande, en fonction de cette "coupure".

Il faudra donc s'attendre à ce que Bell tente de rattraper dans les trois derniers mois, un manque à gagner de $24 millions. Devant une telle hypothèse, les experts québécois s'attendent à une lutte des plus sauvages. Déjà, l'année dernière, Bell avait obtenu, malgré l'opposition du Québec et de l'Ontario, une hausse de revenus de $92 millions par année.

L'Hydro emprunte $200 millions aux Etats-Unis

L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient de négocier aux Etats-Unis un emprunt de $200 millions dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux, et servira à financer son programme de construction et surtout ses investissements dans le projet de la Baie James.

Les nouvelles obligations (série "CT") porteront intérêt au taux de 9.75% et seront offertes au public à un prix de 99 plus intérêt couru pour procurer un rendement approximatif de 9.85 pour cent. Ces obligations seront datées du 1er août 1975 et viendront à échéance le 1er août 2005.

L'Hydro-Québec pourra racheter ces obligations par anticipation, en totalité ou en partie, sur préavis d'au moins 30 jours, à compter du 1er août 1990 aux pourcentages du montant principal suivants, à un prix passant graduellement de $103.12 à $100 à échéance.

Les obligations comporteront un fonds d'amortissement de 2 pourcent par année à compter du 1er août 1981.

Les nouvelles obligations seront offertes au public par un syndicat que dirigent les maisons the First Boston Corporation, Halsey, Stuart and Co. Inc., A.E. Ames and Co. Incorporated, Salomon Brothers et Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Incorporated.

Le taux obtenu par l'Hydro rappelle celui qu'a obtenu récemment la Ville de Montréal sur ce même marché, soit 9.75%. Dans le cas de Montréal toutefois, il s'agissait d'un emprunt sur 10 ans seulement, et pour une valeur totale de $50 millions. Mais les analystes avaient alors parlé d'un taux trop élevé, témoignant du manque de confiance des investisseurs, suite au dépassement des coûts olympiques. Il est difficile toutefois de porter le même jugement cette fois, les taux des obligations des corporations (même étatisées) étant généralement plus élevées que pour les municipalités.

Les Etats-Unis veulent garder le contrôle du marché de l'uranium enrichi

Au moment où le Canada songe à autoriser la France à venir construire ici son usine d'uranium enrichi, les Etats-Unis viennent de faire un pas en vue de s'accaparer de ce marché d'avenir. Réussiront-ils dans ce secteur où ils sont nettement en avance à s'assurer un monopole, comme ils le firent pour les centrales, où seul le prototype canadien résiste aujourd'hui... L'analyse de Georges Descholt sur le programme d'enrichissement d'uranium prend une signification toute spéciale pour le Québec qui pointe son nez dans ce secteur.

par Georges Descholt de l'AFP

WASHINGTON — La décision du gouvernement américain de confier au secteur privé l'enrichissement de l'uranium traduit sa volonté à la fois de réduire la dépendance des Etats-Unis à l'égard des combustibles fossiles (surtout le pétrole) et de maintenir le pays au premier plan dans l'utilisation pacifique et le contrôle de l'énergie nucléaire.

Les trois usines américaines d'enrichissement, qui sont propriété du gouvernement et le resteront, ont déjà vendu la totalité de leur production pour les prochaines années et ne peuvent plus prendre de commandes, qu'elles émanent des Etats-Unis ou de l'étranger. Sur le plan intérieur, Washington veut toutefois assurer l'approvisionnement des quelque 255 centrales nucléaires qui devraient être en service vers la fin du siècle et dont la construction paraît indispensable à l'administration pour parvenir à une relative indépendance énergétique.

Conserver le monologue

Sur le plan extérieur, les Etats-Unis s'inquiètent des risques de prolifération nucléaire et estiment qu'il leur sera beaucoup plus facile de limiter ces risques en répondant à la demande étrangère d'uranium enrichi. Ils peuvent en effet assortir leurs fournitures des garanties nécessaires. Comme l'a dit M. Robert Seamans, administrateur de l'Agence, pour la recherche et le développement de l'Energie (ERDA "si nous ne sommes pas de la partie, nous ne pouvons guère la contrôler."

Le contrôle du gouvernement américain ne se limitera bien sûr pas à l'utilisation de l'uranium mais s'étendra aussi aux procédés d'enrichissement. La technologie restera un secret bien gardé qui ne pourra sortir des usines où elle sera appliquée. Il n'est pas question de la transmettre aux actionnaires des usines d'enrichissement, d'autant moins que certains de ceux-ci pourront être étrangers.

M. Seamans a indiqué que trois pays (l'Iran, l'Allemagne et le Japon) ont exprimé un intérêt à participer à la construction de la première usine d'enrichissement qui devrait être bâtie par un consortium, "Uranium Enrichment Associates" (UEA), formé par les sociétés américaines Bechtel et Goodyear auxquelles pourraient se joindre d'autres entreprises.

$7 milliards

Cette première usine demandera, d'après les estimations actuelles, un investissement de $3.5 milliards de dollars, aux quels il faut ajouter des coûts d'infrastructure à peu près équivalents. Selon l'administrateur adjoint de l'ERDA, M. Robert Fri, 50 à 60 pour cent de ce total pourraient en fait provenir de l'étranger. Mais il n'est évidemment pas question que des intérêts puissent prendre le contrôle de l'ERDA, qui restera aux mains des entreprises américaines.

L'usine de l'UEA, qui devrait être construite à Dothan dans l'Alabama (et être achevée en 1983), utilisera le précédé de la diffusion gazeuse qui est celui appliqué dans les trois usines actuelles de l'ERDA. Les installations qui seront construites par la suite feront par contre appel au précédé de la centrifugation qui, M. Seamans l'a souligné, consomme moins d'électricité et est plus souple dans la mesure où il permet la construction d'unités plus petites.

Selon M. Fri, trois entreprises américaines ont déjà exprimé un intérêt pour la construction de telles usines. Ce sont la société Garrett (moteurs d'avions et chaudronnerie), l'Exxon Nuclear Corporation (filiale du groupe pétrolier Exxon) et le consortium Centar formé par la compagnie pétrolière Atlantic Richfield et la société Electro-nucleonics.

Une poule aux oeufs d'or

L'administration américaine estime qu'il faudra construire de 8 à 10 usines d'enrichissement d'une capacité équivalente à celle des installations actuelles pour répondre à la demande américaine et étrangère d'ici la fin du siècle. Selon elle, cette demande représentera à cette époque un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 9 milliards de dollars par an. L'industrie privée se doit d'être intéressée par de telles perspectives d'affaires, et, du point de vue de l'Administration, sa participation à l'enrichissement permettra d'éviter de laisser un programme d'investissements aussi lourd à la charge du budget fédéral (et donc du contribuable) déjà trop lourdement chargé, sur le plan des emprunts.

Le prix du porc a augmenté du tiers depuis un an

TORONTO (PC) — Le prix du porc a augmenté d'environ 33 p. cent durant les douze derniers mois pour atteindre le plus haut niveau jamais vu jusqu'à maintenant, a déclaré un porte-parole des salaisons mardi.

On s'attend à ce que le prix du bacon, du jambon, des côtelettes, des rôtis et autres produits du porc demeure élevé pour encore au moins un an, à cause d'une pénurie de porcs à l'échelle du continent, a annoncé le directeur général du Conseil des salaisons.

En un peu plus d'un an, le prix payé au producteur pour une carcasse a doublé, passant de $40.35 à $81.50 le cent livres.

Dans les magasins de Toronto d'une importante chaîne d'alimentation, les tranches de faux-filet se vendaient à $2.44 la livre lundi, alors que les côtelettes de porc désossées grimpaient à $2.48. Les autres qualités de côtelettes variaient de $1.84 à $2.38.

Les carcasses de porc ont atteint le prix record de $81.50 le 100 livres, il y a environ deux semaines. Depuis lors, les prix ont régressé quelque peu pour se fixer à une moyenne de $73.35, pour la viande vendue lundi au Marché des producteurs de porc d'Ontario.

Un représentant de l'industrie a déclaré que l'abattage des porcs au Canada était en deçà de 13 p. cent du taux de l'an dernier. En Saskatchewan, l'abattage a baissé de 40 p. cent. En Ontario, l'abattage a baissé de 9½ p. cent, et un porte-parole des producteurs a précisé que les ventes annuelles pourraient se chiffrer par $2.5 millions au lieu de $2.75 millions, l'an dernier.

Exceptionnellement, la hausse risque de profiter aux agriculteurs québécois, dont la production porcine a augmenté considérablement cette année, au contraire l'ensemble nord-américain.

Le vice-président du Conseil de l'alimentation d'Ontario, M. Morris Huff, a indiqué que deux facteurs ont entraîné la hausse des prix du porc: les bas prix payés l'an dernier et les ventes considérables de grains de provende à l'Union soviétique et à d'autres pays, au cours des dernières années. Il a ajouté que beaucoup d'éleveurs, particulièrement dans l'Ouest du Canada, ont opté pour la production de grains de provende lorsque le prix du blé a grimpé.

D'après le directeur général du Conseil des salaisons, il faudra attendre un an avant que le prix de détail du porc ne baisse.

L'enthousiasme s'éteint: 15 jours de baisse à Wall St.

Les investisseurs semblent avoir perdu leur légendaire confiance dans les actions, pourtant à la base de toute prospérité capitaliste... Quand l'économie va mal, que les taux d'intérêts baissent, que les cours boursiers sont dans leurs creux, ils se décident à acheter ces titres sous-évalués, dans l'espoir de profits rapides. Mais sitôt que les taux d'intérêts reprennent leur hausse, sous l'effet des pressions économiques (la "relance"), voilà que les investisseurs quittent les marchés boursiers pour retourner du côté des obligations et autres placements "conservateurs". Pour eux, semble-t-il, à la Bourse une action n'est qu'un placement comme un autre, et non plus une participation à la vie d'une compagnie. Le capitalisme est-il déjà mort?

(AFP) — A Wall Street, l'enthousiasme du début d'année a fait place à une certaine inquiétude. La baisse des cours se poursuit de façon quasi ininterrompue depuis le 16 juillet au New York Stock Exchange, où l'indice Dow Jones a encore perdu lundi plus de 6 points, et 3 autres hier.

Cet indice, qui avait atteint le 15 juillet son plus haut niveau depuis mars 1974 (881.80) a maintenant perdu environ 58 points (6,4 p.c.) en moins de 15 jours. Le volume d'activité s'est nettement ralenti. Les investisseurs font grise mine, et encaissent prudemment leurs bénéfices.

Nombre de spécialistes estiment qu'une telle correction était prévisible, sinon indispensable, après la forte hausse des cours enregistrée pendant les six premiers mois de l'année. Il s'agirait donc d'une période de consolidation qui risque d'ailleurs de se prolonger jusqu'à la fin de l'été.

L'inflation?

Pour beaucoup cependant, ce repli assez net reflète l'inquiétude des milieux boursiers vis-à-vis de la situation économique et financière. La perspective d'un retour assez rapide des pressions inflationnistes dans le pays et celle d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt font peser un certain nombre de menaces sur le redressement économique annoncé par l'administration.

La progression de 0.3 p.c. de l'indice des prix de détail en juin a surpris les spécialistes. Les récentes hausses des cours sur les marchés commerciaux à la suite des achats soviétiques de céréales et d'une gelée catastrophique au Brésil risquent d'accentuer la tendance. Les perspectives d'une nouvelle hausse des prix du pétrole à l'automne semblent par ailleurs se préciser.

C'est dire si ceux qui craignent le retour d'une inflation déséquilibrante ont de quoi s'inquiéter. Beaucoup d'experts à Wall Street estiment à juste tire que l'inflation est en grande partie à l'origine de la crise actuelle.

Les taux d'intérêt?

D'autres surveillent d'un oeil peut-être trop attentif le récent redressement des taux d'intérêt à court terme, qui a ramené le taux privilégié (Prime Rate) des banques commerciales américaines de 6-3/4 à 7-1/2 p.c... Le resserement apparent de la politique monétaire menée par la réserve fédérale semble être à l'origine de ce phénomène qui contribue à détourner les capitaux de Wall Street.

Ches les "Bokers" (courtiers en valeur) du New York Stock Exchange, les affaires n'ont jamais été si bonnes. Beaucoup cependant ne se font pas d'illusions et s'attendent à une nouvelle période de vaches maigres caractérisée par une assez nette diminution du volume d'activité.

Ou quoi encore?

De leur côté les entreprises américaines publient depuis peu des résultats financiers qui ne sont pas toujours brillants et reflètent la crise que vient de traverser le pays.

A Wall Street, où les investisseurs semblent être devenus sensibles à la moindre statistique ces divers éléments ont pesé sur les cours et provoqué le repli de ces derniers 15 jours. Reste à savoir s'il ne s'agit que d'une réaction épidermique ou au contraire d'un mouvement de baisse pro-

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AMR-75-10134
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 19 août 1975

Chicoutimi, P.Q.

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE (1) PLATE-FORME RIDELLE, GRUE HYDROLIQUE, 6 TONNES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARDS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaire au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 22 juillet 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES PLS-75-19185
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 août 1975

Région Laurentides

REMPLACEMENT DE LA CHARPENTE D'ACIER DE DEUX (2) TRAVEES DU PONT SUR L'EVACUATEUR PRINCIPAL DE L'AMENAGEMENT CHELSEA COMTE DE GATINEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILL. DOLLARDS ($8,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 22 juillet 1975

ABONNEZ -VOUS PAR CAMELOTS !

Abonnements par camelots
($1.50 par semaine)

Montréal
Laval
Rive-sud
St-Jean (Iberville)
331-8961
332-3890

Sorel
742-3328

Drummondville
478-5730

Québec
658-8920
626-6925

Chicoutimi
Alma
Jonquière
Kénogami
Arvida
549-6427

Rimouski
723-5616

Baie Comeau
Hauterive
589-5017

Sept-Iles
962-5335

Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-7894

Victoriaville
Arthabaska
369-9343

St-Hyacinthe
773-1951

Granby
469-3580

monde

Réunion du conseil de l'Alliance

La situation serait préoccupante sur le flanc sud de l'OTAN

Le conseil de l'OTAN a tenu hier une réunion extraordinaire demandée par Ankara pour expliquer les mesures prises par le gouvernement turc à la suite du vote du Congrès américain maintenant l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie. Par ailleurs, l'ambassadeur turc Orphan Eralp a déclaré hier, à Bruxelles, qu'un nouvel accord de défense entre la Turquie et les Etats-Unis devrait contenir des assurances que la Turquie ne "serait pas à la merci des caprices d'un quelconque groupe de pression américain".

BRUXELLES, (d'après l'AFP et Reuter) — La situation sur le flanc sud de l'Alliance atlantique est préoccupante, estimait-on hier soir dans les milieux proches de l'OTAN après la réunion extraordinaire du conseil demandée par la Turquie. Certes, la modération et la retenue ont caractérisé, selon les participants, les délibérations de ce conseil. Et ces deux qualités ont marqué la déclaration faite après la réunion par le représentant permanent de la Turquie, l'ambassadeur Orban Erhalp.

Mais, il n'empêche que le malaise - et l'affaiblissement qui en résulte sur le flanc sud de l'Alliance - provoqué par la détérioration des rapports entre deux membres de l'Alliance, la Grèce et la Turquie, s'aggrave maintenant par la tension entre la Turquie et les Etats-Unis. Il a été impossible de préciser, lors de la réunion, croit-on savoir de bonne source, l'impact exact des mesures prises par la Turquie sur le système défensif de l'Alliance en Méditerranée orientale. Cette tâche a été confiée au comité militaire de l'Otan qui fera rapport le plus tôt possible.

L'exposé peu détaillé des mesures prises par le gouvernement turc est en soi impressionnant. M. Orban Erhalp, représentant permanent de la Turquie à l'Otan, a annoncé que les 25 bases américaines en Turquie ne fonctionnaient plus depuis hier et qu'elles ne seront réactivées qu'après conclusion d'un nouvel accord avec les Etats-Unis. Cet accord devrait être à l'abri des groupes de pression ethniques (grecs) au Congrès américain.

En l'absence d'un nouvel accord, le personnel américain devra finalement évacuer ces bases. Mais le gouvernement turc n'a fixé aucune date limite pour ces négociations et n'a formulé aucun ultimatum, tout en réaffirmant sa fidélité à l'Alliance atlantique.

Toujours de source proche de l'OTAN, on est certain que les présentes mesures prises par Ankara n'affectent pas le fonctionnement du système d'alerte rapprochée radar "Nadge".

Le représentant turc en a donné l'assurance formelle au cours de la réunion d'hier après-midi. Par contre, l'interruption de fonctionnement des bases américaines toucherait le système de surveillance à longue portée du territoire soviétique par des radars géants.

Ce système de surveillance à longue portée du territoire soviétique permettait jusqu'ici aux techniciens américains de savoir ce qui se passait à la base soviétique de fusées de Baikounor, donc de suivre le développement de la technologie soviétique des fusées. L'arrêt de cette surveillance pourrait, selon certains experts de l'OTAN, avoir des conséquences sur les négociations SALT, négociations qui se déroulent à Genève.

Par ailleurs, il existe dans les bases américaines en Turquie des dépôts d'armes nucléaires. Il est impensable, estime-t-on ici, que les Américains acceptent d'en confier la garde aux Turcs. Sur le plan de l'Alliance elle-même, les experts de l'OTAN révèlent que des dépôts de carburants de la sixième flotte américaine en Méditerranée sont situés en Turquie. Leur sort intéresse l'OTAN puisque dans certaines circonstances, la sixième flotte peut passer sous commandement atlantique.

Argentine

"Isabelita" se remet

BUENOS AIRES (AFP) — La présidente Isabel Peron, dont on a dit, officiellement, qu'elle n'arrivait pas à se débarrasser d'une mauvaise grippe mais qui, d'après des personnes qui l'ont vue, souffre également de désordres intestinaux et de surmenage nerveux, se "rétablit de façon satisfaisante", a annoncé M. Antonio Benitez, ministre argentin de l'Intérieur. Une pression s'exerce sur la présidente pour qu'elle se fasse mettre en congé pendant 60 jours et confie le pouvoir au président du Sénat.

Après un week-end agité, dont le bilan est de cinq morts et de cinq blessés, l'activité terroriste a paru regresser.

"1984" et le génie du verbe

NEW YORK (AFP) — Les néologismes de la dernière décennie rejoignent les sinistres prédictions de l'auteur anglais George Orwell, qui, dans son oeuvre "1984", écrit avant-guerre, prévoyait la transformation du sens des mots afin de rendre l'inacceptable acceptable à des populations futures, aux cerveaux bien lavés.

C'est du moins ce qu'écrit M. David Bell, un professeur de sciences politiques canadien, dans un livre: "Power, Influence and Authority", qui vient d'être publié à New York.

"Pendant la guerre du Vietnam, nous nous sommes tellement accoutumés à l'abus de la langue que nous ne trouvions nullement curieux les récits concernant des combats furieux dans "la zone démilitarisée": nous avons accepté sans question que l'on attaque au napalm des villageois innocents afin de les "pacifier"; et nous avons même accepté la défoliation systématique de la campagne vietnamienne avec des produits chimiques et du napalm comme "modernisation accélérée", écrit M. Bell.

L'on peut évidemment ajouter à cette liste des abus euphémiques dans la vie politique actuelle aux Etats-Unis de nombreuses autres expressions dont la collecte de "renseignements" à l'étranger, popularisée par la C.I.A. qui semble comprendre les complots d'assassinats, la subversion et la corruption.

Flambée raciste à Détroit

DETROIT (d'après l'AFP) — Les violents incidents qui ont opposé pendant une bonne partie de la nuit de lundi à mardi des groupes de jeunes Noirs aux forces de police de Détroit, dans le Michigan, se sont soldés par un mort, de nombreux blessés et une quarantaine d'arrestations. Tout a commencé par un coup de feu tiré par un barman blanc contre un jeune Noir soupçonné d'avoir voulu voler la voiture du Blanc. Grièvement blessé, le jeune Noir est mort au cours de la nuit à l'hôpital. La police a laissé le barman en liberté. Au bout de quelques minutes, le quartier s'est transformé en champ de bataille, les jeunes Noirs répondant aux grenades lacrymogènes et aux matraques de la police par des cocktails Molotov et des pierres. Détroit est une des villes américaines où le chômage atteint le taux le plus élevé — 23% — en raison du marasme dans l'industrie automobile. Les Noirs, et plus spécialement les jeunes, sont les plus durement frappés par la crise économique.

Non au blocus

Cuba aura l'appui de quinze pays

SAN JOSE DE COSTA RICA (d'après l'AFP) — Quinze pays se sont engagés à voter en faveur de la levée de blocus contre Cuba, a déclaré hier le ministre costa-ricain des Affaires étrangères. M. Gonzalo Facio laisse ainsi entendre que la Bolivie pourrait se joindre aux quatorze voix déjà favorables à une telle mesure.

"J'ai vu quinze signatures" a affirmé M. Facio peu avant le début de la 10ème réunion ministérielle consultative de San José, sans toutefois mentionner explicitement celle de la Bolivie.

La résolution, qui laisse à chaque pays toute liberté de vote, est parrainée par douze pays. Deux autres - les Etats-Unis et la République dominicaine - se sont engagés par écrit à voter en faveur d'une reprise des relations avec Cuba.

Expliquant les raisons pour lesquelles le gouvernement costa-ricain s'efforce depuis un an d'obtenir la levée du blocus imposé contre La Havane en 1964, M. Facio a estimé que si une telle mesure était explicable à l'époque de la guerre froide, elle n'est "plus justifiée" à celle de la coexistence pacifique.

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

recherche

UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE

pour assumer la direction de son centre de documentation

— Le titulaire aura à préparer toute documentation pertinente pour soutenir la recherche et l'action de la fédération.
— Il aura aussi la responsabilité des tâches courantes de l'administration de tout centre de documentation.

Le candidat doit détenir:
— une maîtrise en bibliothéconomie
— posséder de l'expérience
— posséder de l'enthousiasme
— être bilingue

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX INTÉRESSANTS.

Envoyer le curriculum vitae à:

DOSSIER BIBLIOTHÉCAIRE
1440 OUEST STE. CATHERINE
SUITE 1100
MONTRÉAL P.Q.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: *22/75*

POSTES:
Trois Professionnels.

ENDROITS:
Val d'Or, Amos et Ville-Marie.

PROGRAMME:
Enfance.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur de bureau, assurent les services nécessaires aux jeunes référés à la Cour de Bien-Etre Social.

ATTRIBUTIONS MAJEURES:
— Effectuent de la Présence-conseil auprès des Juges lors des comparutions des jeunes en Cour (art. 15 et 20);
— Procèdent aux évaluations psycho-sociales des jeunes et formulent aux Juges des recommandations quant à leur orientation (art. 15 et 20);
— Appliquent la mesure de probation et toute autre mesure décidée par la Cour en faisant appel aux ressources complémentaires du milieu (art. 20);
— Effectuent et assument les placements des jeunes délinquants en Centres d'Accueil et en Familles d'Accueil;
— Accomplir toute autre tâche pertinente à sa fonction à la demande du supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social, criminologie, psychologie;
— Une formation collégiale en assistance sociale complétée par un minimum d'expérience pourra être prise en considération.

CONDITIONS:
Salaires et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Faire toute demande avant le ***13 août 1975*** *au:*

Directeur des Ressources Humaines
282, 1ère avenue est,
Amos.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'AYLMER
demande
UN
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT (H-F)

RESPONSABILITÉS:
— Sous l'autorité du Directeur Général
— planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission.
— avise le Directeur Général et assiste ou dirige les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.
— évalue le personnel sous sa responsabilité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Education de la province de Québec.
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation en administration scolaire.
— Aptitude réelle à l'animation.
— Aptitude à analyser les situations et de travailler en équipe.
— Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau de cadre ou de direction d'école.
— Le candidat devra être bilingue.

RÉMUNÉRATION:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Prière de transmettre votre demande avant le ***8 août 1975.***

Directeur Général
Commission Scolaire d'Aylmer
52 rue Elizabeth
Lucerne, Québec

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEUR-INVITÉ

Programme de maîtrise en pâtes et papiers département d'ingénierie.

Professeur universitaire ou industriel à titre de professeur-invité, pour une période de trois à neuf mois.

Qualifications requises:
Maîtrise, doctorat ou expérience industrielle équivalente.

Traitement:
Selon qualifications.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à:

M. Aloïs Kadima-Nzuji, Dr Ing.
Directeur du Département d'ingénierie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

OFFRE D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les service d'un

Animateur en Organisation communautaire

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants et à l'intérieur de l'équipe du Service d'animation, il est principalement responsable:
1. d'élaborer des programmes assurant une qualité de vie communautaire pour les étudiants;
2. d'aider les étudiants à identifier dans le milieu les situations qui les préoccupent et à entreprendre les actions pertinentes;
3. d'assurer le fonctionnement efficace de groupe d'appartenance au niveau des concentrations;
4. d'être personne-ressource à la solution des problèmes de vie communautaire de ces groupes;
5. de répondre à des besoins spécifiques de certains groupes étudiants en collaboration avec d'autres personnes-ressources.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, de préférence en service social et travail social avec spécialisation en intervention sociale collective ou diplôme en génagogie ou relations humaines.
Des formations très connexes seront considérées.

TRAITEMENT:
Echelle de salaire en revision variant de $8 696. à $18 189.00 selon la scolarité et l'expérience.
Avantages sociaux usuels.

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 7 août 1975 au bureau du directeur du personnel avec le curriculum vitae.

Bureau du directeur du personnel
Cégep de Rimouski
60 ouest de l'Evêché
RIMOUSKI

Hydro-Québec

Direction Embauchage
Case postale 6106
Montréal, Québec

ÉCONOMISTE

CONCOURS: 75-350-7-J71

Fonctions:
— Participer à des études en vue de la préparation de décisions dans l'entreprise par la recherche, l'analyse et la synthèse des facteurs économiques.
— Participer à l'étude ou la prévision de facteurs tels que: l'évolution de la demande d'énergie, l'accroissement des coûts et l'analyse systématique de problèmes aux aspects multidisciplinaires.
— Participer à l'élaboration de modèles et techniques quantitatives de gestion nécessaires à l'étude des divers problèmes en économétrie, en études des investissements et en énergie.

Le candidat travaillera au sein d'un groupe dynamique organisé par projet; composé d'une quinzaine de professionnels. Il devra, à l'occasion, entrer en contact avec la haute direction de l'entreprise.

Exigences:
— Etre détenteur d'un diplôme de second cycle en économique ou en économétrie.
— De préférence posséder une expérience dans un domaine pertinent.
— Avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de travail: Montréal.

ANALYSTE DES DONNÉES

CONCOURS: 75-348-7-J71

Fonctions
— Mettre sur pied des banques de données dans le cadre du développement de nos systèmes, axés sur la saisie des données à la source et la télécommunication.
— Les candidats choisis feront partie du groupe responsable de structurer ces banques de données sous IMS. Ce groupe a aussi comme fonction d'élaborer et d'implanter les mécanismes et méthodes d'accès à l'information, impliquant le processus administratif (glossaire) et le processus technique (langages d'interrogation tels MARK IV, IQF).

Exigences
— Etre familier avec l'équipement IBM/370
— Maitriser au moins deux des langages suivants:
Assembler (IBM/370)
Cobol
Fortran
PL/1
— Avoir participé au design de systèmes complexes.
— Connaître les techniques de contrôle des systèmes.
— Posséder un diplôme universitaire ou un D.E.C. et au moins deux (2) ans d'expérience en Informatique; une grande expérience pourrait compenser l'absence de diplôme.
— La connaissance d'un logiciel comme IMS, Total, etc, serait un atout important.

Lieu de travail: Montréal.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 13 août 1975 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

monde

Le pouvoir de Gowon était construit sur la fragilité

De taille moyenne, vêtu d'un costume occidental de bonne coupe ou drapé dans un boubou, coiffé du traditionel calot blanc, le général Yakubu Gowon avait à 41 ans la réputation d'un homme équitable et intègre. Arrivé au pouvoir en juillet 1966, au moment où l'armée, victime de luttes tribales, s'entre-déchirait, il avait réussi à ramener la discipline bien qu'issu de la plus petite des 250 tribus nigérianes, les Angas, et ne pouvant s'appuyer sur aucune des trois grandes ethnies qui dominent le pays. Sa difficile victoire sur la tentative de sécession du Biafra de 1967, à janvier 1970, n'a pu être acquise qu'en suscitant dans la Fédération nigériane, un sentiment patriotique qui fait finalement de lui le véritable unificateur du pays. Mais l'absence d'un appareil politique national, l'ignorance des problèmes économiques ne lui ont pas permis de faire bénéficier l'ensemble de la population des immenses ressources pétrolières.

(D'après l'AP et l'AFP) — Renversé hier par un coup d'Etat militaire, le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat nigérian, pouvait avoir de multiples raisons de se sentir menacé. Son pays, le plus étendu d'Afrique noire mais aussi le plus puissant et le plus riche grâce au "boum" pétrolier de ces dernières années, est en effet confronté à de graves difficultés: inflation galopante, misère de la grande masse de la population, quasi paralysé des services publics, et surtout corruption parmi les chefs militaires et vieilles hostilités tribales.

Le Nigéria en Afrique

Annoncée en octobre dernier, la décision du général Gowon de ne pas restituer le pouvoir aux civils en 1976 a également alimenté le mécontentement des milieux politiques et militaires. Il s'est récemment accru dans l'armée lorsque le chef de l'Etat a annulé les changements dans les gouverneurs militaires qu'il avait promis au début de l'année.

Les autorités devraient "mettre en place une forme d'administration vraiment démocratique en prélude à la remise du pouvoir au peuple", déclarait il y a un mois le ministre des Finances Shehu Shagari, membre de la tribu des Hausas.

Corruption

Ces derniers mois, les dirigeants nigérians ont également été critiqués pour plusieurs raisons: grave pénurie d'essence, grèves, engorgement du port de Lagos, dépenses somptuaires engagées pour le deuxième festival artistique panafricain.

Abritant deux millions d'habitants, la capitale est devenue une jungle urbaine. Les embouteillages monstres de la circulation et la persistance de la pénurie d'eau et des coupures totales d'électricité sont devenus le symbole de l'inefficacité du gouvernement. L'opulence des officiers, qui conduisent des voitures de grand luxe et vivent dans des résidences somptueuses, est peut-être le reflet de la corruption générale des militaires, qui révolte le plus le citoyen moyen. Pendant ce temps, en effet, la grande masse de la population survit dans la misère, soit dans les bidonvilles qui s'étendent à l'ombre des gratte-ciel de Lagos, soit dans les cases des villages de la campagne.

Le général Gowon avait derrière lui la plus grande armée d'Afrique noire, forte de 240,000 hommes, mais pour laquelle le gouvernement dépensait chaque année l'équivalent de $500 millions. Ainsi la population voyait avec de plus en plus d'antipathie l'élite militaire s'enrichir, alors que l'afflux de la manne pétrolière ne bénéficiait pas à l'ensemble des Nigérians.

La corruption entourait le chef de l'Etat, mais il n'a été que rarement accusé lui-même de détourner à son profit les fonds publics. Il lui était toutefois reproché de ne pas mettre un frein aux malversations de ses collaborateurs. Son image était demeurée celle de "Monsieur Propre", tandis que son pays devenait rapidement l'Etat le plus riche et le plus puissant d'Afrique noire. Politiquement modéré, chrétien fervent, pro-occidental dans l'âme, il était aussi profondément engagé dans les affaires africaines, en particulier sur les questions du colonialisme portugais et de l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie.

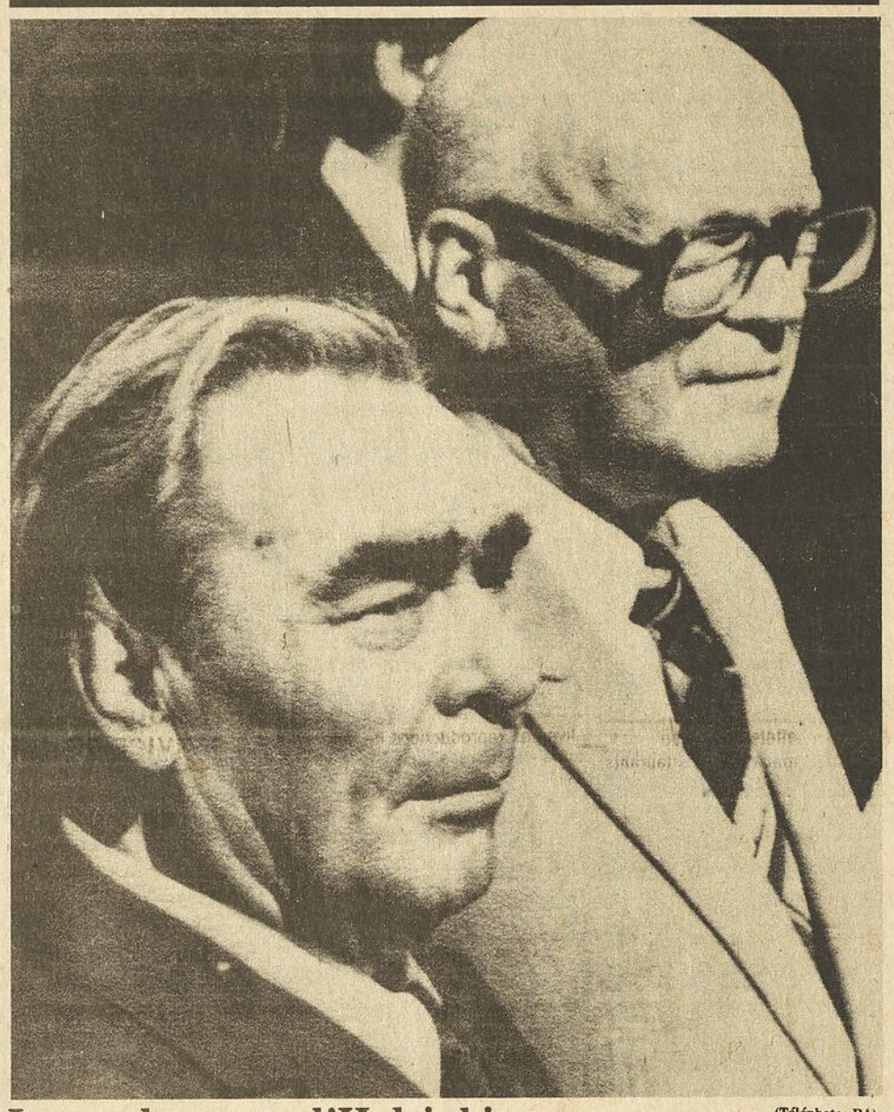

(Téléphoto: PA)

Le rendez-vous d'Helsinki

HELSINKI (d'après l'AFP) — Un travail de Pénélope entamé depuis 1972 pour définir les rapports de bon voisinage entre l'Europe occidentale et l'Europe socialiste, la Conférence européenne de Sécurité et de Coopération, trouvera sa consécration à partir d'aujourd'hui à Helsinki. En plus de toute l'Europe, moins l'Albanie, le Canada et les Etats-Unis seront au rendez-vous au palais de Finlandia, gardé par plusieurs milliers de policiers. En attendant l'ouverture, M. Urho Kekkomen, 73 ans, président finlandais (à droite sur notre photo) a reçu hier les 34 chefs d'Etat ou de gouvernement. Parmi ceux-ci: le numéro un soviétique Leonid Brejnev.

La liste noire africaine

par Antoine K. Char

Les "sommets" de l'O.U.A. ne semblent pas porter chance aux chefs d'Etats africains. En apprenant hier matin, dans la grande salle du congrès de Kampala, que Murtala Rufai Muhamed, l'avait privé du pouvoir, Yakubu Gowon très digne dans son boubou blanc, se laissa photographier par les journalistes, un sourire accroché à ses lèvres. En un an et quatre mois, quatre coups d'Etat sont venus balayer du pouvoir quatre présidents africains. La liste africaine des putschs et contre-putschs est la plus longue du Tiers-Monde. Le maréchal-président ougandais Idi Amin Dada s'était lui même confortablement installé au pouvoir en écartant le socialisant Milton Obote lors du sommet de l'O.U.A. du 25 janvier 1971. Les cascades de changements de régime en Afrique viennent de la même source: la tare coloniale. "Gâteau" colonial parfait et appétissant, le continent africain a été coupé, découpé et recoupé en 46 morceaux. Sans tenir compte des différentes cultures, des différentes ethnies et des multiples dialectes. Résultat: la plupart des Etats africains ne sont pas encore des Etats-nations. Chaque pays doit non seulement s'échapper du développement du sous-développement mais aussi, sur les décombres du puzzle colonial, se construire une nation. Les Ivoiriens racontent que leur pays est, sensiblement, plus grand que le Ghana parce que le cheval du capitaine français allait plus vite que la monture de son homologue anglais.

Revanche

"Je suis l'homme le plus britannique de mon gouvernement". Moulé dan le ciment anglais, Idi Amin Dada dit "Big Daddy", qualifié par la presse londonienne de "King Kong" fait, à chacune de ses déclarations imprévisibles, rire l'Occident. Mais derrière ces rires se cache une certaine culpabilité. L'"élu de Dieu" n'est-il pas un pur produit "made in England", comme le maréchal-président-à-vie Jean Bedel Bokassa de la République centrafricaine est un produit "made in France"? Ayant saisi les rênes du pouvoir après avoir massacré, dans la même journée, plus de 2,000 personnes, Amin veut à présent refaire au colonisateur, avec les mêmes armes, tout ce qu'a subi le colonisé.

Après avoir envoyé aux Anglais des bananes pour qu'ils ne meurent pas de faim, le nouveau maréchal (pas encore président à vie) déclare: "Si je me rendais à Londres j'aurai plus de succès que la reine". Amin est-il fou? "Le problème avec moi, dit-il, c'est que j'ai 50 ou 100 ans d'avance sur mon époque. Je suis très rapide. Certains ministres ont dû quitter mon gouvernement parce qu'ils n'avaient pas pu me suivre." En cherchant à suivre le "dadaïsme", on découvre vite le chemin qui mène implacablement vers la revanche du Noir sur le Blanc.

Idi Amin Dada est loin d'être un Dieu. Mais pour les masses africaines c'est un prophète. Car pour construire sa nation, "Big Daddy" est en train de déchirer colonialisme et néo-colonialisme à coups de scalpels.

La conférence sur le "crime" va-t-elle se déplacer à Genève?

OTTAWA (PC) — Il semble que les membres de la Commission des conférences des Nations-Unies n'accèderont pas à la requête du Canada de reporter à l'an prochain la Conférence internationale sur la prévention du crime, qui devait se tenir en septembre à Toronto.

Telle est l'opinion du ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, qui a déclaré mardi aux Communes que, bien qu'aucune décision finale n'ait été prise, un consensus se dessine en faveur du maintien de la date de la conférence, qui se tiendrait ainsi ailleurs qu'au Canada.

Il est généralement admis que Genève serait alors désignée pour accueillir les délégués.

La commission se réunissait hier à New York pour la troisième fois et devrait siéger de nouveau aujourd'hui sur cette même question.

Devant la controverse qu'a soulevée la présence d'une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine, le gouvernement canadien a décidé, la semaine dernière, de demander que soit reportée à une date ultérieure cette conférence, soutenant que le climat n'est pas actuellement favorable, en raison de la recrudescence de la violence au Moyen-Orient et de l'inévitable débordement de considérations politiques impertinentes lors de telles conférences.

Nouvelles du Moyen-Orient

• EGYPTE

LE CAIRE (Reuter) — L'Assemblée populaire Parlement a approuvé samedi dernier à l'unanimité la désignation du président Anouar Sadate pour un nouveau mandat de six ans qui commencera le 15 octobre 1976. Les membres de l'Assemblée ont en effet approuvé la résolution passée la veille par les délégués au congrès de l'Union socialiste-arabe. Le président Sadate a laissé entendre qu'il accepterait un nouveau mandat.

• LIBAN

BEYROUTH, (d'après l'AFP) — L'armée libanaise a repoussé, dans la nuit de lundi à mardi, une incursion de blindés israéliens dans la région de Bint-Jbeil (Sud-Liban). Selon le porte-parole militaire libanais, un détachement de chars israéliens a franchi la ligne de démarcation se dirigeant vers le village d'Aita Chaab. L'artillerie libanaise a ouvert le feu, obligeant la colonne à se retirer, a ajouté le porte-parole, laissant entendre qu'un char israélien a pu être endommagé par les tirs libanais. L'accrochage s'est prolongé pendant 70 minutes, a-t-il précisé. L'accrochage d'Aita Chaab est le troisième du genre qui se produit dans ce secteur entre Israéliens et Libanais en l'espace de deux semaines, les deux précèdents ayant eu lieu à Kfar Kela et Ain Ebel.

• ISRAEL

TEL AVIV, (d'après l'AFP) — "Si l'Union soviétique appuie la campagne arabe visant à exclure ou à suspendre Israël de l'ONU, elle s'excluera elle-même de toute participation aux efforts pour établir la paix au Proche-Orient", a déclaré mardi soir le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yigal Allon.

Le ministre qui a fait cette déclaration au cours d'une interview télévisée, a ajouté que "si l'Assemblée générale se refusait à valider les lettres de créance de la délégation israélienne, toutes les activités de l'ONU dépendant de la coopération d'Israël seraient également suspendues: L'UNRWRA ne pourrait plus fonctionner dans les territoires occupés, les observateurs de l'ONU et les "casques bleus" ne pourraient plus opérer et la conférence de Genève ne pourrait plus se réunir puisqu'elle est placée sous les auspices des Nations-Unies".

JERUSALEM (AFP) — Les contrôles frontaliers aux postes frontières israéliens des ponts sur le Jourdain entre la Jordanie et les territoires occupés ont été extrêmement renforcés ces derniers jours, apprenait-on hier à Jérusalem. Les contrôles dépassent en minutie ceux exercés depuis le début de l'été, après qu'il fut établi que les activités accrues des réseaux palestiniens en Cisjordanie étaient alimentées en hommes, instructions et matériel par des visiteurs venus des pays voisins.

La fouille n'est pas imposée aux seuls jeunes gens mais aussi aux femmes, à tous les bagages ainsi qu'aux marchandises transportées par des camions.

Le flot des arrivées, quelque 3000 par jour, n'est cependant pas ralenti par ces mesures de sécurité, menées relativement rapidement par les autorités israéliennes. Des voyageurs font également état de contrôles très rigoureux du côté jordanien.

D'autre part M. Shimon Peres qui a inspecté les installations frontalières il y a quelques jours a déclaré qu'elle seraient entièrement restructurées pour faciliter l'accès à "ce qui est en train de devenir le plus grand point d'accès de passagers et de marchandises en Israël après l'aéroport Ben Gourion".

• SYRIE

DAMAS (d'après l'AFP) — Trois personnes ont été pendues, jeudi dernier à Damas, portant à huit le nombre des pendaisons qui ont eu lieu en une dizaine de jours en Syrie.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

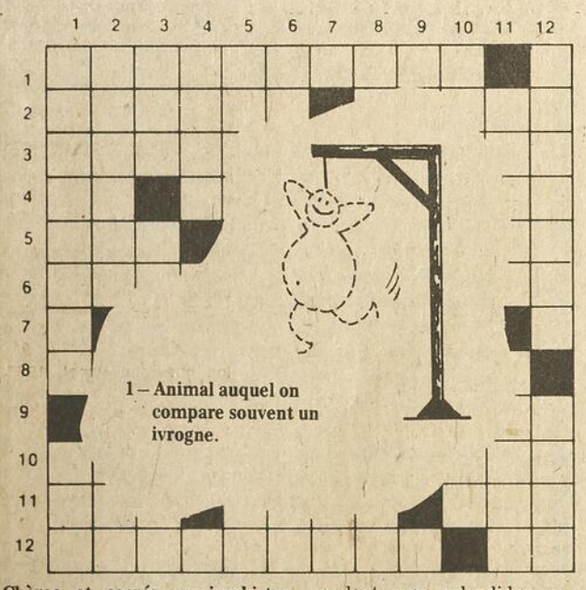

Chères et sacrés cruciverbistes, pendant mes splendides vacances (deux semaines) à Balconville, je vous propose de jouer à un pendu un peu spécial. Vous devez être deux ou plusieurs. Voici comment ça fonctionne: on donne seulement la définition; il faut trouver le mot au complet d'un seul coup. Chaque mauvaise réponse mérite ou la tête ou la bedaine ou un membre. Avant le dernier membre (si vous vous rendez jusque là) on peut donner la première lettre et/ou le nombre de lettres du mot. Bien sûr, les définitions sont tirées des mots croisés déjà parus dans LE JOUR. Attention! le jeu perd tout intérêt si on essaie d'aller vite! accordez-vous quelques minutes pour chaque mot avant de donner votre langue au chat. Bon, amusez-vous sur votre balcon, autour du feu de camp, ou sinon découpez et conservez pour les soirées d'hiver!

2—Si une épouse qui l'est a du mérite, une maîtresse qui l'est en a deux fois plus!
3—C'est un endroit où les adultes jouent comme des adultes.
4—Elle se soigne avec du plomb.
5—C'est pas des choses à perdre parce qu'on en aurait justement besoin pour les chercher.
6—C'est un party qui dégénère ou qui se régénère... tout dépend du point de vue.
7—Qualifie un homme qui n'a rien à se reprocher quand c'est justement ce qu'on lui reproche!
8—C'est le genre d'hommes qui faisaient partir nos grand-mères en voyage...
9—Ceux d'une femme cachent les hameçons de sa ligne.
10—C'est un commerçant dont le chiffre d'affaires n'est pas tellement affecté par la dénétalité.
11—Quel beau péché d'amour!
12—Celui des amoureux est toujours chaud!
13—Il est difficile de l'arrêter quand il est fou!
14—Se dit d'un homme qui ne voit que la ligne d'une demoiselle...
15—Seraient plus fonctionnels que des pupitres à l'Assemblée Nationale!
16—Aide à prévenir les maux de tête de la maman quand elle est prise par la fille.
17—On est tout petit quand on en a un.
18—Le concubinage en est une, mais libre!
19—Au Québec, ce fut pendant longtemps l'endroit tout indiqué pour parler de sexe.
20—Qualifie la nuit de noces d'un couple de jeunes astronomes... quand elle est réussie!
21—Une femme qui le maîtrise ne fend plus les cheveux en quatre!... Zzzzdang!
22—Un mari le met le matin pour aller travailler, sa femme le met le soir pour sortir.
23—Ce sont des appartements où, souvent, les filles ne manquent pas.
24—Lui et son ministre font une belle paire de primates!
25—Tient son homme en haleine quand il est progressif!

Réponses: 1- Eponge, 2- fidèle, 3- casino, 4- carie, 5- lunettes, 6- orgie, 7- innocent, 8- cavaliers, 9- appas, 10- pharmacien, 11- luxure, 12- nid, 13- rire, 14- poisson, 15- lits, 16- pilule, 17- an, 18- union, 19- confessionnal, 20- étoilée, 21- karaté, 22- collier, 23- garçonnières, 24- gorille, 25- déshabillage.

cartes professionnelles

CENTRE DE PRESCRIPTIONS DU QUÉBEC
JEAN DICAIRE, L.Ph., Prop.
Pour Renseignements Appelez
Ligne directe pour extérieur — 1-800-361-6444
815, rue Provost, Lachine, 637-4441
4541, boul. St-Laurent, Montréal, 844-9335
815 Provost, Lachine Lundi à vendredi 9 à 8 Samedi 9 à 12
4541 St-Laurent, Mtl. Lundi à vendredi 9 à 6 Samedi 9 à 12

UNTERBERG, BOYER, GIROUX MAINVILLE, BONIN
AVOCATS
Montréal — 1980 ouest, rue Sherbrooke suite 700 Téléphone: 934-0841
Laval — 221A, boul. des Laurentides Téléphone 667-2323
Paul UNTERBERG
Raymond Boyer, Pierre Richard Mainville, François Giroux, Yvon Bonin

BERNARD LANDRY
avocat
1117 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 849-5311
33 sud, St-Charles Joliette 759-0420 et 588-5317 (direct Montréal)

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul Leduc C.A. — Tél.: 432-4397
Denis Labelle, C.A. — 384 rue Ste-Anne, Saint-Jérôme, Québec

Marcel Jacob md.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

MESSAGES . . . 50
MESSAGES DIVERS . . . 51
IMMEUBLES A VENDRE . . . 100
propriétés . . . 101
propriétés à revenus . . . 105
propriétés à la campagne . . . 108
propriétés demandés . . . 113
maisons mobiles . . . 126
chalets . . . 130
fermes . . . 132
condominums . . . 134
commerce . . . 144
terrains . . . 147
terres . . . 150
bureaux et locaux . . . 156
garages . . . 162
Hôtels villégiatures . . . 165

LOCATION . . . 200
appartements . . . 202
appartements meublés . . . 207
appartements demandés . . . 209
logements à partager . . . 211
logements . . . 214
logements chauffés . . . 218
logements chauffés meublés . . . 222
logements demandés . . . 224
logements à sous-louer . . . 227
chambres . . . 229
chambres demandées . . . 231
commerces . . . 234
bureaux et locaux . . . 239
bureaux demandés . . . 241
garages . . . 275
entreposages . . . 278
terrains . . . 280
divers . . . 288

MARCHANDISES . . . 300
ameublement . . . 302
antiquités . . . 305
articles de ménage . . . 310
articles de camping . . . 314
articles de sport . . . 316
instruments de musique . . . 319
photos et cinés . . . 333
machineries . . . 328
matériaux de construction . . . 330
effets de bureaux . . . 332
magasins restaurants . . . 333
tableaux et peintures . . . 335
livres . . . 337
artisanats . . . 338
lingeries, fourrures, vêtements . . . 349
TV, stéréo-radios . . . 350
monnaies, timbres . . . 354
animaux à vendre . . . 369
achèterais animaux . . . 371
divers à vendre . . . 379
divers demandés . . . 380
equipements de ferme . . . 385

SERVICE . . . 400
peintre . . . 402
électricien . . . 405
plombier . . . 407
rembourreur . . . 410
entrepreneur . . . 413
denturologiste . . . 417
menuisier, ébéniste . . . 420
service domestique . . . 425
garderie d'enfants . . . 429
perdu et trouver . . . 430
chauffage . . . 433
plancher . . . 435
déménagement transport . . . 438
services divers . . . 440
lavage, nettoyage . . . 444
décoration . . . 450
impôt, tenu de livres . . . 455
portes et fenêtres . . . 459
tailleurs . . . 460

FINANCE . . . 500
associés demandés . . . 502
agents demandés . . . 505
occasions d'affaires . . . 508
administration . . . 520

AVIS DIVERS . . . 600
activités sociales . . . 602
voyages et transports . . . 605
vente de charité . . . 608
encans . . . 612
chasse & pêche . . . 620
divers . . . 626
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions . . . 630
décès . . . 634
remerciement . . . 638
messe . . . 640

EDUCATION . . . 700
école . . . 701
cours de piano . . . 722
divers cours . . . 725

EMPLOIS . . . 800
service de personnel . . . 800
couples demandés . . . 807
hommes demandés . . . 810
femme-fille demandée . . . 820
hommes-femmes demandés . . . 830
agents vendeurs . . . 835
coiffeurs-coiffeuses demandés . . . 840
emplois demandés . . . 845

VEHICULE . . . 900
bateaux-yachts . . . 903
remorques-roulottes . . . 910
bycicliettes . . . 914
motocyclettes . . . 918
tracteurs . . . 922
équipement à neige . . . 928
motoneiges . . . 933
avions . . . 940
clinique d'autos . . . 944
réparations . . . 955
pneus . . . 958
pièces, accessoires d'autos . . . 962
équipement de garage . . . 970
camions à vendre . . . 978
autobus . . . 985
débosselage, peinture . . . 989
autos . . . 990

50 MESSAGES

Aimerais rencontrer un homme "supérieur" qui désire l'amitié d'une femme intelligente. Ecrire à: Boîte Postale 153, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal.

Professionnel célibataire, 35, élégant, cultivé, raffiné, sérieux, recherche infirmière, professeur, intellectuelle. Ecrire Gilles, 8501 Casgrain.

51 messages divers

Bon voyage Charles et Marie, oubliez pas de revenir. Les 4.

URGENT: Pouce pour Pointe-aux-Trembles, de n'importe quelle bouche de métro, aiderais pour l'essence. Patrick Denis: 733-0250.

Philosophie Rose-Croix, conférence 24 juillet 1975, 1930 heures Auditorium Laprairie Atwater 1200 Atwater Entrée libre.

Rosicruciens de St-Jean et municipalités alentours, pronoas en formation. Jacques: 348-1744.

Normand Lapointe de Longueuil, j'ai perdu ton adresse, téléphone à la librairie "Pantoute" Québec. Hilary.

Tu es seul, professionnel dans la trentaine (seulement) téléphone moi, 279-5441

Montreal Rive Sud Bungalow 4 chambres, terrain 60 x 100. Prix réduit, $29,900. occupation immédiate. 652-3361 - 678-1232

Course au trésor - poneys - restaurant - boissons - pleine nature - fête champêtre, 9 août, St-Amable.

Fête Champêtre - Samedi 9 août chez Gamache: 1.50/ adulte gratuit/enfants - billets 584-3256

EN SEPTEMBRE, "Les Chevaliers de la Table Ronde Inter-Nationale" seront au plateau Mot-Royal. Venez-y!

Aimerais revoir amie d'enfance. Nom: Nicle Désromeaux. Naissance: 11 août. Habitait Duvernay. Daniel 336-4943

Groupe de prières Charismatiques pour jeunes (20 à 30 ans) viens prier avec nous: 524-2877

Francine, aimerait avoir des nouvelles de Claudette et Serge Vallée. S.V.P. Téléphonez à 273-0825 après 20 heures.

Recherche connaisseur harpes chromatiques pédales, 19e siècle - Harley - Erard Ian Davis - Boîte 71 - Katevale - P.Q.

Esther, et Gaston D'Arvifa, nos pensées se rejoignent. Marcelle et Roger.681-6678.

Isa mon âme, je vis en toi comme une ombre sans âge. Je t'aime. Ton pou couetté. 681-6678.

Félicitations aux gars de la Coop de tomates de Manseau vous avez l'esprit Québécois.

Association d'Handicapés cherche famille sur ferme. Pour faire travailler jeune homme de 20 ans, cet été. Tél: (514) 1-679-7960.

Chacun reçoit sa réponse, la sienne il n'y a pas de catéchisme du vrai. Satprem.

Les membres du PQ-Arthabaska préparez-vous à travailler à la libération de votre comté. Jean-Gilles "ministre est malade". Lionel - 357-8455.

Combattez la pollution, ramassons contenants de plastique avec couvercles,pots de vitre, etc. 581-7189.

Jeunes péquistes (18 ans) serait intéressé à contacter jeune libéral pour étude du phénomène. P. Chagnon à 270-3456.

Joyeux anniversaire Suzanne 30 juillet. Sweet Sixteen petit lion Michel, Serge, Manon et Maman Claire. 667-1015.

Vos enfants ont droit a une éducation artistique à l'école. La reçoivent-ils? Sinon, agissez. 585-1062.

En boycottant le code postal, vous aidez les postiers à faire un pas en avant. 325-0571.

Le système observe les intellectuels avec méfiance et angoisse. Il aiguise sa matraque. 486-4778

Salut Audette, comment-va lady garde-malade?

Salut tout l'monde. Sommes encore vivants, et a Port-Alfred, Richard et Jean-Jean.

Il était une fois des jouets. Nous les enfants petits et grands, réclamons le droit de rêver. 647-9307.

QUEBECOMIX, Bulletin du Centre de Documentation BDK envoyez 20¢ à Michel Ouellette, 10955 PASTEUR Montréal 331-0068.

Aie Plume! A quand le prochain Show. On t'attend Clo-Clo - July. 655-9914

Intéressé à former un atelier de théâtre expérimental. Information, 272-1526, Charles.

Tannées du traditionnel "Madame ou mademoiselle"? Tasses "appelez-moi Made" $1.75 chacune C.P. 601, station "C", Mtl. 525-9003 (soir) 872-6480 (jour)

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

Chomedey, Bungalow, joliement décoré 5 chambres, sous-sol fini, l'hypothèque 6½-. résidentiel 667-7341

Lemoyne split-level, attache brique 8 pièces - 3 chambres foyer - garage sous-sol Particulier 671-8259.

Rivière des Prairies, Bungalow brique & clabord, 5 pièces, terrain 50 x 80 Possibilité d'achat terrain voisin 648-4577.

Rawdon, grande maison, 12 pièces, bord petit lac, terrain 100 x 100 Prix $12,000.00 527-0546 - 259-7586

Rivière des Prairies Près Blvd Gouin E. Bungalow, 5 pièces possibilités d'achat terrain voisin 648-4577.

ST-LEONARD, joli cottage - semi-détaché, 5 pièces - garage. Cause transfert. Occupation à discuter. D. Hamel 254-4566 - 256-4309. TRUST GENERAL DU CANADA

ANJOU. YVES PROVOST Split-Level, cuisine marbre, garage, bien paysagé, occupation à discuter. D. Hamel 254-4566 ou 256-4309. TRUST GENERAL DU CANADA

ANJOU, Maison de ville, 6 pièces, air conditionné, secteur résidentiel occupation immédiate. D. Hamel 254-4566 256-4309. TRUST GENERAL DU CANADA

Authentique petite maison canadienne, bord du fleuve St-Laurent. Les Cèdres, Comté Soulanges. Tél: 458-4984.

108 propriété à l'extérieur

A GARTHBY, 30 milles de Sherbrooke, maison de campagne 8 pièces, système de chauffage neuf, tranquille, beaucoup d'arbres, près de lac Aylmer, Communiquer: Jules Grimmond, Ham-Nord, Tél: 1-819-344-2227.

110 propriétés à la campagne

Ferme 300 arpents, ou moins si désiré, avec grange de 150 pieds de longueur, comble français, 2 étages, tout en tôle, étable finie en fer, autres bons bâtiments, maison 7 pièces, autres détails: Jules Grimmard, Ham-Nord tél: 1-819-344-2227.

147 terrains à vendre

DOMAINE J. BASTIEN, ST-ADOLPHE D'HOWARD. Terrain bord de lac en montagne boisé. Prix à partir de 10¢ le pied carré. 51 milles de Montréal passer par St-Sauveur des Monts via St-Adolphe d'Howard, tourner à droite 1,000 pieds après la base militaire de R.C.A.F. 819-327-2747.

Ste-Sophie, Terrain à vendre 50 x 100 de Beaux arbres pour roulottes Prix: $800.00 666-3776

A vendre - terrain de 105 x 70 minimum sur le bord de l'eau (Lac d'Argent) à Eastman. S'adresser à Verdun 514-768-1370 ou à Eastman: 514-297-5454.

LOCATIONS

202 appartements à louer

Gilford 399 - près métro Laurier
CLIMATISES
1½ - tapis, $30. - 843-5544

Gilford 700 - Métro Laurier
CLIMATISES
1½ - tapis - $27. - $30. - 523-1814

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Que - A louer - appartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, App. 6, Tél: 628-1335

214 logements à louer

Jeanne-Mance Laurier, 6 pièces, chauffé, eau chaude, 220, ménage frais, 1 août - $165. 733-5767 matin ou soir.

Logement louer: 4½ - St-Léonard - Chauffage taxe d'eau - $115.00 - 1er septembre - Tél: 323-8195 (soir)

Verdun boul. Lasalle, 8 pièces, un bas, communiquer: 768-2789 après 9 hs.

224 logements demandés

Cherche logement 7 à 8 pièces à Montréal avec possibilités d'atelier. Prix raisonable. 1-754-4388

5 appartements demandé 1er octobre, jeune couple tranquile, après 5 hres - 253-1870

Non-voyant, cherche chambre & pension pour 5 mois dans Ahuntsic. Tél: 382-4453.

302 ameublement

Lit-d'eau pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé ou borg, bingbags et coussins. Décor Plus, 1203 Crescent, 871-8008.

Buffet de salle à diner en acajou, style Sheraton, parfait état, hauteur 3'6", longueur, 6', 514-263-0862.

Mobilier cuisine table arborite, 36x46, panneau 12 po., 4 chaises, $50.00, 669-7670.

5 lits fer, 54 et 39 po., d'enfant, côtés mobiles, 467-3652.

Occasion, Salle à manger provincial français, pecan, n'a pas servie, $1,000.00 après 6hres, 663-0487.

Poêle Moffat, deux fourneaux, très propre, prix: $100.00, 584-3256.

Divan bois rond avec coussins à carreaux jaune, or et brun. Excellente condition. Tél.: 737-7936 (après 5hres).

Deux lits simples à vendre, vieux de 2 ans, bon prix, Sylvie, jour: 731-1362.

305 antiquités à vendre

A vendre: beaux meubles - anciens et modernes. Antiquités africaines - 259-8606

Salon Victorien Chêne sculpté 5 morceaux, 80 ans, velours rouge vin, déjà décapé, impéccable - Répentigny, 581-7189

Ancien lit double - cuivre nettoyé et poli. particulier - $350. 671-7177

Vieille table en chêne, décapée 24" x 33" - $185.00 après 5 hres: 341-5915

316 articles sport

Poids-haltères: 5 barres, 20 roulettes, totalisant 270 livres: $60. Ensemble golf splading "tru-flyte". Carosse: $60. Selle western, couverture, bride: $50. 585-0140, André.

2 paires de bottines de ski Le Trappeur $45.00, $20.00 - Paire de ski fibre de verre Rossignol combiné $35.00 - Paire de ski Head standard $35.00 - Particulier: 279-5276.

Equipement de gardien de but pour le hockey. Stephane 387-0681

319 instruments de musique

Ludwig à vendre 667-8586 Jean (instrument de musique)

A louer système de son, 300 W. RMS, 6 micros, 2 temoins, service technique fourni - Pierre 321-4530

Instrument de musique, Bongos à vendre - état presque neuf $30 (dollars) 321-5074 demander Jean

322 photos et cinés

Camera 35 MM Praktica super TL plus flash electronique Vivitar 102 Prix: $100. Tél: 270-2577

332 effets de bureau magasins - restaurants

Dactylo Electrique Portatif Smith-Corona - Mark 11 Etat neuve - Prix: $110.00 - tél: 667-9519

349 lingerie fourrure vêtements

Robe de mariée blanche, 10 ans, voile long. Moitié prix. Après 6hres, 354-7851.

Très belle cape vison naturel, valeur $500, aubaine, moitié prix, 648-4547.

350 T.V. stéréos - radios

Equipement électronique de mesure à vendre: Générateur RF, générateur de balayage, etc., 671-8875.

TV Fleetwood, 26pcs, $75.00, 1 couchette double avec spring, $20.00, aquarium 15 gallons, $15.00. 766-2455.

354 monnaie - timbres

RUSSIE. Pour collectionneur intermédiaire ou avancé - collection représentative - timbres de qualité supérieure - tous différents $175.00. Particulier. 279-5276.

Particulier désire acheter collection ou accumulation de timbres de tous pays, particulièrement CANADA. Tél: (514) 279-5276.

Timbres différents du monde, 100 pour 50¢. Ecrire à: A. Beauséjour jr., 7880, 10e ave. est, Charlesbourg, P.Q.

Valeur, Timbres pour $1,000.00 vendras $500.00. Canada. 766-2455.

369 animaux à vendre

2 beaux chiens Husky, parent enregistré, 7 canards très beaux. A voir. 658-5965.

Brasques-Allemands, idéal pour chasseur ou chien de famille. Enregistrés au C.C.C. Vaccinés. Tél.: 581-3333

379 divers à vendre

12 poutrelles d'acier 30' X 24" pour construction d'atelier ou entrepôt tél: 1-348-3660

Histoire civilisation Will Durant 32 vol. $50., histoire France Michelet 15 vol. $25. Entre 18 et 19 hres 849-7876.

Echange bandes dessinées, Lombard disparues; Corentin, Chick Bill, Bob-Bobette, Jari, Pom-Tedoy, Funcken, 388-2120.

Livres de droit anciens, très bon état, liste envoyée sur demande. 739-4818.

Revue "Découvrir les Animaux" du no 1 à 74 (19 - 21 manque) $35. Particulier 279-5276.

Atlas des Voyages 19 volumes $50.00. - Particulier 279-5276.

Collections revues: Marie, revue d'histoire de l'Amérique française. Recherches Sociographiques, lectures, contributions à l'étude des Sciences de l'Homme, quelques no des Cahiers de géographie du Québec, des Ecrits de Canada français. Faites offre Particulier: 279-5276.

Climatiseur RCA - prix d'après maison - spécial pour grand bureau ou salon - $188. - 729-5217.

Livres: Histoire romans, classiques modernes, revues, cinéma, timbres. Entre 18 et 19 hres, 849-7876.

Echange bandes dessinées, Dupuis disparues, épervier bleu, valhardi, Timour, Surcoue, Spring, Corentin, Blondin, Girage, 388-2120.

Cherche vieilles revues ou albums de bandes dessinées. Ecrire casier postal 6, Place d'Armes, Montréal.

Diverses reproductions de peintures excadrées, prix variés. Particulier: 279-5276.

Bahut plaque noyer, stéréo combiné Marconi, TV, AM-FM, tente-cuisinette 9'x12', collection Reader's Digest, 581-2756.

Peintures d'Alex Bertrand, gravures de Suzanne Dumouchel, dessins d'André Jasmin. En montre et vente sur rendez-vous. 342-0602.

Moulin à laver (cuve acier inoxidable): $25.00, garde-robe (carton): $7.00, moulin fourrure "Ossan": 387-2831.

Attention collectionneurs: A vendre tous les numéros du journal "Le Jour" parus depuis premier jour. 669-7670.

Encyclopédie complète de la vie sexuelle (Hachette) (3) oeuvres intégrales de Victor Hugo (Lausanne) 1-819-538-5515.

Bois de foyer à vendre. 473-3707.

Canari avec cage, carosse pour bébé, pouvant se transformer en poussette (Gendron), chaise pour bébé. Tél.: 389-1716.

Trousse Beauty set-Phillips, ouvre boîte électrique, séchoir à cheveux, canari avec cage (jaune). Tél.: 389-1716.

Carosse Gendron pouvant se transformer en poussette, chaise pour bébé, canari avec cage, humidificateur, tél.: 389-1716.

Laveuse-sécheuse automatiques 110 volts, pas besoin d'installation spéciale. Compactes, usure 7 mois, 382-1566.

Ensemble bébé: chaise haute, baignoire sur pied, siège d'auto, marchette, pupitre-chaise, $100.00. Repentigny: 581-7189.

Tondeuse à gazon General Electrique, 18 po. avec corde de 50 pi. $45.00, 652-3361, 678-1232.

Brochure 0.50, "Les Partis Indépendantistes québécois". Ecrire à: L. Bellavance, 35 Belvédère, Arthabaska, Québec.6680

Je cherche une bonne occasion pour acheter un ampli-Tuner de bonne qualité. Tél.: 336-0703.

Cherche aquarium, 30 gallons ou plus. Tél.: 671-3023.

Cherche une laveuse-essoreuse, bonne condition, téléphonez à: 489-7049. Le soir.

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.
Rembourage général, travail garanti par écrit, estimation gratuite. Epargnez en appelant Denis Lamarre - **277-9970.**

429 garderie d'enfants

Nouvelle garderie de centre-sud a besoin de tourne-disque, disques, livres et jouets, 527-2361.

SOYONS SOLIDAIRES*
Nous ouvrons une garderie POP pour p'tits de 10 mois à 2 ans, et avons besoin de matériel comme: chaises-hautes, tables, jouets, etc... Kabol 276-1853.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE
•VITRINE
•ENSEIGNE
•POSTER
•BANDEROLLE
524-5608
845-7492

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger, 676-3332.

605 voyages & transport

Etudiant avec camion et tout l'équipement nécessaire aussi transports de groupes jusqu'à 20 personnes. 342-3079.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
DAME ALINE ADAM-DELISLE, ménagère, résidante au Québec et domiciliée au 5966 de la rue Saint-Urbain à Montréal, district de Montréal;

demanderesse,
-vs-
GAETAN MAJOR, présentement de domicile inconnu;

défendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est enjoint au défendeur, GAETAN MAJOR, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 24 juillet 1975
A. BEAULIEU
ROBERT, DANSEREAU ET BARRE, avocats,
515 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, Qué.

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE
PERMIS SPECIAL

Première publication
Prenez avis que Charles-A., Boucher, domicilié à 275 rue Malouin, Matane, comté de Matane, demandé à la Commission des Transports du Québec l'obtention d'un permis temporaire pour le transport de bière LABATT 50 en caisses de bouteilles et canettes et en fûts, de Ville Lasalle à Matane avec retour des contenants vides, pour le compte de GILLES THIBAULT.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première publication dans ce journal.
FIRMIN BERNATCHEZ,
AVOCAT.
PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
no.: 500
12-052837-758

Aide juridique
Cours Supérieure
(Division des Divorces)
GREFFE DES DIVORCES

DAME SUZANNE DEAN, ménagère, résident et domiciliée au 5309 rue Brodeur, app. 6, Montéral, district de Montréal,
Requérants,

-VS -

AUBREY F. GHOLSTON, autrefois de Montréal et actuellement d'adresse inconnue,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, AUBREY F. GHOLSTON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière parution.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention .
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou constestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite conte vous.
Montréal, ce 28 juillet 1975

Claude Dufour
Régistraire des divorces

SHADLEY, MELANCON
& BORO
Avocats de la Requérante
1255 Carré Philippe
Suite 303
Montréal, Québec

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél: 381-5425.

725 divers - cours

Cours de natation à domicile, apprenez vite et bien à nager chez vous. Gilles, 725-0587.

820 femmes-filles demandées

Jardinière diplômées demandés pour travailler dans une garderie expérience nécessaire. S'adresser à Diane: 738-0709.

830 hommes-femmes demandés

Recherche cuisinier, homme ou femme, cuisine canadienne, 5 jours par semaine. tél: 387-0089 ou 387-3101.

$.O.$ 00

845 emplois demandés

Maîtrise politique expérience recherche analyse enquête. Temporaire, permanent, urgent chômage imminent. Diane 392-5200 ou 277-2248.

Cherche emploi de technicien en personnel ou paie-maître, 6 ans d'expérience; Mario, 688-2689.

Demande emploi, comme gardien de nuit dans Berthier, références, possède permis de la Sureté du Québec. Ecrire: P.P. C.P. 393 Berthierville, P.Q.

Traducteur pigiste expérimenté de l'anglais au français. Spécialité documents légaux. Tarifs raisonnables. André, 62 Consins, St-Jean, 514-347-1810.

Anne-Marie recherche travail intéressant. Arts, édition, traduction, création en atelier, à domicile ou bureau. 849-4431, 879-1141.

914 bicyclettes

Bicycle de fille demandé, 26" 3 vitesses. 652-3361.

Bicyclette Mustang, bon état, $25.00, tél.: 388-3480.

918 motocyclettes

Suzuki 250 trail 1972. Bon ordre, tél.: (514) 742-4054.

Suzuki 125 cc Trail 1973, parfaite condition, 1300 milles, seulement $425.00. Particulier 336-0703.

Moto Honda CB 400F, 1975, 4,000 m., parfaite condition, tél.: 264-5225 sur semaine après 5hrs. André.

"A Vendre" Vélo-Solex, no 3800, noir, très bon état, $100. après 5 heures, 388-8989.

Kawasaki, 250 S-1, 1974, 8,000 milles, $750.00. Cause voyage demandez François, 381-3494, le soir de préférence.

Honda 1972, 175cc, 13,000 milles, $350.00. Equipement inclus: porte-bagages, dossier, 2 casques, "Crash-bar". Richard, 323-3843.

Suzuki, 1974, 250GT, 3350 milles, conditional, propre, appeler 744-0383.

958 pneus

Deux pneus d'été C-78-15 Good Year. Poly Glass. Presque neufs. $25.00 pour les deux. Soir: 388-5305.

Doit vendre 4 pneux Michelin, 10,000 mi. environ d'usure. $40.00 chacun (185-14) 078-14 le jour: 861-0741.

978 camions à vendre

Cherche camionnette, bonne condition, pour un prix d'ami. Bonne pour un long voyage. (514)438-3903 ou 438-6969.

Achèterais camion Econoline HLD. Ford, année 67, pour les pièces à bas prix. Ecrire P.P. C.P. 393, Berthierville, P.Q.

Camion chevrolet Panel, 1967, bonne condition mécanique. Prix raisonnable, 843-6171 ou 845-1897.

999 autos à vendre

Studebaker 'Commander' 1966, pièce de musée, 2231 Des Pruches, Orsainville, 1-418-628-1817. Dernier modèle fabriqué.

Pontiac G-Parisienne, 66, V8, 283- $175, encore bon 3,000 milles, 588-9461.

Gran Torino 74, 18,000 milles, tout équipée, air conditionné, pneus radials, radio AM-FM. etc., $4,800.00, 655-3651.

Jaguar 65, Mark 2, 3.8, $1700. Appeler après 6hres, 365-2178.

Renault 10, 1970, bon moteur, 4 michelins, radio. $300 ou meilleure offre. Chantal, 321-2859.

Hornet 70, standard, 6 cyl., $850.00, 60,000 m., très propre, brun métallique, 4 pneus radiaux, moteur jamais touché, tél.: 467-7055.

COUPON D'ABONNEMENT

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐
Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

_____
_____
_____

nom _____
adresse _____
ville _____ téléphone _____
signature _____ Rubrique No _____

Petites Annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

éditorial

Le niveau de vie de M. Bourassa!

Les grands mots sont lâchés: la culture ou le niveau de vie. Selon le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, les Québécois en sont rendus là, après l'échec retentissant du ministre Jean-Paul L'Allier à la conférence fédérale-provinciale sur les communications. M. Bourassa en fait l'aveu lui-même devant un groupe de jouvençaux libéraux qui l'interrogaient sur l'avenir du Québec dans la confédération canadienne.

L'on savait M. Bourassa parfaitement incapable de définir la souveraineté culturelle dont il se fait l'apôtre. En renvoyant en cette matière la presse et les jeunes libéraux au dictionnaire, le premier ministre accrédite les rumeurs voulant qu'il soit à peine capable de faire la différence entre les frères Rougeau et les frères Karamazov.

Il est vrai que le chef libéral n'a jamais battu campagne sous les oriflammes de la culture québécoise, exception faite du slogan de "souveraineté culturelle" dont il avoue candidement n'en connaître ni le sens ni la définition. En revanche, M. Bourassa s'est attribué de hauts mérites et d'exceptionnelles qualités dans le secteur de l'économie, où paraît-il, il acquit naguère certaines bribes de connaissance.

Or, la chose devient grave, sur le terrain privilégié de ses propres luttes, M. Bourassa paraît aussi ignare et démuni que dans les questions cuturelles. En proposant aux Québécois un choix dramatique entre le maintien de leur culture et la jouissance de leur niveau de vie actuel, le premier ministre laisse entendre, soit par ignorance soit par calcul politique, que ces deux valeurs ont tendance à s'exclure et à se combattre ou que le progrès de l'une signifie irrémédiablement la déchéance de l'autre.

A défaut de définir la souveraineté culturelle, le premier ministre aurait pu, en se souvenant des classes qu'il a peut-être faites, définir la notion de niveau de vie qu'il oppose à celle de culture. Il s'en garda prudemment, et pour cause,

Le niveau de vie d'une société se mesure au niveau de productivité des ressources et des hommes qui la composent, lequel est tributaire de trois facteurs principaux:

1- le coût d'accès aux matières premières;

2- le degré de mécanisation et la qualité de l'équipement industriel utilisé à des fins de production;

3- le rapport entre la production des biens et la population donnée sur un même territoire.

Ces trois facteurs se traduisent en termes d'échanges sur les marchés domestiques et mondiaux et traduisent finalement ce qu'il est convenu d'appeler le niveau de vie d'une société. Or, dans les trois facteurs précités, et notamment dans le premier, le Québec possède des atouts majeurs qui pourraient le transformer en l'une des sociétés les plus riches du monde occidental à la faveur d'une gestion intelligente et autonome de ses matières premières et de son potentiel humain. Dans ce monde de pénurie qui s'annonce, l'avenir est aux peuples et aux pays qui possèdent certes un important stock de matières premières, mais qui sauront les gérer par-dessus tout avec indépendance et profit. Ce qui n'est pas le cas au Québec. Les multinationales et les rois-nègres pillent et rançonnent le sol national au bénéfice quasi exclusif d'intérêts qui sont étrangers aux besoins du peuple québécois. Ce que M. Bourassa s'emploie à défendre et à protéger, ce n'est pas le niveau de vie des Québécois mais les profits abusifs des entreprises qui exploitent nos richesses collectives.

Au reste, quel niveau de vie? Le Canada, dans son ensemble, est rendu au huitième (8ième) rang des pays industrialisés, derrière le Danemark, la Norvège, la Suède, la Suisse, la Hollande, les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest. Et cette liste de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ne tient pas compte de l'émergence des pays arabes dans le peloton de tête des pays industrialisés (Arabie saoudite, Koweit, etc.) Et le niveau de vie des Québécois francophones dans tout cela? Inférieur d'au moins vingt pour cent (20%) à celui de l'ensemble canadien d'après les études de la défunte commission Laurendeau-Dunton, il se retrouverait quelque part entre le quinzième et le vingtième rang des pays industrialisés.

Belle performance que voilà! C'est ce niveau de vie, l'un des plus bas du monde occidental, que l'économiste (sic) Bourassa nous propose de troquer contre notre identité culturelle et la possibilité que l'histoire nous offre de bâtir un pays qui nous appartienne?

M. Bourassa nous raconte et il se raconte peut-être à lui-même des histoires à dormir debout. Son pari est que les pays à structure de fédéralisme politique garantissent les plus hauts niveaux de vie. Le Danemark, la Suède, la Norvège, la Hollande, pays de population similaire à celle du Québec n'ont pas de structure fédérale et devancent de loin le Canada fédéré en termes de croissance et de niveau de vie. Et je ne sache pas que trois de ces pays aient eu à choisir entre leur culture et leur niveau de vie pour participer au Marché commun européen.

Le premier ministre du Québec fait fausse route et il entraîne avec lui des milliers de nos concitoyens qui gobent ses affirmations écervelées sans prendre la peine d'examiner les grands courants de l'histoire contemporaine. Le Canada que M. Bourassa défend avec courte vue file vers la banqueroute aux dires mêmes des spécialistes de l'Hudson Institute qui le placent à la queue des nations industrialisées au tournant de l'an 2000. Ce ne sont pas les pays à structure fédérale qui seront maîtres de l'avenir mais les Etats-les peuples et les nations qui sauront, sans renier leurs traits culturels, et sans se fondre dans un mondialisme insignifiant, organiser leur développement en fonction de leurs intérêts nationaux. Les Arabes n'ont pas eu à choisir entre le Coran et le compte de banque suisse. Ils ont pris l'un et l'autre.

M. Bourassa est un homme de grande politique. Il est prêt à sacrifier la culture québécoise en échange d'un niveau de vie à peine supérieur à celui des Indiens et des Esquimaux. Et les libéraux qui le suivent encore ne se rendent pas compte qu'à moins de prendre en mains la totalité de nos affaires, il n'y aura même plus de choix possible. Nous perdrons à la fois notre culture et les avantages d'un niveau de vie qui pourrait être largement supérieur à celui que nous avons, si nous contrôlions nous-même le processus de notre développement.

Yves Michaud

opinion

Il n'y eut pas de révolution tranquille

Au fond nous le savons déjà, et pourquoi ne pas le dire? Il n'y a jamais eu de Révolution tranquille. Le plus étonnant sans doute n'est-il pas que certains continuent d'y croire et même d'espérer en retrouver le souffle, l'inspiration, bref l'essence même de ce qui aurait été un projet? Mais qui parle de projet? Qui nous en entretient toujours comme de ce qu'il faudrait arriver à concevoir, à mettre en forme, à organiser? Ceux-là même sans doute qui, aujourd'hui parés des titres modernes et ronflants de sociologues, politicologues et écrivains, et autres spécialistes des sciences dites sociales, répètent la médiocrité de la pensée close et rebondante de leurs prédécesseurs ecclésiastiques, et ce, bien sûr, malgré qu'ils s'en défendent. Mais nous savons depuis longtemps qu'il est justement de la nature des nouveaux clercs de renier, de trahir ceux qui, en vertu d'un concours d'événements et de circonstances parfaitement fortuits, hors donc de toute nécessité, ont été amenés à renoncer à leur traditionnelle cléricature.

Et qu'avons-nous à apprendre de ces traîtres officiels dont tout le prestige repose sur la supplantation des anciens? De ceux-là qui poussent l'outrecuidance jusqu'à se faire les artisans d'un changement social dont ils ont su simplement tirer parti, et même jusqu'à s'en faire les prophètes après coup de manière à en reprendre à leur compte maintenant tous les profits. Encore faudrait-il qu'ils puissent arriver à dissimuler la médiocrité, la vacuité et l'insignifiance de plus en plus évidentes et remarquées de leur pensée ou de ce qui en tiendrait lieu: bribes de pseudo-sciences importées en vrac d'un peu partout (fonctionnalismes sociologique, linguistique, économique, d'un usage académique fort rentable), sous-produits infra ou contre-culturels (mysticismes faciles des prophètes nouveau style du retour à la terre, métaphysiciens à la manque partis en guerre contre la mort, en marche vers de nouveaux royaumes, don quichottes de foire en mal de moulins et de nouvelles aurores, nouveaux coureurs des bois déguisés en universitaires ou en théoriciens improvisés de la langue populaire), trafic clandestin de concepts achetés à bas prix au marché des nouveaux systèmes à la mode (marxismes de tous les cafés étudiants en quête de nouvelles sensations prolétariennes: sueurs d'ouvriers exploités, accidents de travail de préférence odieux et laissés dans l'ombre; psychanalyses fourre-tout immédiatement collectivisées; formalismes littéraires fertiles en nouveaux trucs déconstructeurs et subversifs à la sauvette, hermétiques non à la manière d'une religion ésotérique mais plutôt d'un livre de cuisine pour gourmets initiés et généralement plagiaires).

Nous ne craindrons pas d'affirmer, envers et contre ces nouveaux pitres de l'esprit national, qui ont le dépassement facile et la mémoire oublieuse et qui voudraient laisser croire à une rupture depuis longtemps consommée à la faveur d'une prétendue révolution qu'ils ont quand même la prudence d'appeler tranquille avec une société traditionnelle qu'ils méprisent sans en rien connaître; nous affirmerons donc qu'ils sont pourtant bien en-deça et loin derrière ces maîtres férus en philosophie médiévale, passionnés défenseurs de la langue et de la culture françaises, formulateurs impérieux d'une conscience nationale arrachée au sort fatal que lui avaient promis les défaites trop tôt venues de nos luttes d'indépendance. Non, messieurs, ne prétendez surtout pas à une relève dont vous êtes indignes, à ce statut de nouvelle élite ou de nouveaux intellectuels dont votre camelote d'emprunt dissimule mal l'imposture.

Le début des années soixante nous a fait assister à l'écroulement commencé en douce depuis longtemps mais alors rendu plus spectaculaire par quelques thuriféraires bien placés, porteurs d'ostensoirs sans dieu, d'une société qui s'était jusque là identifiée à une conscience nationale remarquablement homogène, souvent magnifiquement formulée dans le refus patient de toute modernité trop facile par une couche d'intellectuels qui se sont perpétués dans et par un idéal national qui seul a constitué le Canada français comme nation, étant entendu que la nation ne saurait exister hors de sa formulation et qu'à défaut de celle-ci il devient dérisoire et superfétatoire de parler de nation, nationalité, indépendance. Qu'est-ce-à-dire sinon que le Canada français n'a jamais existé hors d'une certaine représentation qui en fut produite et promue par ceux qui ont eu l'autorité, le verbe et l'élévation d'esprit nécessaires à une telle tâche? Mais reconnaissons-le bien aujourd'hui: ces formulateurs ne sont plus. Il ne s'agit pas de faire revivre les morts et de nous parer de leur sépulture. Nous ne sommes ni des continuateurs ni des nouveaux prophètes. Il nous est d'ores et déjà impossible de tenir l'une ou l'autre de ces positions dans la société québécoise actuelle, si ce n'est en tentant de faire revivre, de remettre en état ou de moderniser un idéal national qui, fût-il aujourd'hui nationaliste ou socialiste, ne saurait jamais que différer le constat brutal d'une situation d'éclatement avec laquelle il s'agit pour nous de vivre maintenant.

Mais alors que le vaisseau prétendûment lancé au début des années soixante fait eau de toutes parts: médiocrisation et bureaucratisation du système d'enseignement, faillite des espoirs de planification, affaiblissement de l'Etat, dégénérescence et dégradation constantes de l'état de la langue, stérilisation des nouveaux courants culturels (rétrécissement de l'espace fictionnel ou de l'imaginaire collectif, commercialisation des procédés esthétiques, mercantilisation des vedettes et des créateurs); alors que, par ailleurs, les organisations ou regroupements de gauche n'ont jamais réussi à prendre l'envergure d'un mouvement mais demeurent dans un état de dissémination et d'isolement et que, de la même manière, le mouvement nationaliste n'est arrivé à se structurer qu'au prix de sa bureaucratisation et de son installation dans l'attente d'une échéance toujours différée, il nous est possible de comprendre maintenant que ce que l'on a salué sous le nom de Révolution tranquille n'a jamais eu lieu ailleurs que dans l'esprit de certains désireux de faire d'un éclatement ponctuel et localisé le début d'une renaissance collective là où il ne s'agissait que du surgissement enfin rendu possible de l'individualité libérée de la sujétion collectiviste/communautaire dans laquelle elle s'était trouvée jusque là tenue. La fin de la société traditionnelle, disons-le bien, ne fut rien d'autre que la fin du Canada français comme collectivité nationale, tant il est vrai que, dans l'espace occidental-américain où se situe le Québec, marqué par l'affirmation de plus en plus irréductible d'individualismes multiples, il ne saurait y avoir de place pour le resserrement, l'endiguement, le coude-à-coude indifférencié dans la poursuite d'un idéal abstrait et totalitaire, celui-ci fût-il présenté sous des apparences libérales et progressistes. En fait, c'est la notion même de progrès qui date et avec elle la logique impérative des étapes nécessaires.

Quant à nous, nous pensons qu'il n'y a pas lieu de nous désoler, de nous plaindre, ou de nous lamenter d'une telle situation. Il s'agit d'en prendre acte avec la vigueur nécessaire sans chercher à renouveler une idée ou un projet national qui ne peut plus avoir cours maintenant, à vouloir enfermer dans un nouveau carcan que plus rien ne justifie (qu'il s'agisse de nouveaux partis, de nouveaux regroupements ou fronts communs) une société qui ne vit actuellement sans doute que de ce qu'elle se trouve offerte à tous les courants, sans discrimination ni exclusive. Refuser cette haute constatation de l'esprit revient à se mettre objectivement en position d'imposteur qui fait croire à une nouvelle vision, à de nouveaux rêves, à de nouveaux espoirs dans une situation où il ne saurait plus en être question, de manière à cacher une soif personnelle de pouvoir ou le désir d'arrivisme d'un petit groupe, ne manifestant par là qu'une impuissance à être, une incapacité de vivre dans une situation d'éclatement, dans une société sans ordre, sans destin, sans espoir, propice donc au surgissement de singularités nouvelles mais d'autant plus exigeante qu'il en va de l'individu et de lui seul de régler son destin et de vivre son présent avec la passion farouche de celui qui n'a plus rien d'autre. Car la vie, messieurs, est faite de multiples échappées. Parlons-en au lieu de toujours interpréter, contenir, retenir nos ardeurs dans de vastes projets auxquels nous ne croyons plus. Mettons-nous à l'écoute de cette voix, de notre propre voix au creux de nos plus singulières affirmations.

Michel Morin
Claude Bertrand
Montréal

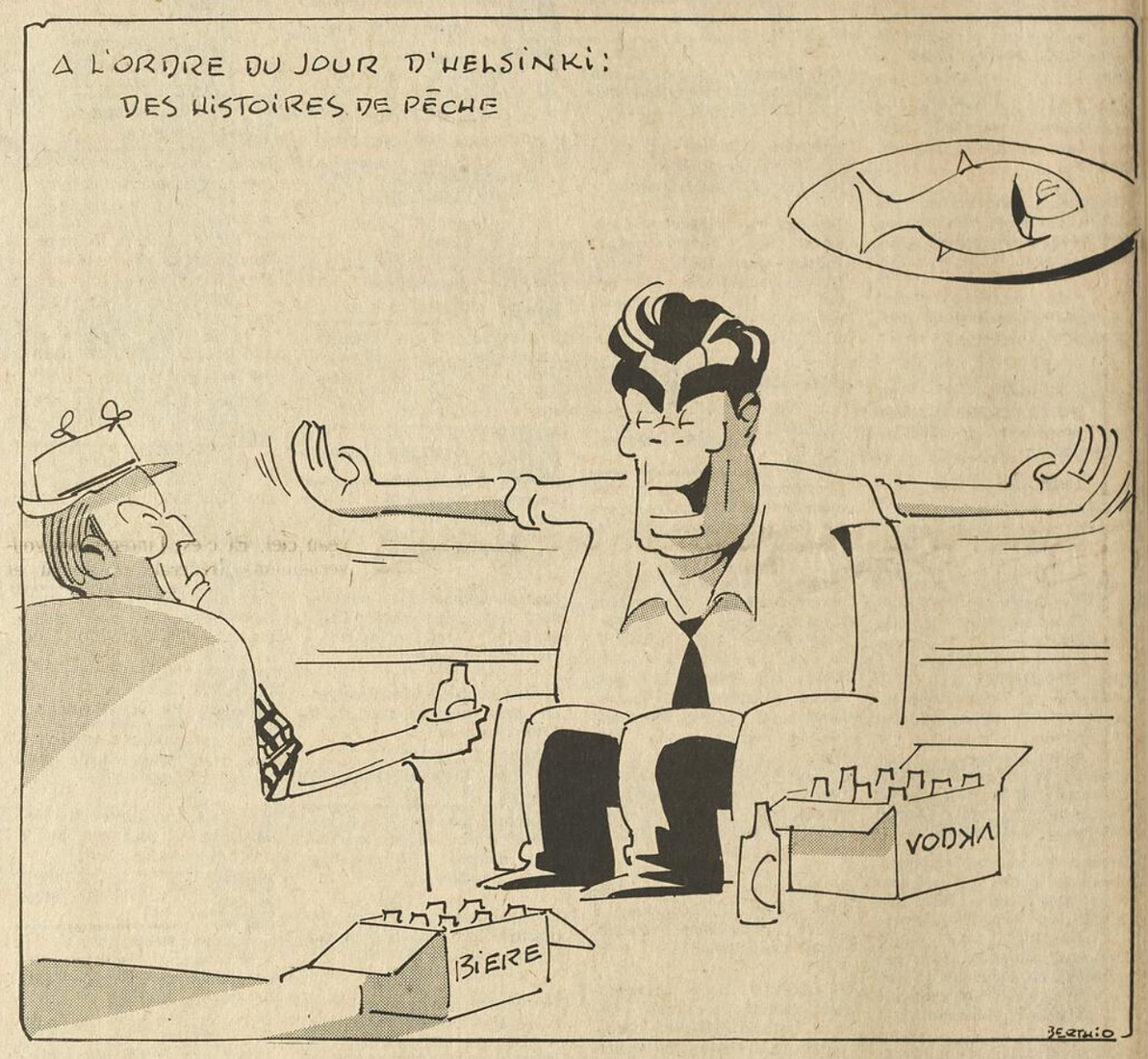

vous avez la parole

Une indifférence totale à l'endroit des enfants sourds

Depuis 1967, l'association Trépanier pour les Enfants Sourds tente par tous les moyens à sa disposition de sensibiliser les autorités concernées à se pencher sur les problèmes inhérents à l'éducation et au développement de l'enfant sourd.

S'étant, à maintes reprises, vu refuser la porte des ministres de l'Education et des Affaires Sociales, s'étant rendu compte que les fonctionnaires qu'il leur avait été donné de rencontrer se montraient souvent empressés et sympathiques à leur cause mais, qu'ils semblent devoir évoluer dans un corridor étroit et bordé de plates-bandes où il leur est interdit de piétiner, l'ATES décidait de s'adresser directement aux élus du peuple, les Députés de l'Assemblée Nationale et décidait de débuter par une rencontre avec ceux de la périphérie de Montréal et conviait ces derniers à un déjeuner d'information, le 16 juin dernier à l'hôtel Windsor de Montréal.

Seize (16) d'entre eux se donnaient au moins la peine de répondre: un (1) pour accepter l'invitation, soit Monsieur Claude Charron, député péquiste du comté de St-Jacques; un (1) autre, Monsieur Denis Hardy, titulaire du Ministère des Affaires Culturelles, regrettait de ne pouvoir assister mais s'engageait à se faire représenter par le coordonateur de son Ministère, Monsieur Marc St-Jean; quatorze (14) autres s'excusaient de ne pouvoir assister pour cause d'engagements antérieurs, soit Messieurs J. Boudreault, Robert Burns, Jean Bienvenue, Gilles Bellemare, Jean-Claude Malepart, Lucien Caron, Jean-Noël Lavoie, Yves Tardif, Fernand Lalonde, M. Ciaccia, Georges Kennedy, M. Léger et Mademoiselle Lise Bacon. Vingt-et-un (21) autres invités ne daignèrent même pas répondre d'une façon ou de l'autre à notre invitation, bien qu'une enveloppe de retour ait été incluse à la convocation qui leur était parvenue.

Au moment et à l'endroit convenus, seul Monsieur Marc St-Jean, représentant de Monsieur Hardy devait se présenter, Monsieur Claude Charron, qui nous avait pourtant assuré de sa présence, brillait également par son absence.

Que devons-nous retenir de cette expérience? Nous convenons que plusieurs aient pu être retenus ailleurs, compte tenu qu'un court laps de temps leur était accordé entre l'expédition de l'invitation et la tenue dudit déjeuner aussi, sommes-nous reconnaissants à ceux qui ont daigné nous répondre et s'excuser de ne pouvoir être présents, tous d'ailleurs exprimant regretter de ne pouvoir participer et nous assurant de leur présence à une prochaine occasion s'ils étaient convoqués plus à l'avance. Mais les autres, les vingt-et-un (21) autres, puisque l'invitation avait été envoyée à trente-sept (37) représentants de l'Assemblée Nationale? Devrions-nous conclure que le sort d'une mince partie des électeurs de leurs comtés les laisse à ce point indifférent? Nous sommes en droit de nous le demander!

Avaient été également conviés à ce déjeuner d'information les représentants de la presse parlée et écrite du grand Montréal. Seul le journal "The Gazette" avait cru bon de s'y faire représenter.

Faute de l'appui des élus du peuple, faute de l'appui des média d'information vers qui devrons-nous nous tourner à l'avenir pour faire connaître les problèmes et les aspirations de cette partie de la population qui désire ardemment obtenir justice et s'intégrer positivement à la population toute entière? Que pense l'opinion publique d'une telle situation? Les colonnes des tribunes libres regorgent de lettres reflétant la pensée des défenseurs ou des accusateurs d'un Morgentaler; chacun y va de ses commentaires sur le déroulement des enquêtes Cliche et Dutil mais personne ne semble s'émouvoir qu'une partie de la population soit négligée de tous et personne ne semble tenter de mieux connaître le sourd, ses besoins, la précieuse collaboration qu'il peut apporter à la société si toute l'attention qui lui est due lui est accordée dès sa prime enfance et si surtout, justice pleine et entière était accordée aux parents d'enfants sourds.

Puisqu'il semble impossible d'obtenir l'aide souhaitée pour intégrer le sourd à la société, quand nous entendant. déciderons-nous de nous intégrer au sourd et de forcer ainsi les autorités en place à emboîter le pas?

J.J. De Serres,
Montréal

le fond des choses

Les églises-casinos

Ce que je reproche à l'Eglise officielle, c'est de se situer du côté de l'argent

par André Gadbois

M. André Gadbois a été vicaire dans une zone grise du comté de Saint-Jacques durant cinq ans. Il a été renvoyé de cette paroisse parce que sa pastorale était trop différente de celle de son curé qui y organisait deux bingos par semaine. Actuellement enseignant en enfance inadaptée, il a décidé, selon ses propres termes, de vivre à plein le travail, l'amour et l'engagement politique et syndical.

Je voudrais, dans les lignes qui suivent, réagir aux trois articles d'Onil Perrier parus récemment dans "Le Jour" et avec lesquels je suis partiellement d'accord. Je dis "partiellement" car M. Perrier ne répond pas à la question principale qu'il formule dans son premier article, et de plus les solutions apportées dans l'article troisième manquent un peu de perspectives évangéliques.

Evangélique et ecclésiastique

Il y a bien des façons de se saisir de l'Evangile; l'une d'entre elles est l'ecclésiastique qui consiste à raconter l'histoire de Jésus pris comme modèle éthéré et à essayer, par une solide institution, à convertir à lui tous ceux que l'on rencontre; une autre façon est l'évangélique où l'on fabrique l'Histoire jour après jour, dans l'Esprit de Jésus: cet homme qui ne répondait pas souvent d'une façon précise aux questions posées, cet homme aux phrases sans nuances et aux solutions "impraticables" (dit-on parfois), cet homme qui avait la révolution dans le sang et qui pourtant n'a pas connu la haine et ne s'est jamais trop inquiété de sa propre personne. L'ecclésiastique raconte l'histoire de Jésus, l'évangélique réinvente aujourd'hui l'histoire de Jésus. L'ecclésiastique travaille pour sa religion et assaisonne sa vie de gestes religieux; l'évangélique lutte pour que personne n'ait honte de ce qu'il est et conteste tout pouvoir absolu et clos sur lui-même car "la lutte pour la justice est aussi la lutte pour le Royaume de Dieu." (Dom A. Fragoso) L'ecclésiastique s'empare de l'Evangile, l'évangélique se laisse saisir par l'Evangile.

Ainsi, devant la question posée par Jésus: "Et vous, qui dites-vous que je suis?", l'ecclésiastique pourra répondre: "Tu es le Fils de Dieu!" ou bien: "Tu es le Sauveur des hommes, le Messie, la Paix, l'Amour ..." L'évangélique pourra répondre: "Tu es celui qui brise les chaînes des esclaves et annonce la libération des opprimés!" ou bien: "Tu es celui qui libère Israël de toute oppression!" Et de ces réponses apparemment non opposées découleront pour les répondants des styles de vie parfois opposés et des valeurs prioritaires parfois extrêmement différentes.

L'ecclésiastique nuancera, calculera, insistera sur la patience et la compréhension, gardera silence, mettra de l'avant fortement la conversion intérieure, fera des compromissions, étudiera longtemps la question en différents comités, s'appuiera souvent sur les traditions, travaillera en coulisses et se déclarera serviteur de Dieu. L'évangélique se radicalisera, dénoncera sans nuances, nommera "lâcheté et esclavage" certaines impatiences, ne pourra pas ne pas parler, sera extrêmement sensible aux injustices et luttera farouchement et vigoureusement contre elles, regardera plutôt en avant, ne supportera pas les manigances et s'appliquera à lui-même les critères d'authenticité qu'il applique aux autres, et se déclarera frère de Jésus-Christ le subversif.

De sorte que dans un contexte historique de gros temples (cf. article de O. Perrier), l'ecclésiastique tolèrera l'organisation systématique des bingos paroissiaux et l'évangélique les dénoncera . . . tous les deux appuyés sur l'Evangile!

(Photo Claure Beaugrand-Champagne)
Les bingos paroissiaux ne sont que le pendant ecclésiastique de la Loto.

Les bingos et le Québec

Et pendant ce temps, qu'en est-il du Québec et des Québécois d'aujourd'hui? Dans l'**ENSEMBLE** (car je reconnais Manseau, d'autres coopératives, des comités de citoyens, Tricofil, le RCM, certaines associations péquistes, un certain nombre d'individus qui savent se tenir debout...) c'est LOTO qui mène, Loto sous toutes ses formes, Loto qui signifie "du pain et des jeux", Loto qui signifie la vie en rose, la réussite sans effort, l'arrivée individuelle, l'élévation de **MON** niveau de vie. Loto qui dépolitise, qui fait miser sur la chance, qui absolutise l'argent comme seule solution à mes et à nos problèmes, qui met en veilleuse mes dynamiques et mes créativités puisque j'attends mon tour.

Dans **l'ensemble,** les Québécois attendent leur tour: C'est le nouveau ciel. Et c'est l'intérêt des gouvernements (fédéral, provincial et municipal) d'entretenir ce ciel et de rendre les citoyens spectateurs. "Oui, les hommes ordinaires restent démunis face aux grands débats des anciennes et nouvelles élites. . . Le boulot du jour est insignifiant par rapport aux festivals de la TV du soir." (1) Et les bingos paroissiaux ne sont que le pendant ecclésiastique de la Loto: à leur mesure, ils viennent bâtir le ciel québécois en donnant la main à leurs grandes soeurs. Quelle belle famille. Les rêves, on s'bourà-ça! C'est clerc!

Alors que l'Eglise, à sa mesure, pourrait contribuer efficacement à déraciner la rivalité, la concurrence mesquine et la gloire personnelle dans le coeur des chrétiens en inventant des outils d'appoint pour retisser des communautés chaleureuses où se ferait l'apprentissage de l'audace, de la confiance en soi, de la fraternité, de la créativité, de l'amour, de l'observation de la réalité et de la recherche de solutions aux malaises qui nous font souffrir, elle continue beaucoup trop souvent à être ecclésiastique. Bien sûr, elle a des idées révolutionnaires . . . mais sa praxis quotidienne est conservatrice et quelque peu aliénante. L'Eglise ne sera fidèle à l'Esprit de Jésus que si elle fait naître et préserve chez chacun de ses membres des capacités quotidiennes de créativité, d'initiative et de critique en vue d'une Terre nouvelle. Or, le fait-elle aujourd'hui? Une Eglise, empêtrée dans l'organisation systématique des bingos (et non un bingo de temps en temps pour avoir du "fun", ou un tombola...) peut-elle contribuer à cette tâche libératrice que lui a laissée Jésus? Que développe l'Eglise dans l'esprit et le coeur des assidus de ses bingos? Dans le contexte québécois actuel, l'Eglise (dont la tolérance envers les bingos est un signe spectaculaire pour les uns de son incohérence et pour les autres de sa compréhension puisqu'elle s'adapte à la mode!) contribue-t-elle à faire voir clair?

Démarche et résultats

Ce que je reproche à l'Eglise officielle qui tolère les bingos systématiquement, c'est de se situer clairement du côté de l'argent et ainsi, sûrement involontairement," de faire croire aux hommes que l'élévation du niveau de vie est le but suprême, de les lier par les chaînes de la facilité . . . de les attacher à une manière de vivre qui les déshumanise. . ." Marcel Légaut fait ce reproche à la société, et je l'applique à l'Eglise des bingos. "Oh! dira-t-on, un bon profit des bingos sert aux oeuvres!" (cf. article de O. Perrier) Mais une troupe scoute qui n'a pas assez d'imagination pour s'autofinancer n'est pas digne de l'esprit de Baden-Powell! Et une société St-Vincent-de-Paul qui se finance par le bingo et non directement de la communauté chrétienne partageante n'est pas digne de Vincent-de-Paul! Et une communauté chrétienne qui vit du jeu systématique et qui prête de cet argent à d'autres communautés chrétiennes sous le signe du partage est-elle digne de Jésus? et de François d'Assise? et de Paul le fabriquant de tentes? Félix Leclerc dit en quelque part que l'important n'est pas de trouver, mais de chercher. Et moi je dis que l'important n'est pas toujours le résultat, mais la démarche. Car c'est la démarche qui forme, qui fait naître à soi-même, qui nous fait nous évaluer et nous reconnaître tels que nous sommes. C'est la petite démarche de partage, d'audace, de parler en public devant 14 personnes, de dire oui quand tous disent non, qui déclenche ensuite les esprits et les coeurs à faire l'Histoire d'un peuple plutôt qu'à se contenter de la raconter. La capacité de penser et d'entreprendre une démarche est le sous-sol de l'homme, et sans lui nous bâtissons sur le sable. L'Eglise des bingos ne risque-t-elle pas de faire fi de ce sous-sol?

L'Eglise n'a pas le droit de sacrifier la qualité du sous-sol pour bien paraître en surface; et peut-elle faire les deux en même temps; peut-elle simultanément entretenir les bingos hebdomadaires, parfois bi et trihebdomadaires, avec les réflexes qu'ils développent, et travailler à la libération des hommes et à la construction de l'Histoire d'ici? Assise entre deux chaises, l'Eglise connaîtra bientôt le sort que connaîtra notre gouvernement bourassien . . . à moins qu'elle choisisse une chaise! Et je sais l'Eglise (malgré toutes ses faiblesses) plus lucide et vigoureuse que notre actuel gouvernement. Quant aux temples, j'adhère aux suggestions rapportées par Onil Perrier dans son troisième article.

(1) **Grand'maison, J., La seconde évangélisation II, 2, p. 9.**

opinion

L'idéologie de Jean Bousquet

par Louis O'Neill

Au fil des années, l'idéologie sociale de monsieur Jean Bousquet se précise et se raffine. Je n'en veux pour preuve que sa réponse aux chrétiens socialistes (LE JOUR, 22 juillet 1975). Les propositions suivantes résument assez bien, me semble-t-il, la pensée de l'auteur:

1. A tout prendre, le capitalisme n'est pas si mauvais qu'on le dit.

2. Il faut éviter de confondre la libération du péché et la libération des maux temporels.

3. Les apôtres Pierre et Paul ont prêché avec énergie la soumission aux pouvoirs établis.

4. Peu importe les changements, il y aura toujours des injustices, des riches et des pauvres, des dominateurs et des dominés.

5. Ce qui compte, c'est d'abord la réforme intérieure, la réforme des coeurs.

6. L'Eglise remplit sa mission non pas en se mêlant de politique, mais en extirpant l'injustice du coeur des hommes.

7. Il est dangereux de fomenter la lutte des classes en marge des directives de la hiérarchie.

Je laisse à d'autres le soin de décortiquer l'idéologie semi-réformiste, lénifiante et accommodante de l'auteur. Je m'inquiète cependant lorsqu'il prétend, par ses propos, réfléter l'Evangile et l'enseignement chrétien officiel. Rien comme une prétention de ce genre pour provoquer l'indignation de chrétiens socialement et politiquement engagés.

Au temps de Marx des chrétiens tenaient des propos similaires. Ce qui inspirait au grand philosophe allemand des remarques du genre de celles-ci:

"Les principes sociaux du christianisme ont justifié l'esclavage antique, magnifié le servage féodal et s'entendent également, au besoin, à défendre l'oppression du prolétariat, même s'ils le font avec de petits airs navrés.

" Les principes sociaux du christianisme prêchent la nécessité d'une classe dominante et d'une classe opprimée et n'ont à offrir à celle-ci que le voeu pieux que la première veuille bien se montrer charitable.

" Les principes sociaux du christianisme prêchent la lâcheté, le mépris de soi, l'avilissement, la servilité, l'humilité, bref toutes les qualités de la canaille; le prolétariat, qui ne veut pas se laisser traiter en canaille, a besoin de son courage, du sentiment de sa dignité, de sa fierté et de son esprit d'indépendance beaucoup plus encore que de son pain.

" Les principes sociaux du christianisme sont des principes de cafards et le prolétariat est révolutionnaire".

(Marx et Engels, Sur la religion, Editions sociales, 1960, pp. 82-8 3).

Cette appréciation de Marx est erronée et frise l'injure. Mais une certaine image de l'Eglise et de l'Evangile pouvait lui faire penser qu'il avait raison de parler ainsi. Une image que contribue à perpétuer, sans doute à l'insu de son auteur, l'idéologie de monsieur Bousquet.

vous avez la parole

Lois discriminatoires de l'assurance-chômage

Je voudrais sensibiliser la population sur les lois rétrogrades de l'assurance-chômage en vous exposant ce qui suit:

Le 6 décembre 1974, j'ai dû quitter le poste que j'occupais depuis 2½ ans à cause du transfert de mon mari à l'extérieur. Je me suis alors rapportée à la Commission d'assurance-chômage. On m'a payé trois (3) semaines de prestations Je suis retournée sur le marché du travail le 13 janvier 1975 pour le ministère de la Consommation et des Corporations jusqu'au 30 mai dernier.

J'ai quitté de nouveau pour un congé de grossesse. A ma grande surprise, je me vis refuser mes prestations à cause des articles 30 et 46 de la Loi sur l'assurance-chômage. Selon la Commission d'assurance-chômage, je suis pénalisée parce qu'en décembre j'ai reçu trois (3) semaines de prestations en phase initiale et même si je suis retournée travailler, ladite phase initiale n'a pas été annulée. C'est tout un cadeau pour être retournée sur le marché du travail vingt (20) semaines. Considérant l'injustice que je subissais, je suis allée voir le député de mon comté, monsieur Irénée Pelletier. Celui-ci a communiqué avec la Commission d'assurance-chômage et m'a dit qu'on ferait une nouvelle étude de mon dossier et qu'on communiquerait de nouveau avec moi; ce que naturellement on a jamais fait.

Vous semblez oublier que l'assurance-chômage est un droit acquis pour tout le monde. Aprèa l'étude de certaines lois, j'ai constaté qu'on restreignait beaucoup les prestations pour les causes de grossesse, maladie et retraite. On a reçu l'ordre de jouer sur l'ignorance des gens. Tout cela est matière à réflexion. N'est-ce pas ces gens qui devraient être encouragés le plus par vous?

Il n'est pas surprenant de constater une baisse de natalité au Canada, quand les femmes ont à subir des lois qui sont faites contre elles.

Je demande à toutes les femmes enceintes qui se sont vus lésées dans leurs droits, de travailler à l'élimination de pareilles injustices.

Françine Racicot Tremblay
Sherbrooke

Réponse à Jean Bousquet, o.p.
A qui donc le crime profiterait-il?

Comme plusieurs lecteurs du JOUR, sans doute, c'est avec intérêt que j'ai parcouru la lettre du Père Jéan Bousquet, o.p... (JOUR, 22,7.75), en "réponse" au document publié dans LE JOUR, quelques semaines auparavant, par un groupe de "chrétiens pour le socialisme".

Nous sommes devenus assez familiers avec le style et la pensée du prolifique professeur de Mount Allison University: il fallait ainsi s'attendre une fois passé le premier paragraphe des "politesses fleuries", à la formulation classique d'une "doctrine" connue: celle-ci n'a pas manqué de venir.

Je n'ai pas l'intention de répondre ici à la "réponse" du P. Bousquet. Je voudrais par ailleurs faire une suggestion aux lecteurs intéressés par le sujet soulevé, qu'ils relisent à la fois la lettre du P. Bousquet et le document des "chrétiens pour le socialisme" (JOUR, 5-6 juin 75; aussi dans la revue Relations, juin 1975) en se posant à leur sujet la question suivante: **QUI, dans notre société, à la lecture de chacun de ces deux textes, a dû réagir en se frottant les mains de satisfaction? "Cherchez à qui le crime profite" insiste le vieil adage des romans policiers. La question ici posée met peut-être elle aussi sur une piste. Il se peut qu'elle permette d'entrevoir ce qui n'est pas toujours évident (ni même conscient) dans un texte d'opinions: le genre de "projet social" qu'un tel texte cautionne, de même que les solidarités concrètes et objectives de son auteur avec telle ou telle classe de la société.**

Guy Ménard
Montréal

Une pièce unique à rapatrier au Québec

Monsieur Yvon Milliard
Ministère des affaires culturelles

Lors de sa dernière réunion, le comité de gestion des Voitures Anciennes du Québec (V.A.Q.) discutait des origines de l'automobile au Québec. Nous trouvions aberrant, entre autres, le fait que la PREMIERE automobile à avoir été fabriquée sur notre territoire national se trouve présentement dans un musée ontarien. Et qui plus est: cette voiture appartiendrait à un collectionneur du Massachusetts!

Ce véhicule a été fabriqué par HENRY SETH TAYLOR de STANSTEAD QUEBEC en **1867**... soit plusieurs décennies AVANT les "voitures sans chevaux" d'HENRY FORD et de CARL BENZ. Il serait urgent de rapatrier cette pièce unique de notre patrimoine à "quatre roues" avant qu'elle ne disparaisse pour de bon. Nous suggérons aussi que la vente à l'étranger de voitures automobiles ayant été construites sur notre territoire national avant 1940 soit défendue. Une législation cohérente dans ce domaine contribuerait grandement à encourager l'achat et la restauration de ce type de véhicules par les amateurs de voitures anciennes du Québec.

GILBERT BUREAU
Montréal

La chaise musicale du remaniement ministériel

Depuis longtemps Bourassa nous a privés du "show": la chaise musicale. Les rumeurs qui circulent en ce moment nous laissent espérer que l'événement se produira bientôt.

Pourquoi hésite-t-il à offrir ce spectacle aux Québécois? Sans doute parce qu'il croit que cet événement n'est plus rentable pour l'image du parti. De plus, il a intérêt à conserver le statu quo. "On ne change pas une équipe gagnante", nous avait-il dit lors de sa réélection en 1973.

Une chaise musicale pourrait, par exemple, enlever Cournoyer de son ministère. Ce serait dommage, selon Bourassa, car ce Monsieur Cournoyer favorise admirablement les visées du parti. N'est-il pas l'homme le plus habile pour prolonger les grèves, comme, par exemple, celle de la défunte United Aircraft ressuscitée sous le vocable Pratt & Whitney.

Le dévouement de M. Cournoyer pour ses chers travailleurs, dévouement qui l'empêche très souvent de participer au grand spectacle de l'Assemblée Nationale, ce dévouement le porte à multiplier les réunions, à promettre des rencontres, à convoquer la commission parlementaire, à se donner quelques jours de réflexions, puis à recommencer les réunions, les recensements, les convocations, en un mot à retarder le plus possible la solution du problème pour épuiser le fonds de secours des syndicats afin que les syndiqués rentrent au travail à genoux aux conditions de l'employeur.

La chaise musicale pourrait fort bien ruiner tout ce processus. Que Bourassa ne s'en fasse pas cependant. Quelle que soit la personne qui sera placée à la tête de ce ministère, ce sera toujours le "Cournoyer" des grèves entretenues.

En effet, ce ne sont pas les hommes qi vont régler la situation car ils sont tous esclaves d'un même programme imposé. C'est le programme lui-même qu'il faut changer. Le problème serait vite résolu si le parti libéral s'occupait du sort des travailleurs, s'il cessait sa lutte pour détruire les syndicats, s'il forçait les multinationales à s'adapter aux conditions sociales du Québec au lieu de se servir des Québécois comme des machines à produire de l'argent. Mais pour cela il faudrait que le Parti libéral accepte le programme du Parti québécois, un programme social-démocrate adapté aux conditions des Québécois parce qu'il a été bâti par des Québécois.

Ceci est hors de question, car Bourassa, l'astuce personnifiée, préfère gonfler sa caisse électorale en favorisant les multinationales et illusionner les Québécois en répétant que son parti favorise la social-démocratie, un slogan vide de sens et dont la sonorité se résume à quelques paroles verbales.

Valère Lemay
Montréal

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole. Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Qu'est–ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Réseau-Soleil (R. C.) à 13h35: de Jonquières. Reportage sur la quatorzième "Expo-Science" pan-canadienne, tenue à Jonquière du 18 au 25 mai. L'animateur est Claude Bérubé.

Cinéma (R.C.) à 14h30: "Les affreux", comédie satirique de M. Allegret, avec Pierre Fresnay, Darry Cowl et Anne Collette. La victime d'une erreur judiciaire décide de commettre de petits larcins pour compenser.

Ici et là (R.C.) à 19h30: L'île Banks, dans l'Artique canadien.

Football canadien (R.C., Cable T.V., CK TM, CBMT) à 20h00: Les Rough Riders d'Ottawa visitent les Tigers Cats de Hamilton au Ivor Wynne Stadium de Hamilton.

Wednesday Night Movie (CTV) à 21h00: "Slipstream". Gagnant d'un prix au festival du film canadien. Avec Luke Askew et Patti Oatman. Pour manifester son mécontentement face à la commercialisation, un animateur radiophonique se retire et vit sur une ferme isolée.

Ciné-Six (CBMT) à 23h55: "Flower Drum Song comédie musicale de Henry Kister avec Nancy Kwan, James Shigeta et Miyoshi Umeki, d'après la pièce de Rogers & Hammerstein et Joseph Fields. Une jeune chinoise est choisie pour épouser le propriétaire d'un cabaret qui lui préfère une danseuse.

Radio

Présent, édition québécoise, (CBF 690) à 9h05: "Les dernières expropriations en Gaspésie".

A l'Antenne (CBF 690) à 9h31: Pierre Paquette s'entretient avec Colette Carisse, sociologue. Colette Carisse nous parle de ses trois vies.

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: "Avons-nous accès à nos lacs et à nos rivières?". Avec Henri Poupart, journaliste invité. Les animateurs sont Réal Barnabé et Rachel Verdon.

Carnet des Arts, (CBF 690) à 13h20: Aujourd'hui, nous visiterons les musées du Saguenay avec son directeur, M. Léo Bélanger. C'est Elizabeth Gagnon qui s'entretient avec lui.

Variétés

La Ronde: Les réputés plongeurs d'Acapulco.

Biosphère: à 16h00: Concert de Claude Dupras.

Parc Central Duberger, Québec: à 20h30: Oculus, groupe Pop.

Cinéma

A l'Outremont: Pour ceux qui ne l'ont pas vu, un très beau film de Jean-Pierre Lefebvre, **"Les Dernières Fiançailles",** avec J. Léo Gagnon et Marthe Nadeau.

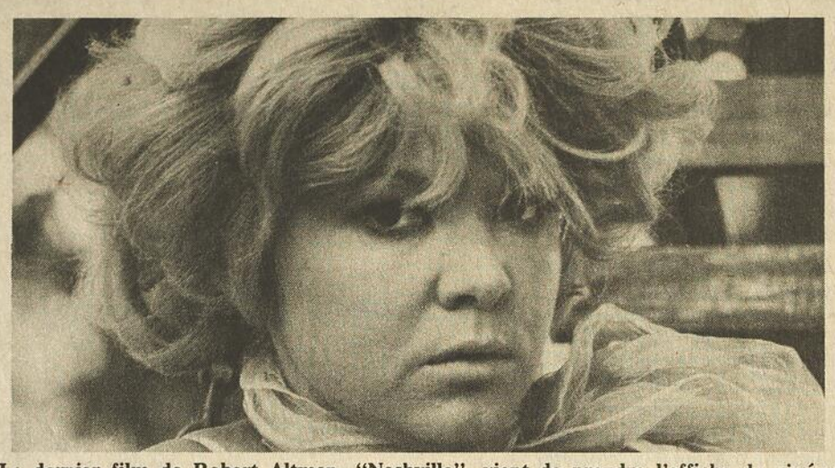

Le dernier film de Robert Altman, "Nashville", vient de prendre l'affiche du cinéma Place Ville-Marie. La critique américaine dit de ce film qu'il est le plus important depuis trois ans. Sur notre photo, Barbara Harris dans le rôle d'une chanteuse aspirant à se libérer de son milieu rural et banal. "Nashville", une fresque de l'évolution américaine.

Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
C.P. 220 DEPT. 49
VILLE MONT-ROYAL
H3P 3C4 P.Q.

L'AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS PEUT VOUS ABONNER À 1999... 2000... 2001 REVUES!

Fiou!

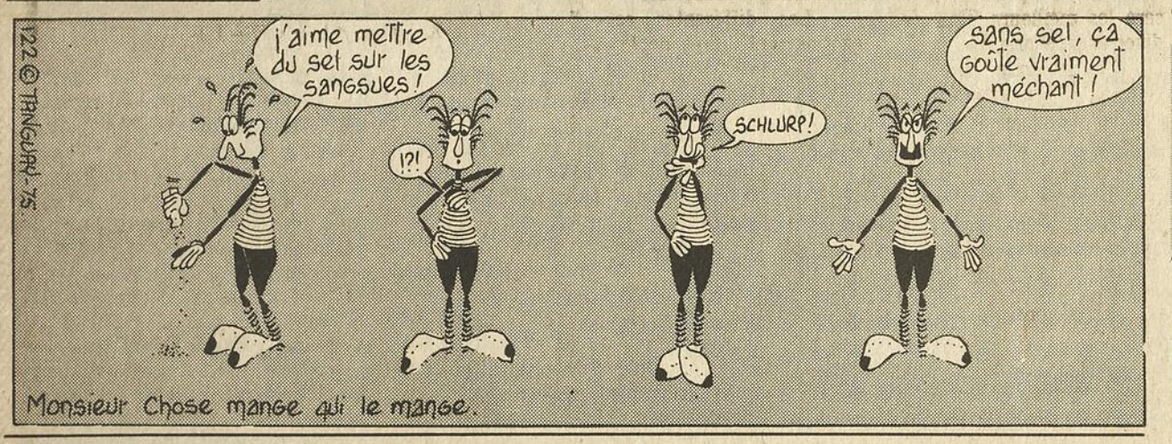

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY.

lunambule par tibo

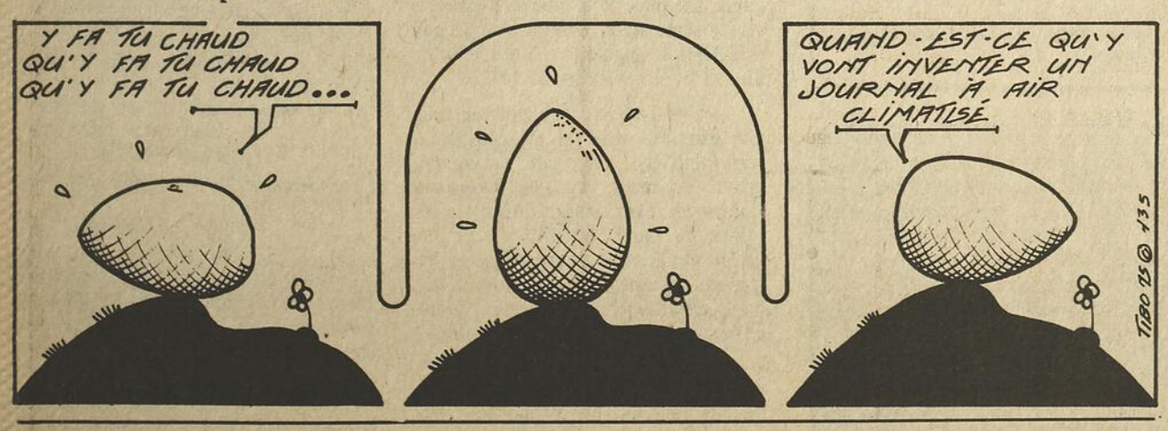

le sombre vilain

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943. "Larry le dingue, Mary la garce": 2.35, 5.55 et 9.10. "La maison des dames" à 1.05, 4.20 et 7.35.

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Tommy": 1.15, 3.20 5.20, 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Green Av. Westmount, 937-2747. "W.W. and the Dixie Dancekings": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.15.

BEAVER: 5117, ave. du Parc, 277-0025. "Young secretaries" et "Heads or Tails".

BERRI: 1280, St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E., 523-5180. "Chair pour Frankeinstein": 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Robin des bois": 3.00, 6.30, 10.05.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Adolescente pervertie" et "Plein feux sur un voyeur".

CHATEAU II: "Vengeur pour un colt": 2.55, 6.15, 9.35. "Santo contre les cavaliers de la terreur": 1.10, 4.30, 7.55.

CINE-CENTRE I: 539 Ste-Catherine, 845-2000: "Once is not enough": 12.15, 2.25 4.40, 6.50, 9.00.

CINE CENTRE II: "Night Moves": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

CINEMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222: "Bons baisers à lundi": 1.00, 3.15, 5.25, 7.35, 9.45.

CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "The Lords of Flatbush" à 7.30 et "Keep on Rockin" à 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302: "Duel" et 747 en péril": 7.30 et 9.05

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O.: "Once is not enough": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Général Idi Amin Dada": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30. Lundi au vendredi: 7.30 et 9.30.

DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Une passion": samedi et dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Lundi au vendredi: 7.30 et 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053: SALLE RESNAIS: "Le jeu avec le feu": 8.30, 9.30. EISENSTEIN HALL: "Stavisky": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Zig Zig": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6129: "Jaws": Sam. et dim. 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15; semaine: dès 7.00.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau. 671-6229: "Adolescence pervertie" et "Pleins feux sur un voyeur".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000: "Les fous du stade": dim.: 1.00, 4.05, 7.10, 10.15. Sur semaine: 7.10, 10.15. "Les Charlots font l'Espagne": dim: 2.30, 5.35, 8.45; sur semaine: 8.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707: "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15; semaine: dès 7.00.

LAVAL II: "Y'as pas de mal à se faire du plaisir" et Sexe à crédit".

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Samedi, dernier spectacle à 11h30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Le nouvel amour de Coccinelle", toute la semaine: 2.50, 6.15, 9.40. "Quatre bassets pour un Danois": toute la semaine: 1.00, 4.25, 7.50.

MONKLAND: 5505, av. Monkland, 484-3570. "Airport '75": 2.30, 6.05, 9.50: "Front page": 12.45, 4.15, 8.00. Samedi, dernier spectacle: 10.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145: "Les dernières fiançailles" à 7.30 et "The lady from Shangaï" à 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "French Connection II": 12.40, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, "La pêche d'une mère" et "Des roses blanches pour ma soeur noire".

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 527-8635: "Orange mécanique": 12.15, 4.35, 9.00. "Delivrance": 2.40, 7.00.

PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. Vendredi: "Y'as pas de mal à se faire du plaisir": 6.25, 9.35. "Sexe à crédit": 8.00, Fin de semaine: "Y'as pas de mal à se faire du plaisir": 12.15, 3.20, 6.25, 9.35. "Sexe à crédit": 1.45, 4.55, 8.00.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Emerson, Lake & Palmer" à 1.20, 3.10, 5.00, 6.50 et 8.40.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Fortune": sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.19. Semaine: 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 577 Dorchester O., 866-2655. "Nashville": 1.00, 3.50, 6.40, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 577 Dorchester O., 866-2644. "Mandingo" 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215: "Computer game" 12.10, 2.55, 5.40, 8.25, "House of a thousand delights": 1.30, 4.15, 7.00, 9.45.

RIVOLI I: 6906 St-Denis 277-4129: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère" no. 2 et 3.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "La gifle": 1.20, 5.20, 9.20. "Vincent, François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.

SNOWDON: 5225, Boul. Décarie, 482-1322: "Night Moves": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Roller ball": vendredi, samedi, dimanche: 1.30, 3.50, 6.10, Lundi au jeudi: 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.

ST-DENIS: 1694 St-Denis, 849-4211: "Le cri du coeur": 2.40, 6.15, 9.50, "Maria": 1.00, 4.35, 8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Mandingo": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

VENDOME: Place Victoria 878-1451: "Hot Parts": 12.15, 2.15, 4.15, 6.15, 8.15, 10.20 "Old Borrowed and Stag": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALON BLEU) "Adolescence pervertie" et "Pleins feux sur un voyeur". (SALON ROUGE): "La pêche d'une mère" et "Des roses blanches pour ma soeur noire".

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "La tour internaie": 8.00 sam. et dim: 1.20, 4.40, 8.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis 338-5577: "Le nouvel amour de Coccinelle": toute la semaine: 2.50, 6.15, 9.40.

WESTMOUNT SQUARE: "The Wind and the Lion": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.

YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.

CINE-PARC ODEON (route 20, sortie 60) 655-0692. Ecran no 1: "Robin des Bois" et "L'Espion aux pattes de velours". Ecran no 2: "Le voyage fantastique de Sinbad" et "Le grand Jacob".

CINE-PARC ST-JEROME: Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicolas) "Robin des Bois" et "L'espion aux pattes de velours".

VIDEOGRAPHE: 1604 St-Denis, 842-9786: "Le théâtre à toé" de Roger Malaiseau, à 8.00. Entrée libre, relâche le lundi.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. "Brigadoon" à 8.00.

MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE: 160 est rue Notre-Dame, 861-2658. "Les voyagements" de Michel Garneau. Du jeudi au samedi à 21.00. A compter de jeudi le 3 juillet et jusqu'au 30 août.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2,332 boulevard Edouard-Montpetit. "La garde montée ou un épisode dans la vie canadienne de Don Quickshot", de Jean-Claude de Magnier. Du 4 juillet au 17 août. Du mardi au samedi à 21.00. Entrée libre.

Théâtres

THEATRE BEAUMONT – ST-MICHEL (St-Michel-de-Bellechasse): "Le canard à l'orange" de William Douglas Home, avec Hélène Loiselle, Anne Villeneuve, Lenie Scoffié, Jean-Marie Lemieux et Jean Leclerc.

STUDIO THEATRE: de Ste-Sophie: "Les tourtereaux" de Jean-Claude Germain avec Lise et Jean-Marie Da Silva. Les jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 21h00, (514) 436-1304.

THEATRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu. (514) 584-2226. "L'été s'appelle Julie", de Marcel Dubé. Sur semaine: 21.00.

THEATRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Madeleine de Verchères". Sur semaine: 21.00, samedi: 19.00 et 22.15 et dimanche à 20.00. Relâche le lundi.

THEATRE DES MARGUERITES de Trois-Rivières (819) 377-3223. "C'est malin", de Fulbert Janin. Sur semaine: 21.00 samedi: 19.30 et 22.30. Relâche dimanche et lundi.

THEATRE AU PIED D'LA PENTE: (Mont-Plante, Val David) "La jambe en l'air, l'égo de travers". De Louise Matheau. Samedi: 19.30 et 21.30, jeudi et vend. et dim.: 20h30. Réservations (819) 322-2925 ou 435-1332.

THEATRE DU HORLA: "Les méfaits de l'acide" et "Le sérum qui tue". Jusqu'au 23 août. Mercredi au vendredi: 20.30. Samedi: 21.00. Relâche le dimanche, lundi et mardi.

THEATRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies Joliette 756-0559. "La Libellule" d'Aldo Nicolaï Sur semaine, 2.00, samedi: 20.00 et 22.30, dimanche: 20.00. Relâche le lundi: 19.30 et 22.30. Relâche dimanche et lundi.

THEATRE DE SUN VALLEY, Val Morin, 229-3511 ou 435-5641. "O mes aïeux", de José-André Lecour. Sur semaine: 2.00, samedi: 20.00 et 22.30, dimanche: 20.00. Relâche le lundi.

Variétés

IN CONCERT: 2 rue Le Royer 861-5669: Shakey Al. à 9.30, 11.30, et 1.30.

BIOSPHERE: à 16h30, concert de Claude Dupras.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: Pauline Julien. Spectacles tous les soirs à 21h00. Le samedi, 20h et 23h. Relâche le lundi.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTIV) Ottawa-Hull
(12) CKRS, Jonquière

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaire etc, à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Jean-Vincent, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

matinée

9.00
(13) Pay Card/Jeu
(22) Good Morning New England/Information 90 min
12 Kareen's Yoga

9.30
10 Bienvenue FCTM
6 Mon Ami/Enfant
7 Les Bouts D'chou Enfant
(13) The A.M. Show
10 Bonjour Montréal
12 Edith Serei/Conseil

10.15
6 The Friendly Giant Enfant

10.30
6 Mr. Dressup/Enfant
7 Sans Détour/Magazine
12 Magistrate's Court

10.45
2 (9) 13 En Mouvement

11.00
2 (9) 13 La Souris Verte Enfant
6 Sesame Street/Education
7 Bonjour l'été /Magazine
(13) Kareen's Yoga
10 A votre service
12 A Doctor's Diary Conseils

11.30
2 (9) 13 Les Contes De la Rive/Enfant

11.30
2 9 Les Pierrafeu Dessins animés
(7) Love of Life/Téléroman
(13) Romper Room Enfant
(9) 13 Voisins-Vousines
10 Pour vous mesdames
12 The Art of Cooking Cuisine

11.55
6 9 (7) News

après–midi

12.00
2 Francis au Pays des Grands Fauves/Aventure
6 (7) The Young and the RestlessTéléroman
6 Summer of '75 Variétés
7 Informa 7
6913) Cartoon Party
10 Les Bouts D'chou Enfant
12 Magic Tom's Summer Show/Enfant

12.30
2 (9) 13 Vers l'an 2,000
(7) Search For Tomorrow Téléroman
7 10 Ciné-Mercredi
(13) Secrets from the Kitchen Cuisine
(22) All my Children Téléroman
12 Summer Theatre 6"have Rocket" Will Travel" E.-U. 1959, Comédie

1.00
2 (9) 13 Dans la Note Jeu
6 All Around The Circle Variétés
6 9 (8) The Lucy Show

1.30
2 (9) 13 Le Téléjournal
(7) As The World Turns
6 Lady Is a Four Letter Word
(13) The Dick Van Dyke Show/Show
(22) Let's Make A Deal/Jeu

1.35
2 (9) 13 Réseau-Soleil Magazine

2.00
(7) The Guiding Light
6 Love American Style Comédie
12 (13) What's the Good 6word?/Jeu
(22) The $10,000 Pyramid Jeu

2.30
2 (9) 13 Cinéma "Les 6affreux", Fr. 1949, Comédie satirique
6 The Edge of Night Téléroman
12 He Knows She Knows 6jeu
(22) Rhyme and Reason Jeu

3.00
6 Juliette & Friends
12 Another World
69860 (22) General Hospital Téléroman

3.30
6 7 (9) Match Game/Jeu
6 30 From Edmonton Actualité
(22) One Life to Live

4.00
2 (9) 13 Allo Grenouille Enfant
66 Family Court/Drame
7 10 Patofville/Enfant
(13) It's Your Move/Jeu
6 12 Définition/Jeu

12 Définition/Jeu

4.30
2 6 (9) 13 Sol et Gobelet Enfant
6 The Forest Rangers Aventure
7 Cinéapero 6"trafic dans la terreue" E.-U. 1967. Aventures
(13) Movietime
6 10 Aventures
2 Pay Cards/Jeu

5.00
6 Aquarium
(9) 13 Cinéma de 5 Heures "Les Parias de la Gloire" 6fr. 1963. Drame de guerre
12 Truth or Consequences Jeu

5.30
6 The Partridge Family Comédie
12 It's Your Move/Jeu

soirée

6.00
2 Les Cousins de la Constance Aventure
697) (22) News
6 The City 6at Six Information
7 10 (30) Parle, Parle, Jase, Jase...
(13) Newsline
12 Pulse/Information
6 The Explorers Documentaire

7.00
2 Genies en Herbe/Jeu
6 Expos
7 Mini-Mag/Variétés
(13) Country Way
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
12 That's my Mama Comédie
13 Le 13 vous informe
(17) Gustave/Dessins animés

7.15
6 9 (17) Francis

7.30
2 (9) Ici et La/Documentaire
6 Keith Hampshire's Music Machine/Variétés
7 10 Le Ranch à Willie Musique western

8.00
2 (4) 6 9 (9) 13 Football
(7) Tony Orlando And Dawn Variétés
7 10 Les Grandes Productions "La puce à l'oreille" E.-U. 1968. Comédie
13 National Geographic Society/Documentaire
(22) That's my Mama Comédie
(17) Aux P'tites 6vues "Bonjour Tristesse", E.-U. 1957 Drame psychologique
12 Adam-12/Policier

8.30
(22) Movie of the Week
12 The Clif Edwards Show Variétés

9.00
(7) Cannon/Policier
12 Wednesday Movie "Slipstream", Can. 1973 Drame psychologique

10.00
(7) Mannix/Policier
7 10 L'aventurier
6 9 (22) The Jim Stafford Show Variétés

10.30
6 2 (9) 13 Le Téléjournal
6 Canadian Sport Report
7 10 Les Nouvelles TVA

10.50
(9) Nouvelles du Sport et Météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 (9) 13 Réseau-Soleil Magazine
6 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps

11.15
10 7 Sans Pantoufles "Un taxi pour Tobrouk" Fr. 1960 Drame de guerre.

11.20
(13) Sportsline
2 Pulse/Information

11.22
6 Viewpoint/Information

11.30
(3) (7) Late Movie
6 Montreal Tonight Information
(13) Simply Charlotte
6 9 (22) Wide Word: Special

11.55
6 Ciné-Six Flower Drum Song" E.-U. 1951 Comédie musicale

12.00
2 9 Les Espions/Aventure
(13) Spyforce/Aventure
(9) Ciné-Soir "Mission top secret", IT. 1967. Comédie d'espionage.
12 The 12 Midnight Movie "And Suddenly It's Murder", It. 1961. Comédie policière
13 Ciné-Soir "Mon séducteur de Père" E.-U. 1960. Comédie.

12.30
10 Le 10 vous informe

1.00
2 Le 6téléjournal

vie et culture

Hommage à Siqueiros

L'art est essentiellement politique

par Marie-Jeanne Musiol (collaboration spéciale)

Il y a un peu plus d'un an que s'éteignait le dernier des trois grands chefs de file de la peinture murale au Mexique, David Alfaro Siqueiros. Sa disparition marquait la fin d'un cycle d'oeuvres gigantesques maintenant devenues classiques, qui se rangent aux côtés des meilleures réalisations de Diego Rivera et de José Clemente Orozco.

Une exposition de grande envergure qui se terminait à la mi-juillet au Palacio de Bellas Artes de Mexico rendait hommage no seulement au peintre et au théoricien de l'art mais surtout à l'authentique révolutionnaire que fut Siqueiros. Des documents autobiographiques et la voix du peintre expliquant certains de ses choix fondamentaux complétaient l'itinéraire proposé par quelque 150 toiles que l'artiste considérait toutefois comme de simples études pour ses plus vastes réalisations.

Il serait difficile de trouver dans l'histoire de la peinture contemporaine un homme qui, comme Siqueiros, se soit consacré non seulement à la recherche et à la création d'oeuvres couvrant jusqu'à 50,000 pieds carrés, mais qui ait vécu aussi intensément les événements et tenté, par son travail, d'en orienter le cours.

Né à Chihuahua en 1896, David Alfaro Siqueiros participe, alors qu'il est encore adolescent, à de nombreuses campagnes au cours de la révolution mexicaine. Dès 1922, il réalise en compagnie de Rivera ses premières peintures murales. Engagé dans le mouvement syndical, il abandonne en 1925 la recherche plastique pour devenir secrétaire général de la Confédération des syndicats du Mexique. Ses activités le mènent éventuellement au cachot en 1930.

Détail de l'oeuvre monumentale de Siqueiros, "Liberté".

Déjà dans un cinglant **Manifeste du Syndicat des ouvriers, techniciens, peintres et sculpteurs,** rédigé en 1924, Siqueiros s'adressait à la race indigène humiliée, aux paysans, aux intellectuels non avilis par la bourgeoisie, et esquissait les grandes lignes d'une philosophie qui allait devenir sa vie: militer pour la disparition total de l'art individualiste, simple "masturbation" pour bourgeois, encourager la création d'oeuvres monumentales dans des lieux d'accès libre, revaloriser l'art indigène perverti par l'influence de la ville, soutenir clairement dans et par son travail les causes populaires.

Ses rigoureuses convictions esthético-politiques devaient nécessairement entraîner la dissensions au sein des signataires du manifeste et c'est ainsi qu'en 1934 Siqueiros s'engage dans une violente polémique avec Diego Rivera sur la nature de l'art révolutionnaire. Il reprend le sentier de la guerre en 1936 et se joint aux rangs de l'armée populaire en Espagne. De retour au Mexique en 1939, il exécute un **Portrait de la bourgeoisie** pour l'édifice du Syndicat des électriciens de Mexico dans lequel il souligne les contradictions d'une société qui s'apprête à sombrer dans le fascisme. De nouveau emprisonné puis libéré, Siqueiros exécute en 1941-42 au Chili une nouvelle peinture murale importante, **Mort à l'envahisseur,** où sont représentées les luttes respectives des peuples chilien et mexicain. Cette activité artistique intense se poursuit au Mexique avec une suite de peintures murales aux titres révélateurs: **Nouvelles démocraties** (1944-45, Palacio de Bellas Artes, Mexico), **Pour l'entière sécurité de tous les Mexicains au travail** (1952-54, Hôpital no 1, Mexico), **Le peuple à l'université, l'université au peuple** (152-56, Cité universitaire, Mexico), **Du porfirisme à la révolution** (1957-67), Château de Chapultepec, Mexico. De nouveau emprisonné en 1960 pour ses interventions en faveur des prisonniers politiques, Siqueiros est libéré en 1964. Il commence en 1965 l'exécution de son oeuvre maîtresse, une gigantesque entreprise alliant sculpture et peinture, et qui se répartit comme suit: réalisation extérieure sur les 12 faces d'un "polyforum", prolongation intérieure sur les murs et le dôme de cette même structure. Cette **Marche de l'humanité sur la terre et jusqu'au cosmos** (1965-71, Hôtel Mexico) atteint les 50,000 pieds carrés. Quelque 50 artistes et ingénieurs prêtèrent leur concours à Siqueiros. Le résultat est de plus fabuleux et laisse entrevoir comment un art moderne à la dimension des mastodontès peut en transcender l'inhumanité.

Siqueiros a d'ailleurs toujours inscrit sa recherche dans une perspective de transformation et son activité artistique se double d'une sérieuse réflexion idéologique. La révolution mexicaine, à laquelle il avait été mêlé, avait profondément ébranlé une société axée sur les privilèges d'une classe restreinte tout en suscitant chez les artistes de l'époque le désir de se rallier à la cause populaire. Mais il fallait, pour célébrer les exploits de la classe opprimée, faire éclater la toile et découvrir un champ d'expression plus généreux. La peinture murale s'offrait comme un défi à la hauteur des aspirations de ces artistes. Et la force vitale que l'avant-garde européenne entrevoyait à la même époque dans l'art primitif africain, les artistes mexicains allaient à découvrir simultanément. dans l'art précolombien et dans le nouvel humanisme révolutionnaire. Mais Siqueiros, contrairement à plusieurs de ses confrères, refusait le populisme ou le simple folklore. Grand admirateur du cinéaste russe Eisenstein, il avait fait sien le mot du maître: "Un grand artiste fait preuve, avant tout, d'une conscience sociale aiguë et d'une forte conviction idéologique".

Dès 1921, Siqueiros avait condamné les moyens d'expression artistique traditionnels (peinture de chevalet, dessin, etc.) et leurs techniques périmées. Un voyage aux Etats-Unis allait le convaincre de la nécessité d'inventer une "plastique qui soit en accord avec la nature sociale et scientifique de l'époque moderne". Il milite à partir de ce moment en faveur d'une peinture monumentale s'intégrant au lieu physique et formant une entité avec le corps architectural. Il insiste également sur la nécessité pour l'artiste de déterminer de façon scientifique quels sont dans le jeu "psychologico-plastique", les éléments de "nature statique ou dynamique, dépressive ou impulsive, réactionnaire ou subversive, afin de les intégrer dans la peinture dialecticosubversive. Enfin les techniques à utiliser dans la réalisation de cet art monumental au service du prolétariat sont les fusils à air comprimé, les peintures en aérosol, les soudeuses, le ciment, les appareils photographiques, bref tous les moyens qui permettent la diffusion de l'art sur une grande échelle pour le rendre accessible aux masses; mais aussi les techniques que révèle un geste automatique de la main et qui sont par la suite sciemment intégrées à une démarche artistique.

Les positions radicales de Siqueiros sur la fonction de l'art et surtout sur l'impossibilité d'éluder sa nature intrinsèquement politique soulèvent des questions essentielles. Ainsi une orientation idéologique marxiste engage-t-elle nécessairement la recherche artistique sur les sentiers d'un réalisme didactique? La rigidité soviétique en matière plastique laisse penser que oui. Pourtant Siqueiros, comme plusieurs artistes cubains d'ailleurs, a su trouver dans l'idéologie marxiste le dynamisme nécessaire à son évolution plastique. Ainsi les thèmes proposés par les luttes du prolétariat deviennent-elles une inspiration pour le peintre qui doit trouver des techniques inédites pour illustrer ces affrontements dans toute leur ampleur. Partagé entre la nécessité d'avancer dans de nouvelles voies et celle d'actualiser cette recherche en la rendant accessible à l'homme de la rue, Siqueiros aura su maintenir cette vigilance et cette ouverture qu'ont perdu plusieurs autres muralistes mexicains, victimes de l'esthétique officielle ou d'un trop facile engagement.

Du 24 au 28 septembre

Septième festival du film étudiant canadien

Le septième Festival du film étudiant canadien aura lieu à Montréal du 24 au 28 septembre. Organisé par le Conservatoire d'art cinématographique, ce festival bénéficie d'une bourse de $5,000 de Famous Players qui récompensera les meilleurs films de diverses catégories.

Les membres du jury seront: Guy Joussemet, coordonnateur général des émissions artistiques de Radio-Canada à Paris; Peter Lebensold, directeur du magazine **"Take One"**; Raymond-Marie Léger, directeur de l'Office du film du Québec: Michael Spencer, directeur général de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne; Sheldon Tromberg, professeur de cinéma à Georgetown University Washington D.C.; et Les Wedman, critique de cinéma au journal **"Vancouver Sun"**.

Les présidents d'honneur du jury seront Werner Herzog, dont le film "L'Enigme de Kaspar Hauser" a reçu le prix spécial du jury cette année au Festival de Cannes et Henri Langlois, directeur de la Cinémathèque française.

Les différentes catégories sont: films de fiction, documentaires, films d'animation et films expérimentaux de format 16mm et 35mm. Le meilleur film de toutes les catégories recevra le "Prix Norman McLaren" et $1,000.

Seront acceptés seulement les films produits au Canada. La date limite des inscriptions est le 26 août. Les formulaires d'inscriptions peuvent être obtenus des écoles et départements de cinéma, des salles de cinéma Famous Players à travers le Canada ou du Conservatoire d'art cinématographique, 1455 ouest, Bd de Maisonneuve, Montréal.

L'OFQ à Budapest

Le "Prix du grand public" à un film d'Aimée Danis

Le court métrage "Joie de vivre au Québec" réalisé par Aimée Danis, produit par l'Office du film du Québec et commandité par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a remporté le Prix du grand public hongrois lors du festival international du film sportif et touristique qui a eu lieu à Budapest du 5 au 10 mai. C'est ce que vient de nous annoncer un communiqué du ministère des Affaires culturelles. Ce communiqué précise que le film d'Aimée Danis a devancé, au suffrage populaire, un film soviétique.

Ce film en couleurs, disponible en 35 et en 16mm, et d'une durée de 14 minutes fait partie d'une série de neuf courts-métrages tournés pour le compte du ministère du Tourisme durant l'été 1974. La série entendait mettre en valeur les différentes régions touristiques du Québec, de même que les divertissements populaires qui accompagnent traditionnellement les festivals d'été.

D'autres films de cette série ont déjà obtenu des prix dans différentes manifestations et ont connu une carrière importante dans les salles de cinéma, tant au Québec qu'à l'étranger. Outre la version originale française, tous ces films ont été adaptés en langue française.

Succès des Ballets Jazz au Festival de Venise

(par S.A.) — A l'invitation de Maurice Béjart, les BALLETS JAZZ ont participé avec succès au Festival international de la danse qui a eu lieu à Venise du 14 juin au 6 juillet. Ce festival réunissait des grands noms de la danse tels le Ballet du XXième siècle, la Compagnie de Danse Martha Graham, le Nederlands Danse Theatre, les danseurs Carla Fracci, Gelsey Kirkland, Mikhail Baryshnikov, Paolo Bortoluzzi et plusieurs autres. La critique italienne fut unanime à louer l'excellence, le dynamisme et l'esprit de créativité des Ballets Jazz. "C'est un signe évident d'intérêt dans la recherche au-delà d'un seul stéréotype qu'a manifesté Danse 75 en invitant à se produire simultanément les Ballets Jazz, le Nederlands Danse Theatre et la Compagnie de Danse Martha Graham, trois groupes à vocation innovatrice", dira Gaston Geron du Journal de Venise.

On sait que la compagnie des Ballets Jazz se spécialise dans la production de ballets créés sur les différents rythmes de la musique de jazz, du jazz traditionnel au rock en passant par le folk jazz. Pendant la saison 1975-76, ils donneront des représentations à la Place des Arts, les 6 et 7 février, et entreprendront une grande tournée canadienne sous les auspices de Canadian Concerts & Artists, qui s'occupera dorénavant de leur carrière. A l'été 1976, ils participeront aux manifestations culturelles dans le cadre des jeux Olympiques et s'envoleront à nouveau vers l'Europe pour représenter le Canada, en particulier le Québec, lors de ce festival européen.

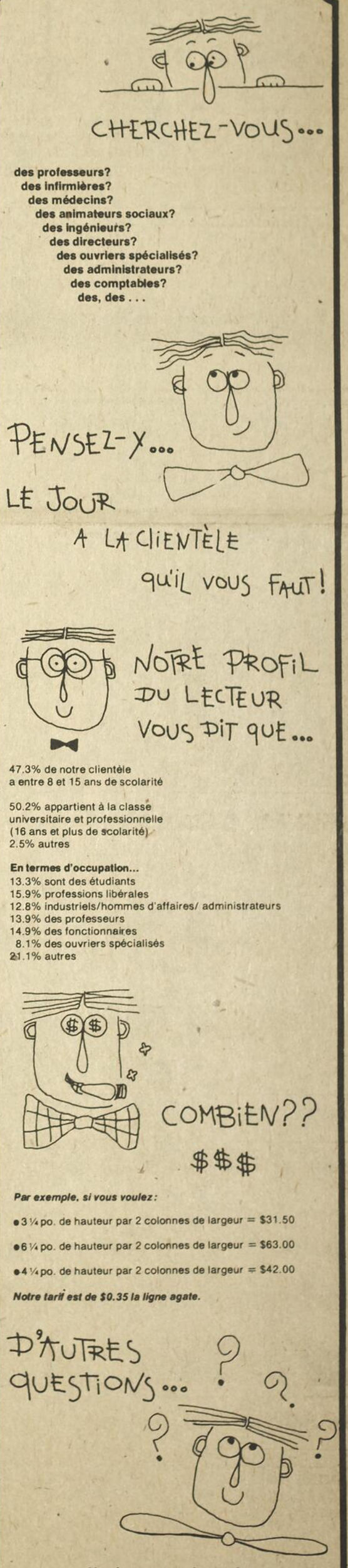

PLEINS FEUX SUR LAVAL

DU 1er AU 10 AOÛT
AU CENTRE DE LA NATURE
PARTICIPONS AUX 10 JOURS
DES 10 ANS DE LAVAL

les capsules

de Jean-Marc Desjardins

Au début de la saison, on s'est dit que les Québécois de la Ligue nationale de crosse, ne pouvaient pas se payer trop de frais et on a laissé faire. Mais, on nous prend pour des imbéciles... Encore hier, nous avons reçu la liste hebdomadaire des statistiques publiées par "Montreal Les Quebecois in 1975"... toute la liste (une bonne douzaine de pages) a été composée exclusivement en anglais. Oui, monsieur! Même le Canadien et les Expos ne se permettent d'envoyer de telles bêtises... A l'exception de deux pages de potins sur les joueurs, tout le reste est en anglais, pas bilingue... en anglais. "Until you communicate with us in the language of the natives, messieurs des "Montreal Les Quebecois", our readers won't see another printed line on your club in this paper." On espère que le message fera son chemin...

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il verserait un subside de $110,000 à la Fédération des sports du Canada, un organisme veillant à l'essor du sport amateur au Canada. Ce montant couvrira les frais d'organisation d'une conférence internationale réunissant des organismes du même type à Ottawa en mai prochain, ainsi que d'autres frais administratifs comprenant les salaires...

Pendant ce temps, l'Association canadienne de basket-ball amateur a indiqué qu'elle avait renoncé à former une équipe nationale masculine junior, puisque le gouvernement fédéral venait de supprimer une subvention qu'il avait promise à l'association... Quiconque voit un lien entre ces deux dernières nouvelles est bien méchant...

L'équipe canadienne de basket-ball a subi un autre échec aux mains des Soviétiques, 87-73, hier soir à Leningrad dans un match comptant pour la coupe Intercontinentale de basket-ball... Quiconque verrait une quelconque relation entre ces trois dernières dépêches serait vicieux...

Après sept victoires consécutives, dont six par blanchissage, les Castors de Montréal qui détiennent depuis le 21 juillet la première place du classement de la deuxième division de la Ligue nationale de soccer de l'Ontario, seront opposés à la sélection du Québec ce soir au stade Marquette de Montréal à compter de 20.00 hres...

Le propriétaire des White Sox de Chicago, **John Allyn**, a démenti hier la rumeur voulant qu'une importante transaction de concession impliquant son équipe et les A s d'Oakland serait sur le point de se produire. Ce qui signife qu'elle aura fort probablement lieu même si tout les intéressés le nient dès qu'on aura trouvé le montant d'argent suffisant pour la transaction...

Les Argonauts de Toronto, de la LCF, ont invité l'ex-quart-arrière des Tiger-Cats de Hamilton, **Bill Etter** ainsi qu'un autre quart-arrière de la Ligue nationale de football à un essai de cinq jours...

Les Bells de Philadelphie, de la Ligue mondiale de football, viennent d'annoncer la nomination de **Willie Wood** au poste d'instructeur en chef du club. Instructeur de la défensive l'an dernier, **Wood** devient le premier noir à occuper un poste de pilote dans la LMF et le premier du football majeur depuis **Fritz Pollard** dans les années 20... Joe Namath vient de signer avec les Jets de New York, $450,000 par année...

le sport

Victoire des Cubs, 4–3

Les Expos battus bêtement à la 8e...

CHICAGO (AP) — John Summers a produit le point d'avance avec un simple alors que les coussins étaient tous occupés dans la 8e manche hier puis les Cubs ont ajouté le point victorieux sur un retrait à l'intérieur en supplantant les Expos de Montréal 4-3.

Les Cubs ont occupé tous les coussins sans retrait aux dépens de Dale Murray dans la 8e, grâce à deux buts sur balles et un frappeur atteint par un lancer, puis Summers, frappant en relève, a frappé un simple, avant un retrait à l'intérieur résultant au point victorieux.

Les Expos ont compté un point dans la 9e avec des simples de Pete McKanin et Jose Morales, puis un ballon-sacrifice de Pepe Mangual.

Tim Hosley a égalé les chances à 2-2 avec son 5e circuit de la saison dans la 7e.

Les Expos avaient pris une avance de 2-1 au début de la manche avec un simple de Larry Biittner, un sacrifice et un double de Barry Foote.

Rick Monday a ouvert le pointage au profit des Cubs dès la 1ère manche grâce au 12e circuit de Rick Monday, mais les Expos ont égalé les chances dès la 2e reprise lorsque Mike Jorgensen a été atteint par un lancer avant de se rendre au 3e coussin sur le simple de Biittner.

Le court ballon de Larry Parrish a poussé Jorgensen au marbre même si Biittner a été forcé au 2e sur le jeu, privant Parrish d'un coup sûr.

Le gérant des Expos, Gene Mauch, a prétendu que la balle que Foote a frappée pour un double dans la 7e manche aurait dû être un circuit, mais l'arbitre Art Williams a soutenu le contraire.

Les Expos ont raté une excellente chance de compter dans la 5e manche, que Parrish a commencée avec un double avant d'atteindre le 3e coussin sur un roulant de MacKanin. Rick Reuschel a alors retiré Foote et le lanceur Steve Renko au bâton.

Reuschell a dû abandonner après sept manches en raison d'une ampoule à l'index de la main droite.

Les Cubs ont aussi occupé les deux premiers coussins sans retrait dans la 3e manche, mais deux jeux forcés et un ballon ont mis fin à la reprise.

Enfin, Jose Cardenal a été retiré en voulant voler le marbre dans la 6e manche.

Montréal 010 000 101 - 3 9 0
Chicago 100 000 12x - 4 8 1
Renko, Scherman 7, Murray 4-4 7 et Foote; R. Reuschel, Knowles 4-5 8, Zamora 9 et Hosley, Swisher 9. C: Chi-Monday 12, Hosley 5.

Boileau: un an!

PITTSBURGH (PC) — Les nouveaux propriétaires des Penguins de Pittsburgh, de la LNH, ont rengagé hier le pilote Marc Boileau pour une autre saison.

"Nous avons conclu un nouveau contrat après deux rencontres, a déclaré le président Wren Blair, en précisant que le contrat d'un an était renouvelable.

"Nous allons permettre à Marc de se reposer quelques jours, car ses nerfs sont à fleur de peau depuis quelques semaines."

L'avenir de Boileau et de la concession des Penguins était en danger depuis la mi-juin alors que les anciens propriétaires ont déclaré faillite. Toutefois, un groupe ayant à sa tête Al Savill a acheté le club pour $3.8 millions un mois plus tard.

Blair, qui a déjà été associé aux Bruins de Boston et aux Stars du Minnesota, a dit que la nouvelle organisation tenterait de remettre le club sur pied. On sait que le club a révélé lundi une augmentation de 75 cents à $1.50 sur les billets de la saison prochaine.

Selon Blair, la LNH avait imposé ces augmentations pour l'achat du club.

Nordiques: les samedi et mardi

QUEBEC (PC) — Le directeur-gérant des Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, Maurice Filion, a raison de se réjouir du calendrier des matches locaux pour la saison 1975-1976.

Il tenait mordicus à ce que son équipe évolue le plus souvent possible à domicile le samedi et le mardi. Il a obtenu gain de cause puisque les Nordiques disputeront 30 de leurs 40 parties locales le mardi et le samedi, soit 15 le mardi et 15 le samedi.

Les Nordiques complèteront leur calendrier local avec six matches le jeudi et quatre autres le dimanche.

Filion se réjouit aussi de ce que le nombre de voyages à l'étranger ait été réduit à 10, comparativement à 19 la saison dernière. "Les voyages seront plus longs, mais les joueurs seront moins souvent dans les avions", a commenté Filion lundi en dévoilant le prochain calendrier de son équipe.

Les Nordiques inaugureront leur saison au Colisée, le 9 octobre en recevant la visite des Jets de Winnipeg, et disputeront leur premier match à l'étranger, le 28, soit à Toronto.

Les Toros rendront par ailleurs visite aux Nordiques à sept reprises durant la saison, comparativement à cinq pour les trois autres formations canadiennes, tandis que les neuf équipes des divisions est et ouest ne se produiront que deux fois à Québec.

Filez voir les Phillies.

5 parties en 4 jours contre les Phillies, c'est tout un programme. Dimanche le 3 août, les 15,000 premiers jeunes de 15 ans et moins qui assisteront à la partie, recevront chacun un **T-Shirt offert par Coca-Cola Ltée et les Expos.** Un T-Shirt, ça se prend bien!

Et ce n'est pas tout! Tous ceux qui assisteront aux parties les 1, 2 et 3 août recevront **4 billets d'entrée pour La Ronde** plus 4 billets pour manèges valides les 3 et 4 août, gracieuseté de La Ronde et des Expos.

De plus, Terre des Hommes présentera des fanfares qui joueront entre les parties du programme double du 1er août, puis, avant la partie du 2 août et celle du 3 août. Ça fait des Jarry d'parties d'plaisir!

Les Phillies de Philadelphie:
Jeudi, 31 juillet, à 20h05
Vendredi, 1er août, 19h05
(Programme double)
Samedi, 2 août, 20h05
Dimanche, 3 août, 14h05

Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS.
Pour renseignements, composez 273-0433.

expos

les statistiques

Matches d'hier non compris

baseball

Ligue Nationale

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	62	39	.614	—
Philadelphie	58	44	.569	4
New York	52	46	.531	8
St-Louis	50	50	.500	11
Chicago	47	56	.456	16
Montréal	40	57	.412	20
Section ouest				
Cincinnati	67	36	.650	—
Los Angeles	54	50	.519	13
San Francisco	51	51	.500	15
San Diego	49	54	.476	18
Atlanta	44	58	.431	22
Houston	36	59	.343	32

Ligue américaine

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Boston	61	40	.604	—
Baltimore	51	48	.515	9
New York	50	51	.495	11
Milwaukee	50	53	.485	12
Détroit	46	55	.455	15
Cleveland	45	54	.455	15
Kansas City	54	47	.540	10
Chicago	49	51	.490	15
Texas	47	56	.456	18
Californie	46	58	.442	20
Minnesota	44	58	.431	21

football

Ligue canadienne

Classement Section est	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	1	1	0	0	33	23	2
Ottawa	1	1	0	0	18	16	2
Toronto	1	0	1	0	16	18	0
Hamilton	1	0	1	0	23	33	0
Section ouest							
Sask.	1	1	0	0	20	2	2
Winnipeg	1	1	0	0	17	9	2
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0
Vancouver	1	0	1	0	9	17	0
Calgary	1	0	1	0	2	22	0

crosse

Ligue Nationale

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Long Isl.	37	22	15	0	604	540	44
Montréal	38	20	18	0	525	518	40
Phil.	35	17	16	2	509	501	36
Québec	33	15	16	2	497	487	32
Maryland	34	15	19	0	485	564	30
Boston	35	14	19	2	537	547	30

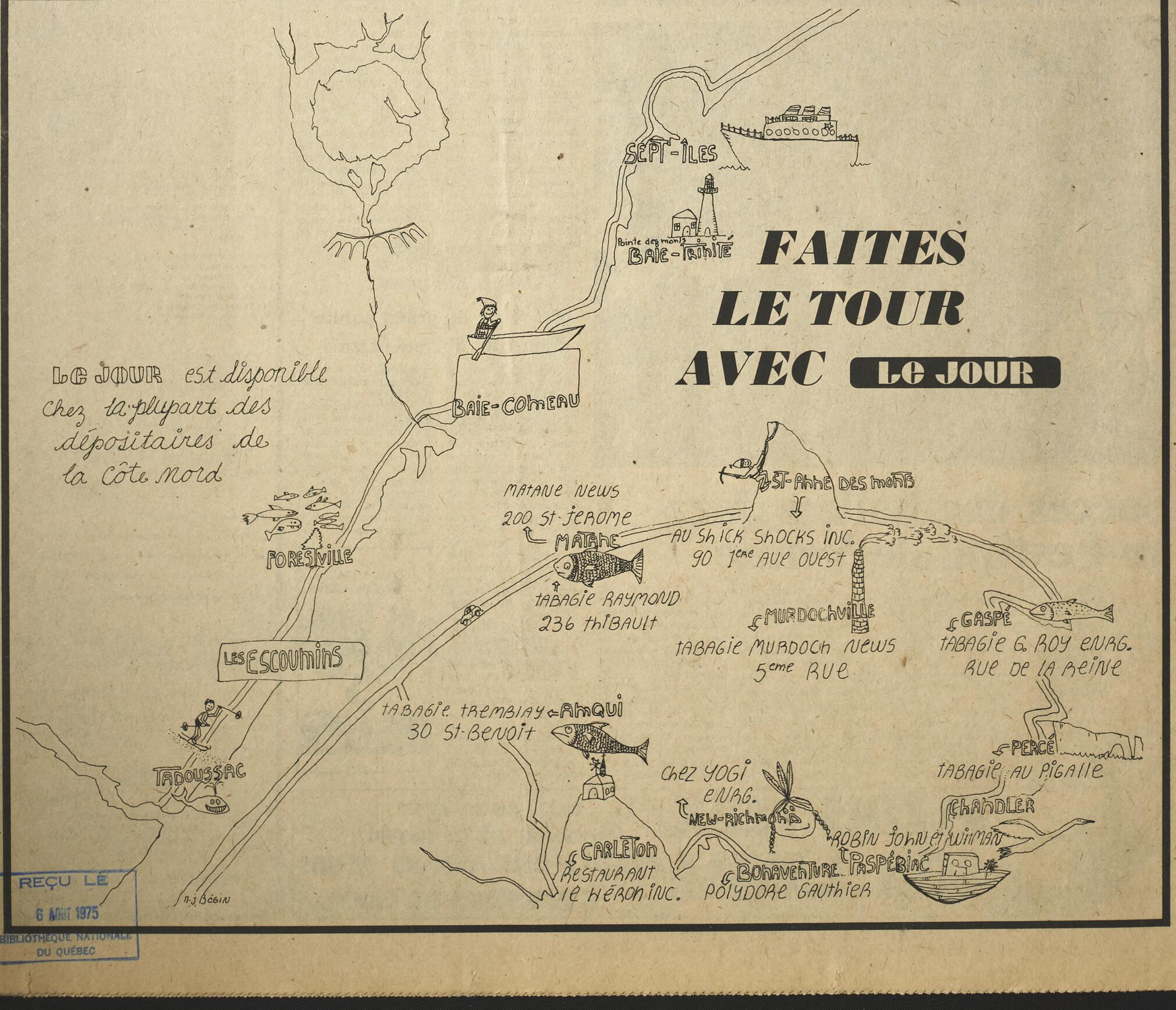

REÇU LE
6 AOUT 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC